

DIDACTIPOLIS

COLLECTION D'OUVRAGES

Volume 3 — avril 2026

La jeunesse et ses problématiques

Sous la direction de Brice Arsène MANKOU



CVPT
Centre de valorisation
professionnelle de tunis



La collection des ouvrages DIDACTIPOLIS® est publiée en partenariat avec :

L'ENSSEA (Algérie) ;

L'IRDE (Algérie) ;

Le CVPT (Tunisie) ;

L'IARPA (Tunisie).

La direction de la collection est assurée par :

Catherine COUTURIER,

Denis DHYVERT,

Amel GUEHAIRIA,

Clotaire MOULOINGUI,

Marc RICHEVAUX.

Copyright © avril 2026 — DIDACTIPOLIS®, France.

www.didactipolis.fr

La reproduction partielle ou totale des contenus est interdite sans mention de la source, y compris les contenus générés à l'aide d'outils d'intelligence artificielle.

Volume 3 – avril 2026.

ISBN : en cours d'attribution.

DIDACTIPOLIS® est une marque déposée.

Comité scientifique de la collection

- AGBEFLE Kofi**, *Professeur, Université de Legon, Legon – Ghana*
- ALEMAWO Komlan**, *Doyen, Université de Kara, Lomé – Togo*
- BATIBONAK Sariette**, *Socio-anthropologue, Yaoundé – Cameroun*
- BENLAIB Boubakeur**, *Professeur, S/Directeur de la post-graduation, ENSSEA, Alger – Algérie*
- BUIRETTE Olivier**, *Enseignant, Responsable des doctorants, Université Paris 3, Paris – France*
- CHETTAB Nadia**, *Professeure, Université Badji Mokhtar, Annaba – Algérie*
- CIUCA Valérius**, *Professeur, Université de Iași, Juge honoraire de la CJUE, Iași – Roumanie*
- COUTURIER Catherine**, *Vice-Présidente, Université d'Artois, Arras – France*
- DEVINAT Mathieu**, *Université de Sherbrooke, Canada*
- DEVOS Isabelle**, *Cadre supérieur de pôle hospitalier, Centre Hospitalier de Tourcoing – France*
- DHYVERT Denis**, *Président du CEDITER, Paris – France*
- EBOA Franck**, *Conseil panafricain de Québec, Québec – Canada*
- FERDJ Younes**, *Directeur de recherche, CREAD, Alger – Algérie*
- GELLERT Joëlle**, *Directrice, Institut des métiers de la ville, Paris – France*
- GUEHAIRIA Amel**, *Professeure, Directrice (IRDE), ENSSEA, Alger – Algérie*
- HAMIDI Khaled**, *Professeur, Directeur des études, ENSSEA, Alger – Algérie*
- HAMIDOUCHE Nassima**, *Maître de conférences, ENSSEA, Alger – Algérie*
- KABATI Christian**, *Professeur, avocat, Consultant, expert international, Doyen, (Faculté de droit, Université de Kinshasa, UDDAC, USK, ULPGL, CRIDHAC), Kinshasa – RDC*
- KERROU Mohamed**, *Professeur de sciences politiques, Université de Tunis El-Manar – Tunisie*
- KETTAB Ahmed**, *Professeur, École Nationale Polytechnique d'Alger, Consultant et expert international, Directeur de recherche, Alger – Algérie*
- LIVIU Damsa**, *Juriste indépendant, Roumanie*
- MANKOU Brice**, *Professeur associé, Université Laval (Québec – Canada), Maître de conférences, Université de Rouen – France*
- MELLAB Kahina**, *Maître de recherche, CREAD, Alger – Algérie*
- MONINO Jean-Louis**, *Professeur émérite, Montpellier – France*
- MOUKALA-MOUKOKO Corneille**, *Ancien magistrat hors hiérarchie, Consultant en droit des affaires, République du Congo*

MOULOUGUI Clotaire, *Maître de conférences, Université du Littoral-Côte d'Opale, Dunkerque – France*

NECIB Hafisa, *Professeure, École Nationale Supérieure de Commerce (ESC), Alger – Algérie*

NEGREPONTI-DELIVANIS Maria, *Recteur honoraire, Université de Thessalonique, Thessalonique – Grèce*

NSIE Étienne, *Professeur, Université de Libreville, Libreville – Gabon*

OUSSAID Nissa, *Maître de conférences, ENSSEA, Alger – Algérie*

POHE-TOKPA Denis, *Maître de conférences HDR, hors classe, Université de Bordeaux – France*

RICHEVAUX Marc, *Maître de conférences, Université du Littoral-Côte d'Opale, Dunkerque – France*

ROUSSEL Bruno, *Enseignant, Université Toulouse 3, Toulouse – France*

RYCKELYNCK Philippe, *Maître de conférences, Université du Littoral-Côte d'Opale, Dunkerque – France*

SAPTA Claudia, *Enseignante, Amiens, Toulouse – France*

SIDA Jean-Charles, *Université Paris-Est Créteil (UPEC – Paris XII), Créteil – France*

SIFER Samira, *Maître de conférences, ENSSEA, Alger – Algérie*

SILEM Ahmed, *Professeur, Université Lyon III, Lyon – France*

TOP Dan, *Professeur, Université de Târgoviște, Târgoviște – Roumanie*

TOUMACHE Rachid, *Professeur, Directeur de l'ENSSEA, Alger – Algérie*

Sommaire

PREFACE

Faire de la jeunesse une priorité des priorités. p. 6
Anatole Collinet MAKOSSO, Premier Ministre, Chef du gouvernement congolais

Présentation de l'ouvrage et insertion dans la collection p. 9
Marc RICHEVAUX

AVANT-PROPOS

La jeunesse, révélateur et promesse d'un monde en mutation p. 10
Joëlle GELLERT

INTRODUCTION p. 12
Brice Arsène MANKOU, Marc RICHEVAUX

CHAPITRES

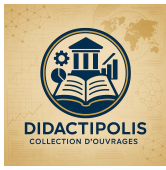
Ce que recherchent les jeunes p. 14
Joëlle GELLERT

Adolescence en souffrance : regards cliniques, sociaux et anthropologiques sur une génération à vif p. 28
Dr Isabel QUINTANO

Les jeunes du Pas-de-Calais et le service civique dans le champ de l'animation sociale et du sport p. 39
Brice Arsène MANKOU

Adoption et éducation des enfants au Cameroun p. 49
Cédric FOYET KAMGA

La diversité socioculturelle explique-t-elle l'hétérogénéité régionale de progression scolaire au Cameroun ? p. 64
Roméal EBOUE, Alexandre Turpin IROUME A BOUEBE, Louis de Berquin EYIKE MBONGO, Catherine Christelle NGONO



Un jeune, une solution 2026 – 2029 : des projets pour la jeunesse congolaise par l'IFMV <i>Brice Arsène MANKOU</i>	p. 81
Sur quelques modèles dynamiques pour la population au chômage en France <i>Philippe RYCKELYNCK</i>	p. 90
CONCLUSION GENERALE	p. 126
PRESENTATION DES AUTEURS	p. 127
CONSIGNES EDITORIALES ET REGLES DE PRESENTATION DES TEXTES	p. 130

PREFACE

Anatole Collinet MAKOSSO

Premier Ministre, Chef du gouvernement congolais

Ancien ministre congolais de la jeunesse

Ancien ministre de la jeunesse et de l'instruction civique

Ancien Ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation

La jeunesse est notre sécurité sociale dans ce contexte, s'occuper de la jeunesse, c'est accepter de soigner ses maux non pas par des mots, mais par des actes concrets.

Au Congo, pour en faire une priorité des priorités, le Professeur Brice Arsène MANKOU vient de nous gratifier d'un plan d'action 2026-2029 qui va être adopté par le gouvernement que je dirige afin que les jeunes trouvent enfin des solutions idoines à leurs difficultés d'emploi et d'insertion.

Au Congo, notre principal objectif est de résoudre les problématiques des jeunes avec les réponses à apporter au phénomène des bébés noirs, à l'insertion des jeunes et à l'adéquation formation-emploi.

Parmi les solutions que nous propose le directeur scientifique de l'IFMV, figurent en bonne place :

- La prévention du phénomène des bébés noirs par une politique de sensibilisation de la jeunesse dans les 12 départements du Congo : Un bébé noir : une solution.
- L'autoemploi des jeunes par la formation aux métiers agricoles : un jeune, une solution agricole ; l'éducation civique comme stratégie de développement et de la participation citoyenne des adolescents et des jeunes au Congo.

Aujourd'hui, force est de constater que le gouvernement s'attèle à trouver des solutions, en dépit de la crise socio-économique que connaît le pays. En effet, l'ouvrage du Professeur Brice Arsène MANKOU propose un diagnostic sur l'emploi des jeunes au Congo en y joignant une analyse sur les freins à l'accession au plein emploi des jeunes dans ce pays. Pour bien comprendre les enjeux liés à l'autonomisation de la jeunesse qui passe par l'emploi, il convient de se reporter à cette étude réalisée par le sociologue Brice Arsène MANKOU.

De cette typologie des jeunesses congolaises, décrite par ce sociologue dans son ouvrage intitulé : les jeunes et l'emploi au Congo Brazzaville : diagnostic et solutions, paru aux éditions L'Harmattan en 2017, nous pouvons catégoriser les jeunesses congolaises de la manière suivante :

- Une première catégorie de jeunes scolarisés en grand nombre, mais pas formés, ni qualifiés.
- Une seconde catégorie de jeunes formés, mais pas scolarisés, ni qualifiés
- Une troisième catégorie de jeunes qualifiés, mais pas scolarisés, ni formés
- Une dernière catégorie de jeunes ni scolarisés, ni éduqués, ni formés, ni qualifiés, c'est dans cette catégorie que l'on peut classer : les bébés noirs qu'on appelle en France, « les NEET » qui constituent une catégorie très hétérogène. Car, parmi ces jeunes, on trouve des décrocheurs scolaires et des jeunes en très grande difficulté sociale.

Ainsi, ce Certificat de Qualification professionnelle d'animateur de jeunesse difficile et en errance a pour objet de :

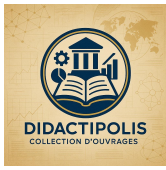
- Former des jeunes accompagnateurs de l'enfance en errance et de la jeunesse, qui seront orientés vers des centres éducatifs fermés à Aubeville près de Madingou et Bokania près de Makoua dans la cuvette.
- Faire vivre des projets d'activités socioculturelles et agropastorales à destination de ce public en République du Congo.

C'est le cas de cette belle proposition judicieuse que nous font l'IFMV et le conseil consultatif de la jeunesse : « L'autoemploi des jeunes par la formation aux métiers agricoles : un jeune, une solution agricole. Le Congo regorge de terres arables propices à l'agriculture. Pour créer une nouvelle génération de jeunes entrepreneurs agricoles au Congo, nous devons relancer les chantiers de jeunes agricoles par département. Ainsi, avec l'appui des ministres chargés de l'agriculture, des affaires foncières, de la jeunesse et de l'enseignement technique, nous souhaitons relancer les chantiers de formation agricole dans les départements du Congo. Pour créer une émulation par département, l'IFMV et le Conseil Consultatif de la jeunesse se proposent, avec le soutien du Réseau des Compétences sans Frontières (RECOSAF), de rendre disponibles des espaces tests agricoles pour les jeunes volontaires désireux de s'engager dans l'agrobusiness. Ces jeunes seront encadrés par les experts agricoles de la ferme de Kombé, du Lycée Amilcar-Cabral et de l'Institut du Développement Rural et sans oublier ceux du RECOSAF. »

Pour y arriver, l'éducation civique des jeunes, le service civique des jeunes au développement devraient être inscrits comme une stratégie de développement et de la participation citoyenne des adolescents et des jeunes au Congo.

Aujourd'hui, pour former par modules des délégués de classe au primaire et au secondaire sur la participation citoyenne des adolescents et des jeunes au Congo, le Pr Brice Arsène MANKOU nous propose les modules suivants :

- Module 1 : L'intégrité dans la vie individuelle.
- Module 2 : L'intégrité dans la vie scolaire.
- Module 3 : L'intégrité dans la vie familiale.
- Module 4 : L'intégrité dans la vie professionnelle.
- Module 5 : L'intégrité dans la société en général



Je tiens à rappeler avec force et vigueur que soigner sa jeunesse est une priorité au Congo, car si nous ne nous occupons pas de cette jeunesse congolaise, c'est elle qui s'occupera de nous un jour. Elle sait bien s'occuper de nous à sa manière, par la violence.

Ces problèmes ne se posent pas qu'au Congo, comme le montrent les études ici rassemblées sous la direction du professeur Brice Arsène MANKOU.



PRÉSENTATION DE L'OUVRAGE ET INSERTION DANS LA COLLECTION

Marc RICHEVAUX

Magistrat honoraire

Maître de conférences, Université Littoral-Côte d'Opale, Dunkerque, France

Directeur de la collection DIDACTIPOLIS

marc.richevaux@yahoo.fr

Grâce à nos lecteurs, aux auteurs et à tous ceux qui nous ont fait confiance, l'aventure DIDACTIPOLIS continue et nous espérons qu'elle ne s'arrête pas de sitôt. Nous en sommes maintenant au troisième ouvrage, intéressant tant par lui-même que par sa préfiguration des suivants.

Réalisé sous la direction du Professeur Brice Arsène MANKOU, il se penche sur la jeunesse et ses problématiques, en tenant compte du fait que parler de la jeunesse aujourd'hui, ce n'est pas seulement décrire une catégorie d'âge : c'est observer, avec une intensité particulière, les tensions profondes qui traversent nos sociétés contemporaines notamment, mais non seulement, à travers le marché du travail dans ses dynamiques, ses vulnérabilités et la lutte contre celles-ci, thématiques qui feront l'objet de nos prochains ouvrages.



AVANT-PROPOS

LA JEUNESSE, RÉVÉLATEUR ET PROMESSE D'UN MONDE EN MUTATION

Joëlle GELLERT

Fonctionnaire d'État honoraire.

Joelle.gellert45@gmail.com

Parler de la jeunesse aujourd'hui, ce n'est pas décrire une catégorie d'âge : c'est observer, avec une intensité particulière, les tensions profondes qui traversent nos sociétés contemporaines. La jeunesse n'est pas seulement une étape de la vie ; elle est un révélateur. Elle capte, amplifie et exprime les déséquilibres, les espoirs et les contradictions de notre époque.

Les contributions réunies dans cet ouvrage en témoignent avec force. Qu'il s'agisse des analyses sociologiques, des approches cliniques, des études éducatives ou des regards portés depuis différents contextes géographiques, un constat s'impose : la jeunesse est à la fois en quête de sens et confrontée à une instabilité structurelle du monde qui l'entoure.

D'un côté, les jeunes apparaissent comme des acteurs lucides. Ils ne rejettent ni l'autorité ni les institutions en tant que telles, mais contestent leur manque de cohérence, leur éloignement du réel, leur incapacité parfois à incarner les valeurs qu'elles prétendent défendre. Ils aspirent à des relations fondées sur la légitimité, la compétence, l'écoute. Ils recherchent une existence qui ne soit pas simplement fonctionnelle, mais signifiante.

De l'autre, cette quête se déploie dans un contexte marqué par des fragilités inédites. Les travaux présentés ici rappellent l'ampleur du mal-être adolescent, la montée des troubles psychiques, l'angoisse face à l'avenir, la pression des normes sociales et numériques, ou encore les effets des transformations familiales et institutionnelles. L'adolescence devient ainsi une interface critique entre vulnérabilité individuelle et déséquilibres collectifs.

Ce double mouvement – aspiration élevée et fragilité accrue – constitue le cœur des problématiques contemporaines de la jeunesse.

Mais réduire la jeunesse à ses difficultés serait une erreur d'analyse. Car elle porte simultanément des dynamiques de transformation majeures. Les jeunes redéfinissent les formes de l'engagement, privilégient l'action concrète, réinventent les liens sociaux, explorent de nouvelles formes de spiritualité, d'ancrage territorial et de participation collective. Ils

déplacent les critères de la réussite vers la cohérence, la responsabilité et la contribution au monde commun.

Dans cette perspective, l'action des associations prend une résonance particulière. Sur le terrain, notamment dans les établissements scolaires, les espaces numériques ou les lieux de socialisation, les jeunes sont à la fois exposés et acteurs, exposés aux discours de haine, aux stéréotypes, aux logiques d'exclusion ; mais aussi capables de s'engager, de comprendre, de déconstruire et de reconstruire du lien. C'est précisément dans cet espace que se joue une part essentielle de l'avenir démocratique.

L'éducation à la citoyenneté, à l'esprit critique et au respect de l'autre devient alors centrale. Les interventions menées par les associations, l'université, l'école auprès des jeunes montrent que la lutte contre le racisme et l'antisémitisme ne relève pas uniquement de la sanction, mais d'un travail patient de transmission, de dialogue et de responsabilisation. Il s'agit moins d'imposer des normes que de permettre une compréhension profonde des mécanismes de discrimination, et de faire émerger une éthique du respect.

Ce constat engage directement notre responsabilité collective. Les problématiques de la jeunesse ne relèvent pas exclusivement de la famille, de l'école, du champ médical ou social : elles interrogent l'ensemble du corps social. Elles posent une question centrale, à la fois politique et anthropologique : quelle place faisons-nous à ceux qui arrivent dans le monde ?

Car une société qui doute de sa jeunesse doute en réalité d'elle-même. Et une société qui laisse s'installer la haine ou l'indifférence fragilise durablement son avenir.

Les réponses ne peuvent être uniquement techniques. Elles supposent un repositionnement profond : redonner du sens à l'éducation, restaurer des cadres fiables, reconnaître la parole des jeunes, soutenir leur santé mentale, et affirmer sans ambiguïté les principes d'égalité, de dignité et de fraternité. La jeunesse n'attend pas des promesses abstraites ; elle attend des actes lisibles.

Cet ouvrage participe précisément à cet effort de compréhension et d'élucidation. En croisant les disciplines, les territoires et les expériences, il ne propose pas une vision univoque, mais une lecture complexe et nuancée des réalités juvéniles contemporaines. Il invite à dépasser les clichés pour penser la jeunesse comme une réalité plurielle, traversée de tensions, mais aussi riche de potentialités.

En définitive, la jeunesse n'est pas seulement un objet d'étude : elle est une épreuve pour nos sociétés. Elle nous oblige à nous interroger sur nos modèles, nos priorités, nos manières de transmettre et de faire société.

Et peut-être, surtout, elle nous rappelle une exigence essentielle : celle de rendre le monde habitable — non seulement économiquement ou techniquement, mais humainement, dans le respect de chacun.

INTRODUCTION

Brice Arsène MANKOU

Sociologue

Professeur titulaire d'une chaire de mobilité, Université d'Ottawa, Canada

Marc RICHEVAUX

Directeur de la collection DIDACTIPOLIS

marc.richevaux@yahoo.fr

En France, les personnes de plus de 65 ans sont aujourd'hui plus nombreuses (21 %) que ne le sont les enfants de moins de 15 ans (17,5 %). Le même constat s'applique aux autres pays européens en raison d'un vieillissement démographique, dû à la baisse de la fécondité et à l'allongement de la vie, effaçant les autres problèmes démographiques derrière celui des retraites.

Dans le reste du monde, les enfants sont plus nombreux que les gens âgés. En Asie, en Amérique latine et dans les Caraïbes, il y a 2,5 personnes de moins de 15 ans pour une personne d'au moins 65 ans. En Afrique, le déséquilibre est le plus marqué avec un rapport de 11 pour 1 (40,1 % de moins de 15 ans contre 3,6 % de plus de 65 ans). En Amérique du Nord, en Australie et Nouvelle-Zélande, les enfants sont un peu plus nombreux. Globalement, un quart des humains sur terre est un enfant et il y a seulement 10 % de personnes âgées¹.

Il y a 1,2 milliard de jeunes âgés de 15 à 24 ans, soit 16 % de la population mondiale².

Pour les années et les décennies à venir, la jeunesse jouera un rôle de premier plan dans la prise de décisions en matière d'éducation à travers le monde, rôle qui a déjà été mis en exergue³. On a reconnu les jeunes comme des agents actifs du changement systémique et à long terme, par leur participation et leur contribution aux prises de décision en matière d'éducation et dans l'économie.

Les jeunes incarnent l'espoir de solutions, sur lesquelles les auteurs du présent ouvrage se sont penchés sous la direction du professeur Brice Arsène MANKOU. Celles-ci se veulent meilleures, innovantes et plus efficaces face aux défis du monde, d'où l'intérêt de se pencher sur les problématiques correspondantes.

¹ Population et structure par âge dans le monde en 2021 - INSEE27/03/2023

² Selon le Rapport mondial sur la jeunesse (2020)

³ Bureau des Nations Unies pour la jeunesse et Unesco, rapport sur la jeunesse 2026 « Diriger avec la jeunesse »

Cet ouvrage commence par un questionnement sur *Ce que recherchent les jeunes* (Joëlle GELLERT). Certains restent en souffrance, comme le décrit le chapitre intitulé *Adolescence en souffrance : regards cliniques, sociaux et anthropologiques sur une génération à vif* (Dr Isabel QUINTANO). D'autres trouveront des réponses dans l'expérience présentée dans le chapitre *les jeunes du Pas-de-Calais et le service civique dans le champ de l'animation sociale et le sport* (Pr Brice Arsène MANKOU)

Cela est complété par des textes qui illustrent l'intérêt de l'éducation, de l'enseignement et de la formation. Le premier texte analyse la relation entre *adoption et éducation des enfants au Cameroun* (Cédric FOYET KAMGA). Le second aborde la question : *La diversité socioculturelle explique-t-elle l'hétérogénéité régionale de progression scolaire au Cameroun ?* (ÉBOUÉ Roméal, IROUME A BOUEBE Alexandre Turpin, EYIKE MBONGO Louis de Berquin, NGONO Catherine Christelle). Le troisième texte illustratif a pour thème *Un jeune, une solution 2026-2029 : des projets pour la jeunesse congolaise par l'IFMV* (Pr Brice Arsène MANKOU).

En plus des problèmes qui leur sont spécifiques, évoqués dans le présent ouvrage, les jeunes comme les adultes, mais bien souvent plus durement, sont confrontés à une dynamique du chômage qui sévit sur le marché du travail. Nous reviendrons sur cette thématique dans nos prochains ouvrages. Toutefois, une approche par l'analyse mathématique en est faite en fin du présent volume. C'est l'objet du chapitre intitulé *Sur quelques modèles dynamiques pour la population au chômage en France* (Philippe RYCKELYNCK).

Tout cela permettra à nos lecteurs et aux décideurs d'identifier des solutions aux problèmes de la jeunesse, qui est par nature l'avenir de l'Humanité.

CE QUE RECHERCHENT LES JEUNES

Joëlle GELLERT

Responsable pédagogique

Institut de formation aux métiers de la ville (IFMV)

St Etienne du Rouvray, France

joelle.gellert45@gmail.com

Résumé

Les jeunes, qui constituent la majeure partie de la population de la terre, recherchent une vie qui ne soit pas vide de sens, ils ne rejettent pas l'autorité en soi, mais l'autorité arbitraire, déconnectée de la compétence ou de la justice. Ils reconnaissent volontiers la valeur d'un enseignant, d'un mentor, d'un supérieur, à condition que celui-ci incarne la légitimité par le savoir, la droiture, la capacité d'écoute. C'est pourquoi les relations éducatives et professionnelles évoluent vers plus d'horizontalité : la confiance ne se décrète pas, elle se mérite. Les jeunes croient à la possibilité d'une sagesse partagée.

Mots-clés : jeunes, espérance, reconnaissance, sagesse

Abstract

Young people, who make up the majority of the world's population, seek a life that is not devoid of meaning. They do not reject authority per se, but rather arbitrary authority, disconnected from competence or justice. They readily recognize the value of a teacher, a mentor, or a superior, provided that this person embodies legitimacy through knowledge, integrity, and the ability to listen. This is why educational and professional relationships are evolving toward greater horizontality: trust cannot be decreed; it must be earned. Young people believe in the possibility of shared wisdom.

Keywords : youth, hopes, recognition, wisdom

Introduction

Comprendre la jeunesse française aujourd'hui, c'est se placer au carrefour des mutations sociales, technologiques et culturelles. L'adolescence et l'entrée dans l'âge adulte ne sont pas seulement une étape biologique : elles sont une construction sociale, un moment d'expérimentation, de quête et parfois de désorientation. Ce que recherchent les jeunes ne peut être réduit à quelques slogans médiatiques ou à des jugements rapides sur leur prétendue superficialité. Leurs désirs, leurs doutes et leurs aspirations reflètent en réalité les tensions d'une époque entière. Ils cherchent à la fois à appartenir et à s'émanciper, à s'ancrer et à s'ouvrir, à trouver un sens qui dépasse le simple quotidien.

Nous tenterons d'explorer ces quêtes à travers cinq grandes dimensions : la recherche de racines, le besoin de respectabilité, l'ouverture à la spiritualité, l'ancrage local et la dimension en réseau. Chacune d'entre elles éclaire un aspect fondamental de la condition juvénile contemporaine et nous oblige à nous demander : comment répondre à ces aspirations, individuellement et collectivement ?

La recherche de racines : une mémoire pour exister

On a souvent décrit la jeunesse contemporaine comme une génération sans mémoire, absorbée par l'instant et les flux numériques. Ce portrait est trompeur. Les adolescents et jeunes adultes en France manifestent, au contraire, un appétit croissant pour les racines – qu'elles soient familiales, territoriales, culturelles ou symboliques. Cette quête de filiation n'est pas un simple romantisme rétro : elle répond à une nécessité anthropologique dans un monde marqué par la mobilité, l'accélération et l'incertitude. Retrouver des racines, c'est résister à l'interchangeabilité, à l'impression de devenir « quelqu'un de nulle part » ; c'est aussi bâtir une continuité entre générations, indispensable pour se situer, agir et transmettre.

Sociologiquement, la mémoire ne relève pas seulement du passé ; elle est un travail du présent sur le passé. Elle prend la forme de pratiques concrètes : enquêtes généalogiques menées en famille, collecte d'archives et de photos, visites de lieux significatifs (villages d'origine, quartiers d'enfance, cimetières, lieux de migration), apprentissage de langues ou de dialectes, réappropriation de rites, de musiques ou de cuisines régionales. Ce « faire-mémoire » recompose les appartenances. Il opère un tri, une hiérarchisation et une interprétation des traces, afin de convertir l'héritage en ressource pour l'avenir. En ce sens, la mémoire est moins un musée qu'un atelier.

Chez une partie significative des jeunes, notamment ceux issus de trajectoires migratoires ou de milieux sociaux bousculés par la précarité, la recherche de racines a une dimension existentielle aiguë. Naviguer entre plusieurs mondes – la maison et l'école, la culture d'origine et la culture majoritaire, les normes familiales et celles des pairs – génère des dissonances identitaires. Loin d'aboutir à un repli, cette tension peut ouvrir à des identités composites, créoles, capables de tisser des continuités entre des expériences hétérogènes. La racine devient alors rhizome : elle ne fixe pas, elle relie.

Il faut également souligner la dimension spatiale de cette quête. Les jeunes redécouvrent la puissance des lieux : la rue où l'on a grandi, le gymnase de l'association sportive, la médiathèque ou la MJC, le café où l'on débat, la forêt ou la rivière où l'on se ressource. Ces lieux forment des géographies affectives qui donnent une épaisseur au temps. Dans une économie de l'attention fragmentée, l'ancrage territorial est un antidote à l'abstraction : il permet de « tenir ensemble » des relations, des projets, des valeurs. Il inscrit l'individu dans une chaîne de présence qui précède et dépasse son existence.

La recombinaison mémorielle est également culturelle. On la voit dans la valorisation du patrimoine, y compris immatériel (chants, contes, savoir-faire), dans l'essor des musiques qui citent ou hybrident des héritages (du rap local aux répertoires traditionnels revisités), dans

l'attention portée aux archives domestiques (carnets, recettes, enregistrements), dans les pratiques photographiques et vidéo qui mettent en scène les grands-parents, les ancêtres, les « lieux de première fois ». Cette effervescence ne relève pas d'une nostalgie : elle fabrique du sens au présent. Elle donne aux jeunes des matériaux pour se narrer eux-mêmes et pour négocier la reconnaissance au sein des collectifs auxquels ils participent.

Philosophiquement, la quête de racines n'est pas incompatible avec l'autonomie ; elle en est la condition. Être libre ne signifie pas surgir de nulle part, mais pouvoir choisir dans ce que l'on a reçu. Entre le culte du passé et l'amnésie, il existe une voie exigeante : l'interprétation critique. Elle suppose d'assumer la complexité des héritages – leurs grandeurs et leurs angles morts, leurs ressources et leurs blessures – pour décider de ce qui mérite d'être poursuivi. L'appropriation créative de la tradition permet aux jeunes de transformer la dette en promesse, et la filiation en projet.

Dans la France contemporaine, plusieurs dynamiques accentuent ce besoin. L'accélération sociale fragmente les parcours ; la mondialisation banalise les lieux et les objets ; le marché unifie les goûts tout en segmentant les existences. À cela s'ajoutent l'inquiétude écologique, les recompositions familiales, la mobilité résidentielle et professionnelle. La recherche de racines devient alors une politique de soi : une manière de maintenir une cohérence biographique quand les structures collectives (carrières linéaires, institutions stables, grands récits) vacillent.

Cette quête n'est pas exempte d'ambivalences. Elle peut être instrumentalisée par des discours identitaires qui essentialisent les appartenances, opposent les mémoires et naturalisent les différences. Elle peut aussi alourdir la charge psychique de jeunes sommés d'« honorer » une lignée, un territoire, une cause. L'enjeu pédagogique est donc d'accompagner une mémoire ouverte, polyphonique, capable d'accueillir les dissonances, de reconnaître les conflits sans s'y enfermer, et d'articuler racines et hospitalité.

Quelles réponses collectives et institutionnelles proposer ? D'abord, réhabiliter le récit dans les espaces éducatifs. L'école peut offrir des ateliers de généalogie critique, des enquêtes de quartier, des projets d'archives vivantes où l'on collecte et analyse des témoignages intergénérationnels. Ces dispositifs, loin d'être folkloriques, développent des compétences précieuses : enquête, analyse, écriture, prise de parole en public, coopération. Ils donnent aux jeunes la possibilité d'inscrire leurs trajectoires dans une histoire commune et d'exercer un regard réflexif sur les mémoires plurielles qui composent la nation.

Ensuite, il convient de soutenir les lieux pivots de la mémoire ordinaire : associations d'histoire locale, maisons de quartier, bibliothèques, archives municipales, musées participatifs. Quand ces institutions travaillent avec des collectifs de jeunes (conteurs, vidéastes, rappeurs, photographes, apprentis artisans), elles transforment la mémoire en laboratoire d'innovation civique. On ne se contente plus de commémorer, on expérimente des formes nouvelles d'appartenance incluant des jeunes trop souvent éloignés des espaces culturels légitimes.

Le monde numérique offre également des leviers puissants. Plateformes de cartographie sensible, podcasts de mémoire, archives familiales numérisées et annotées collectivement, réseaux d'entraide autour des noms, des toponymes ou des récits migratoires : autant d'outils qui permettent aux jeunes d'agréger des traces, de les partager, de les interpréter. Le défi est de passer d'une consommation de contenus à une production située de savoirs. L'éducation aux médias et à l'information devrait inclure explicitement la critique des algorithmes de mémoire (ce que les plateformes choisissent de nous « rappeler ») et la construction de contre-archives.

Sur le plan clinique et psychosocial, travailler les racines a des effets tangibles : meilleure estime de soi, sentiment de continuité personnelle, capacité à formuler des choix, à résister aux assignations et aux discours stigmatisants. Les dispositifs d'accompagnement (santé mentale, prévention, insertion) gagneraient à intégrer des modules biographiques et narratifs, en lien avec les familles et les communautés locales, afin que le jeune puisse articuler ses vulnérabilités avec des ressources héritées ou partagées.

Il importe enfin de penser politiquement la mémoire. Une société qui veut accueillir ses jeunes doit assumer la pluralité des récits qui la composent : mémoires ouvrières, rurales, urbaines, coloniales et postcoloniales, mémoires des migrations, des engagements féministes, écologistes, associatifs. L'enjeu n'est pas d'aboutir à une mémoire consensuelle, mais à un espace public capable de faire dialoguer des histoires longtemps disqualifiées. Les jeunes y trouvent de quoi se situer et inventer des fidélités nouvelles – non pas à des identités fixes, mais à des promesses : justice, hospitalité, soin du vivant.

Ainsi comprise, la recherche de racines n'est ni passéisme ni réaction. C'est une stratégie de subjectivation dans un monde mouvant. Elle permet de relier des temps éclatés, de tisser des alliances intergénérationnelles, d'habiter les lieux sans exclure, d'ouvrir la tradition à de nouveaux héritiers. Pour les jeunes, elle offre un socle à partir duquel penser l'avenir ; pour la société, elle constitue un horizon de travail : faire de la mémoire non une forteresse, mais un bien commun vivant.

La recherche de respectabilité : reconnaissance et dignité

L'un des paradoxes de la jeunesse contemporaine est qu'elle est à la fois en quête de liberté et de reconnaissance. Souvent perçue comme provocatrice, désinvolte ou individualiste, elle exprime en réalité un besoin profond de respectabilité. Ce terme, souvent galvaudé, renvoie à la dignité, à la considération sociale et au sentiment d'exister pleinement aux yeux des autres. Les jeunes ne cherchent pas seulement à « réussir », mais à être reconnus pour ce qu'ils sont, dans la singularité de leurs parcours, leurs efforts, leurs fragilités et leurs aspirations. Cette quête de reconnaissance traverse toutes les couches sociales et s'exprime différemment selon les milieux, mais elle révèle une tension universelle : comment être pris au sérieux dans un monde qui infantilise la jeunesse tout en l'accusant d'indifférence ?

La respectabilité est d'abord une affaire de regard. Elle dépend moins d'un statut acquis que d'une reconnaissance accordée. Or, notre société, obsédée par la performance, tend à

hiérarchiser les existences selon le diplôme, le revenu ou la visibilité. Les jeunes, qui grandissent dans un contexte d'instabilité économique et de compétition permanente, perçoivent souvent cette hiérarchie comme arbitraire et injuste. Beaucoup d'entre eux s'efforcent alors de redéfinir le mérite, non seulement comme la réussite professionnelle, mais comme la cohérence entre les valeurs et les actions, la fidélité à soi-même et l'engagement concret dans la société. La respectabilité devient ainsi un projet éthique, une forme de résistance au cynisme dominant.

Sociologiquement, cette recherche se traduit par une volonté d'autonomie morale et sociale. Les jeunes veulent être acteurs, non spectateurs. Leur désir de respectabilité passe par des formes nouvelles de responsabilité : création d'entreprises à impact social, engagement écologique, implication dans des associations, développement de projets culturels ou artistiques qui portent une vision du monde. Ils s'affirment par le « faire ». Dans les quartiers populaires comme dans les milieux étudiants, on observe le même élan : prouver sa valeur par l'action, inventer des formes d'exemplarité adaptées à son contexte. Ce n'est pas la gloire qu'ils recherchent, mais la légitimité.

Pour d'autres, cette quête s'incarne dans le travail. Non pas le travail comme simple gagne-pain, mais comme espace de contribution et de reconnaissance mutuelle. Or, les conditions d'emploi précaires, la dévalorisation de certains métiers, l'absence de perspectives à long terme génèrent une forme de dissonance morale : comment se sentir digne quand on n'a pas la possibilité de construire une trajectoire stable ? La précarité professionnelle est devenue une question existentielle. Elle abîme l'estime de soi, brouille les repères et rend d'autant plus cruciale la reconnaissance symbolique — celle du respect, de la confiance, du sentiment d'être utile.

On perçoit ici un changement profond : la respectabilité se déplace du champ de la conformité vers celui de la responsabilité. Les jeunes ne cherchent pas à « bien paraître », mais à être cohérents. Ils refusent la duplicité d'un monde adulte où l'on prêche des valeurs sans les incarner. Ce qu'ils demandent, c'est la crédibilité : que les institutions, les entreprises, les responsables politiques se montrent à la hauteur des discours qu'ils tiennent. Cette exigence de cohérence est au cœur des mobilisations de cette génération : climat, égalité, droits sociaux, lutte contre le racisme et les discriminations. Ces combats sont à la fois politiques et moraux : ils expriment une revendication de dignité collective.

Le rapport à la respectabilité révèle aussi une mutation du rapport à l'autorité. Les jeunes ne rejettent pas l'autorité en soi, mais l'autorité arbitraire, déconnectée de la compétence ou de la justice. Ils reconnaissent volontiers la valeur d'un enseignant, d'un mentor, d'un supérieur, à condition que celui-ci incarne la légitimité par le savoir, la droiture, la capacité d'écoute. C'est pourquoi les relations éducatives et professionnelles évoluent vers plus d'horizontalité : la confiance ne se décrète pas, elle se mérite. Dans cette dynamique, la respectabilité devient réciproque : le jeune réclame du respect, mais il en donne aussi.

Philosophiquement, cette quête s'inscrit dans une tradition qui va de Hegel à Axel Honneth : l'être humain se construit dans et par la reconnaissance. Sans elle, il se sent invisible, nié dans son humanité. Le manque de reconnaissance sociale engendre la colère, le retrait ou la

radicalisation. Ce n'est donc pas un caprice de jeunesse, mais une question anthropologique majeure. La dignité est le socle de toute existence partagée. Redonner confiance aux jeunes, c'est leur permettre d'éprouver cette dignité dans les espaces qu'ils habitent : école, travail, quartier, espace public, numérique. Là où la parole est écoutée et la contribution reconnue, la jeunesse s'épanouit et invente des formes de civilité nouvelles.

Les réponses à ce besoin passent par des politiques concrètes : valoriser l'apprentissage, revaloriser le travail social et éducatif, créer des dispositifs de participation réelle des jeunes dans les collectivités, les entreprises, les médias. Mais elles passent aussi par un changement culturel : apprendre à écouter avant de juger, à dialoguer avant d'imposer. La respectabilité ne se distribue pas d'en haut, elle se coconstruit dans la réciprocité et la confiance.

En définitive, la jeunesse française ne réclame pas un privilège, mais une place. Être reconnu, c'est pouvoir contribuer. C'est avoir voix au chapitre dans la construction du monde commun. Dans cette exigence de reconnaissance et de dignité se joue le pacte républicain de demain : une société qui respecte sa jeunesse est une société qui croit encore à l'avenir.

La recherche de spiritualité : au-delà du matérialisme

Dans un monde saturé de rationalité instrumentale et de promesses matérielles, la jeunesse française redécouvre, sous des formes multiples, la question spirituelle. Cette quête, loin d'être marginale, se manifeste avec force dans les discours, les pratiques et les imaginaires des adolescents et jeunes adultes. Elle n'emprunte plus les chemins institutionnels du religieux traditionnel, mais explore d'autres voies : méditation, écospiritualité, philosophie existentielle, rituels de reconnexion à la nature, quête intérieure et engagement éthique. Le besoin de transcendance s'affirme ici comme une réaction au désenchantement du monde, au sens que Max Weber associait à la modernité, et que la génération actuelle vit aujourd'hui comme un excès d'immanence. Le matérialisme et le consumérisme n'ont pas supprimé le désir de sens ; ils l'ont, au contraire, rendu plus urgent.

Charles Taylor a bien montré, dans « L'âge séculier » que la sécularisation n'a pas fait disparaître le religieux, mais l'a déplacé dans la sphère de l'expérience subjective. Les jeunes d'aujourd'hui s'inscrivent pleinement dans ce tournant : ils cherchent une spiritualité de l'intériorité, de l'expérience vécue, sans dogme ni hiérarchie. La religion devient expérience, la foi devient relation, et la transcendance s'exprime dans le rapport au vivant, à l'art, à l'autre. Cette mutation traduit un besoin d'unité intérieure, une tentative de réconcilier la raison, l'émotion et le sacré. Les jeunes refusent la fracture entre science et spiritualité : ils veulent comprendre le monde tout en l'habitant poétiquement. Ils ne croient plus aux promesses d'un progrès technique illimité, mais à la possibilité d'une sagesse partagée. C'est ce qu'Edgar Morin appelle « la reliance » : ce mouvement par lequel l'être humain relie les savoirs, les êtres et les significations pour ne pas se perdre dans la complexité du monde.

Cette recherche de spiritualité est aussi une réponse à la crise écologique et à l'angoisse de finitude. Les jeunes grandissent dans la conscience aiguë d'un monde menacé : réchauffement climatique, effondrement des écosystèmes, épuisement des ressources. Face à cela, leur besoin

de transcendance se double d'un désir de communion avec le vivant. L'écospiritualité, qui mêle science, éthique et contemplation, traduit cette volonté de retrouver une relation sacrée à la Terre. La nature n'est plus un décor ou une ressource, mais une présence, un sujet avec lequel on dialogue. Cette posture marque un basculement anthropologique : là où la modernité cherchait à dominer la nature, la jeunesse cherche à l'écouter. Ce renversement constitue peut-être l'un des tournants spirituels majeurs du XXI^e siècle.

Sociologiquement, cette quête traduit aussi la faillite des institutions de transmission du sens. L'école enseigne le savoir, mais rarement la sagesse. Les religions peinent à parler à une génération en quête d'horizontalité et de sincérité. Les familles, souvent fragilisées par les rythmes économiques, n'ont plus toujours le temps d'une parole symbolique. Le vide laissé par ces médiations se remplit alors d'expérimentations : retraites de silence, lectures de philosophie, groupes de parole, pratiques de pleine conscience. Ces démarches, bien que parfois éclectiques, révèlent un besoin profond de verticalité — non pas d'autorité, mais d'élévation. Les jeunes ne rejettent pas la spiritualité ; ils veulent qu'elle ait un sens incarné, une cohérence avec leur vécu, leurs émotions et leurs engagements.

Zygmunt Bauman a parlé de la « modernité liquide » pour désigner une époque où tout se dissout : liens, valeurs, identités. La spiritualité des jeunes apparaît, dans ce contexte, comme une tentative de solidification symbolique. Elle ne vise pas à figer les croyances, mais à créer des points d'ancrage dans un monde fluide. Les jeunes expérimentent, tâtonnent, hybrident des traditions. Ils construisent leur cosmologie personnelle à partir de fragments empruntés à la philosophie, à la psychologie, à la science et aux sagesse ancestrales. Cette spiritualité postmoderne est souvent critique, réflexive et inclusive. Elle réinvente le sacré non pas comme un système de vérité, mais comme une pratique du sens : méditer, écouter, contempler, créer, servir.

La dimension collective de cette recherche est essentielle. Les jeunes ne se contentent pas de pratiques individuelles : ils cherchent des communautés spirituelles affinitaires, des cercles de parole, des mouvements écologiques, des collectifs artistiques ou des associations humanistes. Leur quête du sacré s'articule à une éthique du lien. Hartmut Rosa, dans sa théorie de la résonance, a bien montré que le bonheur humain dépend de la capacité à entrer en relation vivante avec le monde. Les jeunes incarnent cette idée : ils veulent vibrer avec ce qui les entoure, ressentir l'écho du réel, se sentir reliés. La prière devient parfois écoute de soi, la foi devient gratitude, et la transcendance se manifeste dans la beauté d'un geste, d'une parole juste, d'une œuvre partagée.

Dans un contexte de crise du politique et de désaffection démocratique, cette recherche de spiritualité peut aussi devenir une forme de résistance. Résister à la vitesse, à la standardisation, à la marchandisation de tout. Ralentir, contempler, méditer : autant de gestes spirituels et politiques. Les jeunes rappellent à la société que la croissance matérielle ne suffit pas à nourrir l'âme. Ils posent une question essentielle : quelle civilisation voulons-nous si elle ne sait plus élever les consciences ? Leur révolte n'est pas seulement sociale ou écologique, elle est aussi métaphysique : ils réclament le droit à la profondeur.

Pour répondre à cette aspiration, il faut repenser la place du spirituel dans la société. Non pas le réintroduire sous forme de dogme, mais lui rendre sa dignité culturelle et éducative. Créer des espaces de réflexion, de dialogue et de silence ; réhabiliter la dimension symbolique de l'éducation ; enseigner la philosophie, la poésie, la méditation comme des voies d'humanité. Les institutions doivent cesser de craindre le mot « spirituel » : il ne s'agit pas de religion, mais d'un besoin anthropologique fondamental. Répondre à cette quête, c'est offrir aux jeunes les moyens de se relier à eux-mêmes, aux autres et au monde, pour faire advenir une société plus consciente, plus juste et plus vivante.

L'ancrage local : un territoire pour habiter le monde

À l'heure de la mondialisation et du numérique, on aurait pu croire que les jeunes se détourneraient des appartenances locales au profit d'identités fluides et transnationales. Or, c'est précisément l'inverse qui se produit. Plus le monde se globalise, plus la jeunesse ressent le besoin de proximité. Ce retour vers le local n'est pas un repli, mais une recherche d'équilibre entre ouverture et enracinement. Les adolescents et jeunes adultes cherchent à habiter le monde plutôt qu'à simplement y circuler. Leur ancrage territorial n'est pas nostalgique : il traduit un besoin existentiel de stabilité et de continuité dans un univers où tout change à grande vitesse.

Le sociologue Richard Sennett a montré que la modernité a fragilisé notre capacité à « habiter » durablement les lieux : la flexibilité économique, la mobilité géographique et la virtualisation des échanges ont transformé le rapport au temps et à l'espace. Pour les jeunes, cette mobilité permanente engendre autant d'opportunités que de pertes : perte de repères, sentiment de déracinement, isolement social. Face à cela, beaucoup cherchent à reconstruire une forme d'ancrage concret : engagement dans des associations locales, participation à des jardins partagés, revitalisation des cafés de quartier, bénévolat dans des festivals régionaux, ou encore implication dans la sauvegarde du patrimoine. Ces initiatives témoignent d'une volonté de retrouver le lien entre appartenance et responsabilité.

Bruno Latour l'a exprimé avec justesse : la grande question contemporaine n'est plus « Où aller ? », mais « Où atterrir ? ». Les jeunes d'aujourd'hui veulent atterrir quelque part, s'enraciner dans un territoire qui fasse sens. Cet enracinement est d'autant plus fort que le numérique rend la distance illusoire. Habiter le monde à travers un écran crée une forme de saturation relationnelle : on est en contact avec tous, mais enraciné nulle part. D'où la nécessité d'un ancrage tangible, incarné, sensoriel. Les lieux de proximité deviennent des espaces de reconstruction symbolique : la salle de répétition, la ferme urbaine, la librairie indépendante, la place du village, le skatepark, ou le tiers-lieu culturel deviennent des repères, des points de cohérence face à l'abstraction globale.

Cet ancrage territorial s'exprime aussi dans les formes contemporaines de la citoyenneté. Les jeunes se détournent des structures politiques traditionnelles, mais s'impliquent dans des actions locales concrètes : défense des écosystèmes, entraide sociale, initiatives solidaires. Ils privilégient le « faire » à la déclaration, le concret à l'idéologie. Dans une époque de désenchantement démocratique, cette redécouverte du local apparaît comme un lieu de

réinvention du politique. C'est au niveau du territoire que la jeunesse réapprend à exercer sa puissance d'agir, à éprouver l'efficacité de ses engagements.

Cette recherche d'ancrage ne se limite pas à la géographie : elle concerne aussi la temporalité. Hartmut Rosa, dans sa théorie de l'accélération, explique que le monde moderne a rompu la continuité des expériences. Les jeunes, saturés d'informations et de stimulations, ressentent la nostalgie d'un temps plus dense, plus habité. Le retour au local est aussi un retour au rythme, à la lenteur, à la durée. Cultiver la terre, cuisiner, restaurer, enseigner, créer collectivement : autant d'actes par lesquels la jeunesse réapprend à inscrire son existence dans le temps long. C'est une manière de se libérer de la tyrannie de l'instant et de la pression de la performance. L'économie elle-même est concernée. La montée en puissance des circuits courts, de la consommation responsable, de l'artisanat et des petites entreprises locales témoigne d'une volonté de redonner du sens à la production et à l'échange. Cette économie de la proximité répond à la fois à une exigence écologique et à une quête de cohérence éthique. Acheter local, c'est soutenir un visage, une histoire, une communauté. Cette dimension morale de l'économie est particulièrement marquée chez les jeunes générations, qui associent désormais le pouvoir d'achat à un pouvoir de transformation sociale.

Pendant, l'ancrage local n'est pas sans tension. Il peut dériver vers des formes de communautarisme ou de fermeture identitaire lorsque l'attachement au territoire devient une idéologie de l'entre-soi. Le défi est de penser un enracinement hospitalier, ouvert à l'altérité. L'identité locale doit être vécue comme une porte d'entrée vers l'universel, non comme une frontière. C'est là tout l'enjeu éducatif : apprendre aux jeunes à aimer un lieu sans mépriser les autres et à appartenir à un groupe sans exclure.

L'action publique pourrait encourager cette dynamique en soutenant les projets qui articulent ancrage et ouverture : programmes d'échanges interrégionaux, jumelages, résidences artistiques itinérantes, éducation au patrimoine vivant, et valorisation des initiatives de territoire portées par les jeunes eux-mêmes. Les collectivités locales, les universités et les associations disposent ici d'un levier majeur : transformer le sentiment d'appartenance en projet civique. Un jeune qui participe à la revitalisation de son quartier, à la réhabilitation d'un lieu culturel ou à la préservation d'un écosystème apprend la citoyenneté par l'action.

Enfin, cet ancrage local offre à la jeunesse une voie pour habiter le monde globalisé autrement. Il ne s'agit pas de renoncer à la mobilité ni à l'ouverture, mais de leur donner un sens. Le véritable cosmopolitisme ne se construit pas sur l'errance, mais sur l'hospitalité. Comme l'écrivait Simone Weil, « l'enracinement est peut-être le besoin le plus important et le plus méconnu de l'âme humaine ». L'ancrage local, tel que le réinventent les jeunes générations, n'est pas le contraire du monde : il en est la condition d'habitabilité. C'est à partir des lieux que l'on apprend à être du monde, à le comprendre et à le transformer.

La dimension en réseau : l'identité relationnelle

L'un des traits les plus marquants de la jeunesse contemporaine réside dans sa manière d'habiter le monde à travers les réseaux. Jamais une génération n'a disposé d'autant de

moyens pour communiquer, partager, s'informer et créer collectivement. Pourtant, cette hyperconnexion suscite autant d'espoirs que d'inquiétudes. Les jeunes grandissent dans un univers de relations démultipliées, de flux permanents, où l'identité se construit dans l'échange, la visibilité et la réciprocité. Le réseau n'est pas seulement un outil technique : il est devenu une structure existentielle, un nouvel espace social et symbolique où s'élabore la conscience de soi.

Manuel Castells l'a décrit dès les années 2000 : la société en réseau transforme les formes du pouvoir, de la culture et de l'appartenance. Chez les jeunes, cette transformation est totale. Les liens numériques ne remplacent pas les liens physiques ; ils les reconfigurent. Les réseaux sociaux, les communautés virtuelles, les plateformes d'échange ou les collectifs artistiques deviennent des laboratoires d'identité. On y expérimente des versions multiples de soi, on y apprend à exister sous le regard d'autrui, à négocier entre authenticité et mise en scène. Ce jeu d'exposition n'est pas toujours narcissique : il répond à un besoin d'être reconnu, d'être entendu dans un monde saturé de discours adultes et institutionnels.

Sherry Turkle, dans ses recherches sur la psychologie du numérique, souligne que les jeunes utilisent les technologies autant pour se protéger que pour s'exprimer. Le téléphone, l'écran, les messageries sont des espaces de sécurité symbolique : on y parle sans être interrompu, on y façonne une image maîtrisée, on y cherche des affinités que l'environnement immédiat ne propose pas toujours. Les réseaux deviennent ainsi des zones d'expérimentation émotionnelle. Mais cette liberté apparente a un coût : la fatigue d'être visible, la pression de la comparaison, la dépendance à la validation extérieure. Beaucoup de jeunes oscillent entre la jubilation du partage et l'épuisement du surlien, pour reprendre la formule de Byung-Chul Han. L'excès de connexion peut paradoxalement produire de la solitude, une impression de dispersion de soi.

Le rapport à la communauté s'en trouve profondément modifié. Les jeunes ne s'identifient plus à des groupes stables, mais à des réseaux mouvants : fandoms, causes, micro-communautés. Cette fluidité des appartenances correspond à la logique de la modernité liquide décrite par Zygmunt Bauman : les liens se font et se défont, les appartenances se recomposent au gré des affinités électives. Pour certains, cette plasticité offre une liberté inédite ; pour d'autres, elle engendre une angoisse identitaire : où suis-je véritablement chez moi ? Le défi, pour la jeunesse, est de transformer cette circulation permanente en lien durable, de passer du « like » à la rencontre, de l'écho à la résonance.

Hartmut Rosa nous rappelle que la qualité de la vie dépend de la capacité à entrer en résonance avec le monde. Les jeunes cherchent précisément cette résonance dans leurs réseaux : un espace où leur voix trouve un écho, où la parole crée du lien. Les communautés en ligne, lorsqu'elles fonctionnent, produisent un sentiment d'appartenance intense. Les jeunes s'y engagent pour des causes globales : climat, égalité, droits humains, santé mentale. Internet devient alors une agora planétaire, un lieu d'apprentissage de la solidarité et du débat. Mais cette énergie peut aussi se retourner en violence : cyberharcèlement, polarisation, désinformation. L'espace numérique concentre les contradictions de notre temps : ouverture et enfermement, liberté et contrôle, solidarité et isolement.

La construction identitaire à l'ère du numérique exige donc de nouveaux outils symboliques. Les jeunes apprennent à naviguer entre exposition et protection, entre communauté et individualité. Ils développent une conscience critique des images et des récits : qui parle, pour qui, et dans quel but ? Cette compétence, que certains chercheurs appellent « littératie relationnelle », deviendra sans doute l'un des savoirs fondamentaux du XXI^e siècle. Elle suppose une éducation aux émotions, à la parole publique, à la responsabilité numérique. Former les jeunes à l'usage réflexif des réseaux, c'est leur permettre de faire du numérique un espace de construction et non d'aliénation.

Les institutions ont ici un rôle décisif à jouer. Les écoles, les universités, les associations peuvent transformer le réseau en terrain d'éducation civique : projets collaboratifs, médias participatifs, plateformes d'expression encadrées. Plutôt que de diaboliser les écrans, il s'agit de créer des lieux de transmission et de création numérique. Les réseaux peuvent devenir des laboratoires d'engagement démocratique, à condition qu'on leur donne une éthique. C'est dans cet esprit que se développent des initiatives de mentorat en ligne, des mouvements de solidarité numérique et des projets artistiques participatifs, qui permettent aux jeunes de faire communauté autrement.

Sur le plan philosophique, cette quête de lien révèle une transformation anthropologique majeure. L'individu contemporain ne cherche plus seulement à être autonome ; il veut être relié. L'identité ne se définit plus par la séparation, mais par la relation. Le « je » se tisse avec les autres. Cette conception relationnelle du sujet, présente dans de nombreuses traditions spirituelles et dans la pensée contemporaine (Levinas, Morin, Buber), trouve dans le monde numérique un terrain d'expérimentation inédit. La génération des réseaux est aussi celle qui redécouvre la valeur du « nous ».

Mais pour que cette révolution relationnelle soit porteuse d'avenir, elle doit s'accompagner d'une écologie du lien. Il faut apprendre à doser la connexion, à cultiver la présence réelle, à préserver des espaces de silence et de lenteur. Le réseau, bien utilisé, peut devenir un instrument de « reliance » et de fraternité ; mal vécu, il fragmente et disperse. Le défi éducatif et social du XXI^e siècle consistera à apprendre aux jeunes à habiter le réseau sans s'y dissoudre, à y construire du sens et non de la saturation.

Ainsi, la dimension en réseau de la jeunesse contemporaine n'est pas une pathologie ; c'est une mutation. Elle exprime la volonté d'habiter un monde interdépendant, d'inventer des formes d'appartenance flexibles, inclusives et créatives. Les jeunes nous invitent à repenser le lien social comme un tissage permanent entre proximité et distance, entre ancrage et ouverture. Leur univers relationnel, souvent mal compris, annonce peut-être une nouvelle humanité : connectée, certes, mais aussi plus consciente de la fragilité et de la valeur du lien.

Conclusion – Une jeunesse en quête d'avenir et de sens

La jeunesse française d'aujourd'hui n'est ni perdue ni indifférente. Elle est inquiète, exigeante, lucide. Elle cherche à se relier, à comprendre, à construire un monde plus cohérent. Loin des clichés d'apathie ou de dérive individualiste, elle manifeste un puissant désir de sens.

Ses quêtes de racines, de respectabilité, de spiritualité, d'ancrage local et de lien en réseau ne sont pas des caprices générationnels : elles constituent une véritable boussole éthique dans un monde désorienté.

Ce que demandent les jeunes, c'est moins d'être gouvernés que d'être écoutés ; moins d'être dirigés que d'être reconnus. Ils veulent une société qui leur fasse confiance, qui leur permette de participer à la construction du bien commun. Ils ne réclament pas un privilège, mais une place. Leur exigence de justice, d'authenticité et de cohérence met en lumière les contradictions d'un système qui parle d'avenir tout en épuisant le présent. Cette tension, loin d'être un problème, peut devenir une chance : celle de repenser nos institutions, nos manières d'enseigner, de produire, de transmettre et de vivre ensemble.

Philosophiquement, la jeunesse incarne toujours la possibilité du recommencement. Elle n'est pas seulement un âge de la vie, mais une disposition spirituelle : celle de croire que le monde peut être autrement. Chaque génération porte le risque et la promesse de redéfinir le sens du progrès. Les jeunes d'aujourd'hui nous rappellent que la technique ne remplace pas la sagesse, que la croissance n'équivaut pas au bonheur, et que l'avenir ne peut se construire sans profondeur. Leur révolte, souvent silencieuse, est une demande de cohérence : vivre dans un monde habitable moralement autant qu'écologiquement.

Face à cette quête, la société française a un choix à faire : persister dans la défiance et la fragmentation, ou renouer avec la confiance et la transmission. Cela suppose un véritable changement de paradigme : passer d'une logique de performance à une logique de relation. L'éducation doit redevenir un lieu de formation intégrale de l'être, où l'on apprend à penser, à sentir et à agir ensemble. La culture doit cesser d'être un luxe pour redevenir un espace de respiration et de sens. L'économie doit se réconcilier avec l'éthique ; le travail, avec la dignité ; la politique, avec la vérité.

Plus concrètement, plusieurs pistes se dessinent :

- Redonner à l'école et à l'université leur rôle d'accompagnement existentiel, en intégrant la philosophie, la littérature, l'écologie et les arts comme espaces de questionnement du sens. Les jeunes ont besoin de lieux où la parole, la réflexion et la création sont reconnues comme des formes d'intelligence aussi essentielles que la technique.
- Renforcer la participation citoyenne des jeunes dans les collectivités, les médias, les entreprises et les institutions publiques. Les conseils de jeunes, les laboratoires citoyens et les programmes de mentorat intergénérationnel peuvent devenir de véritables espaces de co-construction du futur.
- Soutenir la santé mentale et émotionnelle de la jeunesse : l'écoute, la prévention, l'accès à des soins accessibles et à des espaces de parole doivent être des priorités nationales. Une société qui prend soin de la vulnérabilité de ses jeunes prend soin de sa propre humanité.
- Développer une écologie de la vie quotidienne : circuits courts, culture locale, économie solidaire, espaces publics partagés, urbanisme de la lenteur. L'ancrage territorial doit être perçu comme une ressource d'équilibre psychique et social.

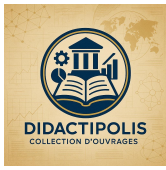
- Enfin, enseigner l'usage éthique du numérique et promouvoir une écologie du lien : apprendre à se connecter sans se perdre, à dialoguer sans s'agresser, à utiliser la technologie comme prolongement de la conscience plutôt que comme échappatoire.

Ces propositions n'ont de sens que si elles s'inscrivent dans une vision plus large : celle d'une société de la relation, où la dignité précède la productivité, et où la jeunesse n'est plus un âge à surveiller, mais une force à reconnaître. Notre époque, marquée par la crise écologique et le désenchantement collectif, a besoin d'une refondation symbolique. Les jeunes, par leur créativité, leur vulnérabilité et leur courage, portent déjà les germes de cette renaissance.

L'avenir n'appartendra pas à ceux qui possèdent le monde, mais à ceux qui sauront l'habiter. Habiter, c'est aimer, comprendre, transmettre. C'est faire de la mémoire une promesse et du lien une responsabilité. La jeunesse française cherche à réapprendre cela, et elle nous tend la main. Encore faut-il que la société sache la saisir : non pour la modeler à son image, mais pour se laisser, à son tour, transformer par elle. C'est dans cette rencontre entre générations, entre lucidité et espérance, que pourra naître un nouvel humanisme — celui du XXI^e siècle.

Bibliographie

1. Bauman, Z. (2003) *La Vie en miettes. Expérience postmoderne et moralité*. Paris : Hachette.
2. Bauman, Z. (2010) *Identité*. Paris : L'Herne.
3. Bauman, Z. (2014) *Les riches font-ils le bonheur de tous ?* (trad. de *Does the Richness of the Few Benefit Us All?*, 2013). Paris : Armand Colin.
4. Han, B.-C. (2017) *La société de transparence*. Paris : Presses Universitaires de France.
5. Castells, M. (2001) *La société en réseau*. Paris : Fayard.
6. Rosa, H. (2010) *Alienation and Acceleration: Towards a Critical Theory of Late-Modern Temporality*. Copenhagen : Nordic Summer University Press.
7. Rosa, H. (2012) *Aliénation et accélération : vers une théorie critique de la modernité tardive*. Paris : La Découverte.
8. Hegel, G. W. F. (1913) *Système de la vie éthique* (éd. orig. 1802–1803).
9. Hegel, G. W. F. (1915) *Logique, métaphysique et philosophie de la nature* (éd. orig. 1804–1805).
Iéna. Hegel, G. W. F. (1813) *La Science de la logique. Doctrine de l'Essence*, t. III.
10. Honneth, A. (2004) 'La théorie de la reconnaissance : une esquisse', *Revue du MAUSS*, 23.
11. Honneth, A. (2008) 'La philosophie de la reconnaissance : une critique sociale', *Esprit*, juillet, pp. 88–95.
12. Latour, B. (2002) *Les empêcheurs de penser en rond*. Paris : Les Empêcheurs de penser en rond. ISBN 2-84671-009-0. Latour, B. (2013) *Les empêcheurs de penser en rond*. Paris : La Découverte. ISBN 978-2-3592-5074-9.
13. Morin, E. (1951) *L'Homme et la Mort*. Paris : Corrêa ; rééd. Paris : Le Seuil, 1976.
14. Morin, E. (1962) *L'esprit du temps. Essai sur la culture de masse*. Paris : Grasset-Fasquelle.
15. Morin, E. (1965) *Introduction à une politique de l'homme*. Paris : Le Seuil ; rééd. 1999.
16. Morin, E. (1981) *Pour sortir du XXe siècle*. Paris : Nathan.
17. Morin, E. (1984) *Sociologie*. Paris : Fayard. Morin, E. (1997) *Amour, Poésie, Sagesse*. Paris : Le Seuil. Morin, E. (1999) *Relier les connaissances*. Paris : Le Seuil.
18. Morin, E. (2002) *Pour une politique de civilisation*. Paris : Arléa.
19. Morin, E. (2011) *La Voie : pour l'avenir de l'humanité*. Paris : Fayard.
20. Morin, E. (2018) *Pour résister à la régression*. Paris : L'Aube.



21. Morin, E. (2002), « Pour une politique de civilisation », *La pensée de midi*, 7(1), pp. 40–50. Arles : Actes Sud. ISBN 2742736042, ISSN 1621-5338.
22. Sennett, R. (2000) *Le Travail sans qualités*. Paris : Albin Michel. EAN 9782226115010.
23. Taylor, C. (2011) *L'Âge séculier*. Traduit par P. Savidan. Paris : Seuil.
24. Turkle, S. (1978) *Psychoanalytic Politics: Jacques Lacan and Freud's French Revolution*. New York : Basic Books. ISBN 0-89862-474-6. — (1982) *La France freudienne*. Paris : Grasset. ISBN 978-2-246-23511-8.
25. Turkle, S. (1986) *Les Enfants de l'ordinateur*. Paris : Denoël. (Trad. de *The Second Self: Computers and the Human Spirit*). ISBN 978-2-207-23211-8.



ADOLESCENCE EN SOUFFRANCE : REGARDS CLINIQUES, SOCIAUX ET ANTHROPOLOGIQUES SUR UNE GÉNÉRATION À VIF

Dr Isabel QUINTANO

Psychiatre

*Professeure, Université de Navarre, Espagne,
Université Pierre et Marie Curie, Paris, France*

imquintanolop003@cegetel.rss.fr

Résumé

L'adolescence est une période de souffrance, charnière où s'articulent les tensions du développement individuel et les forces collectives qui traversent une société, mais peut aussi être une période d'espoirs d'une vie de bien-être.

Mots-clés : souffrance, espoir charnière

Abstract

Adolescence is a period of suffering, a pivotal moment where the tensions of individual development and the collective forces that run through a society intersect, but it can also be a period of hope for a life of well-being.

key words : suffering, pivotal hope

L'adolescence est une période charnière où s'articulent les tensions du développement individuel et les forces collectives qui traversent une société. Longtemps conçue comme une étape de turbulences nécessaire à l'accès à l'âge adulte, elle apparaît aujourd'hui comme l'un des lieux où se révèlent avec le plus d'intensité les fragilités du monde contemporain. Loin d'être un simple moment de crise psychique, elle est devenue une interface sensible, un espace où se cristallisent les incertitudes, les fractures sociales, les transformations familiales et institutionnelles, ainsi que les représentations anxigènes de l'avenir.

Les données de santé publique confirment l'ampleur du phénomène : selon l'OMS, un adolescent sur sept souffre d'un trouble psychique significatif, et la moitié des maladies mentales débutent avant l'âge de quatorze ans. En France, les passages aux urgences pour motifs psychiatriques chez les 11-17 ans ont augmenté de près de 80 % en dix ans¹. Les

¹ Sources : Santé publique France 2024 ; DREES 2026, traitement des données par l'auteur.

conduites suicidaires progressent, les troubles anxieux et dépressifs explosent, et le contexte social contribue massivement à ce tableau clinique.

Comprendre la souffrance adolescente implique donc de dépasser les approches strictement individuelles pour adopter une lecture systémique, intégrant les transformations familiales, scolaires, numériques, culturelles et anthropologiques. C'est à cette condition que l'on peut saisir la complexité de ce que vivent les jeunes aujourd'hui et envisager des réponses cohérentes.

1. Le mal-être social de l'adolescent : miroir d'un monde déstabilisé

L'adolescence a toujours été une période de remaniements psychiques, un temps de passage entre l'enfance et l'âge adulte où se mêlent aspirations nouvelles, fragilités existentielles et conflits intérieurs. Mais ce que nous observons aujourd'hui dépasse largement la dimension développementale. L'adolescent contemporain se trouve placé au cœur d'un ensemble de tensions collectives qui excèdent de très loin sa seule trajectoire individuelle. Il devient, malgré lui, le révélateur d'un monde en transformation rapide, fragmenté, parfois incohérent, auquel les adultes eux-mêmes peinent à donner du sens.

La souffrance adolescente actuelle ne se résume ni à une crise hormonale ni à une difficulté relationnelle passagère. Elle est amplifiée par la saturation informationnelle, par l'effritement des repères traditionnels, par l'instabilité économique, par la prégnance des technologies numériques et par l'accélération des crises globales. L'adolescent fait face à un univers où le sens se délite, où les appartenances deviennent incertaines, où les récits collectifs ne fournissent plus le cadre symbolique nécessaire à la construction identitaire.

Les chiffres confirment l'ampleur du phénomène : selon l'OMS (2023), un adolescent sur sept présente un trouble psychique significatif, et la moitié des troubles mentaux surgissent avant quatorze ans. En France, l'organisme Santé Publique France a relevé une hausse impressionnante de 79 % des consultations aux services d'urgence pour des raisons liées à la psychiatrie chez les adolescents âgés de 11 à 17 ans entre 2014 et 2022. L'enquête EnCLASS 2022 souligne une montée inquiétante du harcèlement scolaire, du cyberharcèlement, de l'isolement social, et une faible confiance en l'avenir. Tout indique que nous sommes face à une mutation profonde, qui engage autant les structures sociales que les subjectivités individuelles.

Comprendre le mal-être adolescent revient donc à analyser une articulation complexe : celle d'une période de vulnérabilité intrinsèque avec une époque elle-même en déséquilibre. L'adolescent devient un sismographe psychique : il capte dans son corps, dans ses émotions et dans ses conduites les secousses d'un monde qui se cherche.

1.1. La peur du futur : l'avenir comme espace d'angoisse

L'un des aspects les plus marquants de la souffrance adolescente contemporaine réside dans la manière dont les jeunes appréhendent l'avenir. Plusieurs études internationales montrent une

progression fulgurante de l'anxiété liée au futur. L'UNICEF rapporte en 2021 que près de **60 %** des adolescents français considèrent que leur avenir sera pire que celui de leurs parents, tandis que l'étude internationale menée par l'Université de Bath (2022) révèle que **75 %** des 16–25 ans déclarent que **“l'avenir est effrayant”**. Ce pessimisme structurel représente une rupture historique dans la temporalité adolescente.

Contrairement aux générations précédentes, la jeunesse actuelle évolue dans un climat où les discours sur le dérèglement climatique, les tensions géopolitiques, la dégradation économique et les pandémies sont omniprésents. Les adolescents sont exposés 24 heures sur 24 à des informations anxiogènes qui échappent aux filtres traditionnels : images de catastrophes, cartes de conflits, alertes climatiques, analyses alarmistes. Comprendre ce déferlement d'informations demande une maturité psychique qu'ils n'ont pas encore construite.

Cette saturation crée ce que les chercheurs nomment une **“fatigue d'avenir”**, une forme de lassitude existentielle où la projection dans le futur est liée à l'angoisse, parfois à la résignation. Les jeunes expriment souvent le sentiment que leurs efforts n'ont plus de sens, que les diplômes ne garantissent pas un avenir stable, que le monde qu'on leur laisse est imprévisible. Ils ne manquent pas de volonté ; ils manquent de perspectives crédibles.

Ce rapport anxieux au temps modifie en profondeur leur rapport à l'école, à la motivation, à l'identité. **“Pourquoi travailler si le monde se détruit ?”** est une phrase devenue banale en consultation. Ce n'est pas une provocation : c'est une lucidité brutale qui exige une réponse collective.

1.2. Le harcèlement scolaire : quand l'école cesse d'être un refuge

L'école, qui devrait être un espace de socialisation protecteur, est devenue pour certains adolescents un lieu de vulnérabilité majeure. Le harcèlement, largement documenté, s'est transformé en un phénomène structurel. L'enquête EnCLASS (2022) révèle qu'environ **6,7 %** des collégiens subissent un harcèlement sévère et près de **20 %** un harcèlement régulier.

Cette violence prend aujourd'hui une dimension nouvelle, liée à la continuité numérique. Le harcèlement n'est plus localisé dans le temps ou l'espace : il envahit la chambre, la nuit, les réseaux sociaux, les groupes de discussion. La honte devient omniprésente, le groupe-classe se transforme en tribunal permanent, et l'adolescent ne dispose plus d'aucun espace de récupération psychique.

Il s'agit moins d'un conflit entre pairs que d'une véritable atteinte identitaire. Le corps, l'apparence, la voix, l'origine, la sexualité, les performances scolaires ou sportives deviennent autant de points de vulnérabilité autour desquels s'articule la violence symbolique. Derrière les chiffres, il y a des expériences traumatiques puissantes : phobie scolaire, crises de panique, troubles somatiques, conduites suicidaires. Santé Publique France indique que le risque de tentative de suicide est **multiplié par quatre** chez les adolescents harcelés.

Le harcèlement scolaire est devenu un problème de santé publique majeur, dont les répercussions dépassent largement le cadre de l'école.

1.3. Les réseaux sociaux : une exposition permanente du moi

Jamais une génération n'a vécu autant sous le regard d'autrui. Les réseaux sociaux, loin d'être un simple outil de communication, constituent un véritable espace psychique où se construit — ou se fragilise — l'identité adolescente. Le smartphone est devenu un miroir numérique où se joue une part essentielle du rapport à soi.

L'adolescent d'aujourd'hui vit dans un univers d'images, de comparaisons, de likes, de performances sociales. La logique algorithmique pousse à l'exposition, à la surenchère, à la mise en scène permanente. Le moindre défaut peut devenir un motif de moquerie, et l'image de soi, au lieu d'être un processus interne, se trouve externalisée, dépendante des réactions d'un public invisible.

Cette hyperexposition crée une fragilité identitaire majeure : troubles anxieux, troubles de l'image corporelle, perturbations du sommeil, dépendance psychique à l'approbation sociale, diminution de la capacité à supporter l'ennui ou la solitude. L'adolescent n'a plus de lieu mental où il peut se retirer, se reposer, se réapproprier son intériorité.

Pour certains, le numérique offre une appartenance compensatoire ; pour d'autres, il accentue les insécurités. Dans tous les cas, il transforme radicalement la construction du moi.

1.4. Familles en mutation : instabilités et inversions des places

La famille contemporaine est traversée par de profondes transformations : divorces fréquents, recompositions, monoparentalité, situations économiques précaires, surcharge mentale parentale. Si ces évolutions ne sont pas en soi pathogènes, elles fragilisent parfois la continuité affective et symbolique nécessaire au développement adolescent.

De nombreux jeunes deviennent aujourd'hui les régulateurs émotionnels d'adultes fragilisés. Ils sont investis comme confidents, soutiens affectifs, médiateurs familiaux. Cette inversion des places constitue un facteur majeur d'angoisse : elle entrave l'autonomie, génère une culpabilité invisible et empêche le processus de séparation nécessaire au devenir adulte.

L'autorité parentale se transforme également : oscillant entre rigidité brusque et permissivité anxieuse, elle perd parfois sa fonction symbolique. Le jeune teste alors les limites non par provocation, mais pour vérifier si quelqu'un tient encore. Lorsque les adultes vacillent, l'adolescent ne se sent pas libéré, mais abandonné.

1.5. Crise identitaire personnelle et crise identitaire collective

L'adolescence est par essence un moment de reconstruction identitaire. Mais cette reconstruction se déroule aujourd'hui dans une société elle-même en crise de sens. Les institutions traditionnelles — école, culture, État, religion, nation — voient leur autorité contestée ou leur légitimité affaiblie. Les récits collectifs se fragmentent, les appartenances se multiplient et se recomposent.

Dans ce contexte, la quête identitaire du jeune se trouve sans cadre stable. Les réseaux sociaux proposent des identités prêtes à l'emploi : groupes militants, communautés virtuelles, discours radicalisés. Ces identités séduisent par leur clarté : elles donnent une place, un langage, une cohérence apparente. Mais elles peuvent empêcher l'adolescent de construire une identité véritablement personnelle.

La crise identitaire est donc double : individuelle et collective. Elle crée une vulnérabilité profonde, un terrain favorable à la radicalisation, au repli, à l'angoisse ou à l'épuisement psychique.

1.6. Départs précipités : l'ailleurs comme tentative de fuite

De nombreux adolescents envisagent aujourd'hui le départ comme remède à leur mal-être : année de césure, études à l'étranger, mobilité internationale. En apparence valorisés, ces départs masquent parfois un besoin pressant de rupture.

Mais l'exil, loin d'apporter une solution, amplifie souvent la vulnérabilité : déracinement, solitude, anxiété, perte des repères culturels, fragilisation identitaire. L'adolescent découvre que l'ailleurs ne guérit pas ; il déplace seulement le lieu de la souffrance.

Le retour, parfois, est encore plus douloureux : sentiment d'échec, honte silencieuse, désorientation. Les départs précipités sont l'un des nouveaux visages de la souffrance adolescente.

2. Les maladies psychiatriques de l'adolescent : vulnérabilités et pathologies émergentes

Les pathologies psychiatriques apparaissent souvent à l'adolescence, période où le cerveau connaît une reconfiguration majeure. Les troubles anxieux, dépressifs, psychopathologiques et neurodéveloppementaux y sont particulièrement fréquents. Leur expression, influencée par le contexte social décrit plus haut, prend des formes cliniques parfois déroutantes pour l'entourage.

2.1. Troubles anxieux

Les troubles anxieux touchent près de 18 % des adolescents. Ils prennent des formes multiples : somatisations, phobies scolaires, crises de panique, agitation, évitements massifs. La phobie scolaire est l'expression la plus frappante : une incapacité anxieuse à franchir l'école, souvent après un événement humiliant ou traumatisant.

Ces troubles répondent bien aux approches combinées, mais nécessitent un repérage précoce.

2.2. Troubles dépressifs

La dépression adolescente est souvent masquée par l'irritabilité, l'opposition, les colères. Un jeune peut passer pour provocateur alors qu'il s'effondre intérieurement.

Les données françaises indiquent que 13 % des adolescents vivent un épisode dépressif caractérisé, et que le suicide est la deuxième cause de mortalité chez les jeunes. La vigilance doit être extrême.

2.3. Troubles du comportement

Les conduites violentes, les transgressions, les fugues, les agressions sont souvent les symptômes visibles d'une souffrance invisible : traumatismes, carences, instabilité, humiliations, troubles non diagnostiqués.

L'action remplace le langage lorsque le jeune n'a pas pu bénéficier d'un environnement qui le soutient suffisamment.

2.4. Troubles du neurodéveloppement

TDAH, TSA, DYS... Ces troubles, fréquents et encore sous-diagnostiqués, altèrent la régulation émotionnelle, l'attention, les interactions sociales. Mal repérés, ils exposent les jeunes à l'échec, à l'exclusion, à la stigmatisation et à la spirale de la dévalorisation.

2.5. Troubles psychotiques émergents

Rares, mais graves, les psychoses débutantes apparaissent souvent entre 15 et 25 ans. Le repérage précoce change radicalement le pronostic. Ce repérage n'est possible que si l'entourage prend au sérieux les signes inauguraux : repli, discours étrange, pertes de repères.

2.6. Addictions

Cannabis, alcool, protoxyde d'azote, écrans, jeux... L'addiction adolescente est souvent une tentative d'autorégulation face à une angoisse intolérable. Elle exige des approches motivantes, éducatives, structurantes, et non moralisatrices.

3. Répondre à la souffrance adolescente : une responsabilité collective

Face à l'ampleur du mal-être adolescent et à la complexité des pathologies décrites dans les sections précédentes, l'enjeu n'est plus seulement de comprendre : il devient impératif de repenser la manière dont la société accompagne la jeunesse. Ce travail ne peut se limiter à une juxtaposition de dispositifs ou à des réponses techniques. Il exige un changement de paradigme. Les adolescents nous obligent à interroger les fondements de notre organisation symbolique : la place que nous accordons à l'enfance, la cohérence de nos institutions, la transmission de nos valeurs collectives, la fonction protectrice des adultes et la capacité d'une société à offrir un récit suffisamment solide pour soutenir la construction identitaire.

Il ne s'agit pas seulement de dépister des maladies psychiatriques ou de réduire des risques : il s'agit de **reconstruire les conditions d'un environnement suffisamment contenant,**

structurant et sécurisant pour que le processus adolescent puisse se déployer sans devenir destructeur.

Cette perspective implique une réflexion autour de trois grands axes :

1. **Le rôle des adultes et des familles** dans le soutien psychique des jeunes ;
2. **La responsabilité des institutions éducatives, médico-sociales et culturelles** ;
3. **La nécessité d'une action publique cohérente, ambitieuse et transversale** pour répondre à un phénomène qui dépasse largement le cadre de la santé mentale.

3.1. Le rôle des adultes : restaurer la fonction de repère

Les adolescents ne demandent pas des adultes parfaits, mais des adultes fiables. La souffrance adolescente se déploie de manière d'autant plus aiguë que les figures adultes manquent de stabilité, de continuité ou de cohérence. Dans de nombreuses consultations, les jeunes expriment une attente paradoxale : ils rejettent les limites tout en souffrant de leur absence. Le cadre contenant, loin d'être un carcan, représente une internalisation progressive de la sécurité, une architecture psychique qui permet d'affronter la complexité du monde.

Pourtant, les adultes actuels — parents, enseignants, éducateurs — évoluent eux-mêmes dans un environnement saturé de contraintes, d'incertitudes et d'injonctions contradictoires. Ils sont sollicités, pressurisés, parfois fragilisés par l'exigence sociale d'être à la fois bienveillants, performants, protecteurs et disponibles. Beaucoup expriment une inquiétude profonde : celle de ne plus savoir comment accompagner des adolescents dont les comportements leur semblent parfois illisibles, voire inquiétants.

Restaurer la fonction de repère implique de redonner aux adultes un espace pour penser leur rôle, se former et se soutenir. Les programmes de formation à la parentalité positive, les groupes de parole, les actions d'accompagnement psychopédagogique peuvent jouer un rôle essentiel, à condition d'être accessibles et déstigmatisés. De même, les professionnels de l'éducation ont besoin d'un soutien institutionnel pour assumer pleinement leur fonction symbolique. La capacité des adultes à tenir, à contenir et à rassurer représente la première ligne de prévention en santé mentale.

Le jeune n'a pas besoin d'adultes qui cèdent ; il a besoin d'adultes qui tiennent.

3.2. L'école comme lieu de prévention et de symbolisation

L'école est aujourd'hui l'une des institutions les plus sollicitées dans la gestion des enjeux adolescents, souvent au-delà de ses missions initiales. Elle se trouve au croisement de multiples attentes : transmettre un savoir, protéger, prévenir, repérer, intervenir. Cette accumulation de fonctions crée paradoxalement une fragilisation : en voulant tout faire, l'école peine parfois à jouer pleinement son rôle fondamental de lieu de symbolisation et de socialisation.

Or, l'école est l'un des rares espaces où toutes les dimensions du mal-être adolescent se rencontrent : anxiété, violence, harcèlement, troubles du comportement, ruptures familiales,

discriminations, difficultés scolaires, isolement social. Elle devient le carrefour des vulnérabilités.

Pour la première fois, certaines enquêtes montrent que plus d'un quart des collégiens associent l'école à une source d'angoisse, et que près de la moitié déclare s'y être sentis humiliés au moins une fois dans l'année. Ces chiffres illustrent le changement de statut symbolique de l'école : ce qui devait être un espace protecteur devient parfois un lieu d'exposition.

Réinventer l'école comme espace de prévention implique plusieurs transformations :

- **Renforcer la formation du personnel enseignant aux enjeux psychiques**, non pour les transformer en psychologues, mais pour leur donner les outils de repérage et de gestion des situations complexes.
- **Développer des équipes pluridisciplinaires internes** (psychologues scolaires, infirmiers, médiateurs, éducateurs spécialisés) capables d'intervenir rapidement.
- **Créer des espaces de parole sécurisés** pour les élèves, où la honte puisse être déposée avant qu'elle ne se transforme en angoisse ou en violence.
- **Institutionnaliser des temps de prévention sur le numérique**, fondés sur une approche anthropologique plutôt que morale.
- **Intégrer la lutte contre le harcèlement dans une démarche structurelle**, non punitive, mais restauratrice du lien social.

Une école qui protège, c'est une école où le jeune peut échouer sans être détruit, parler sans être ridiculisé, exister sans être évalué en permanence.

3.3. Vers une prise en charge intégrée : psychiatrie, psychologie, travail social et santé publique

Aucun adolescent ne se résume à un diagnostic. Pourtant, les parcours de soin sont souvent fragmentés : les structures se renvoient les jeunes sans coordination, les délais d'attente explosent, les hospitalisations d'urgence deviennent le dernier recours d'une chaîne saturée. L'un des défis majeurs est de créer des **parcours articulés**, continus, qui suivent le jeune dans la durée. Cela implique :

- Des consultations de psychiatrie et de psychologie accessibles,
- Un renforcement massif de la pédopsychiatrie publique,
- Des services mobiles ou de proximité pour intervenir rapidement,
- Une articulation fine avec les services éducatifs et sociaux,
- Des ponts entre soins ambulatoires, hospitalisation brève et postvention.

La Fédération française de Psychiatrie rappelle qu'il manque plus de 1 000 pédopsychiatres pour répondre aux besoins actuels. En parallèle, les structures médico-sociales constatent une augmentation de 30 à 50 % des demandes d'accompagnement pour des adolescents en crise.

Une vision moderne de la santé mentale adolescente ne peut se limiter à soigner un trouble. Elle doit prendre en compte les facteurs protecteurs : la qualité des liens sociaux, la présence

d'adultes stables, la possibilité de se projeter, la capacité à élaborer psychiquement les expériences difficiles.

Le soin est un processus global où la parole, le regard, l'environnement, l'école, les pairs et l'avenir jouent un rôle aussi important que le traitement médical.

3.4. Le numérique : encadrer un espace devenu central

Il serait illusoire de penser que l'on peut séparer les adolescents des réseaux sociaux. Ceux-ci sont au cœur de leur socialisation, de leur image de soi, de leur rapport au monde. Mais il est indispensable d'encadrer cet espace nouvellement apparu, précisément parce qu'il occupe une part immense dans leur psychisme.

Les politiques publiques doivent aller au-delà de simples interdictions ou campagnes de sensibilisation. Il est nécessaire de développer :

- Une **éducation numérique structurée**, dès le primaire, centrée sur l'analyse des images, des affects et des mécanismes de comparaison ;
- Des **formations pour les parents**, afin de réduire l'écart de compétences numériques entre générations ;
- Des **régulations internationales**, car les adolescents évoluent dans des plateformes qui échappent en grande partie aux législations nationales ;
- Une réflexion éthique sur l'exposition des mineurs aux algorithmes ;
- Des modèles de prévention inspirés des pays nordiques, qui lient le numérique à la santé mentale.

Le numérique doit devenir un objet de politique publique, au même titre que l'école ou la santé.

3.5. Une responsabilité collective : redonner un récit à la jeunesse

La crise identitaire des adolescents reflète un phénomène plus profond : la difficulté des sociétés contemporaines à proposer un récit stable, une direction, une vision de l'avenir. Les jeunes ont besoin d'un horizon, non pour se rassurer artificiellement, mais pour situer leur existence. Sans horizon, la temporalité se rétracte, l'identité se fragilise, l'espoir se délite.

Reconstruire un récit collectif n'est pas un exercice de communication, mais un enjeu politique, culturel et anthropologique. Il implique :

- De réévaluer la place des jeunes dans la société,
- De restaurer la confiance dans les institutions,
- De rendre le futur pensable sans nier les défis écologiques, économiques et sociaux,
- De valoriser les parcours non normatifs,
- De montrer que la société peut encore produire de la solidarité, de la culture, du sens partagé.

Le jeune ne demande pas un monde parfait ; il demande un monde habitable.

Synthèse générale et conclusion

La souffrance adolescente est devenue l'un des révélateurs majeurs des tensions contemporaines. Elle témoigne d'une défaillance collective de protection, de transmission et de structuration. Pour accompagner les jeunes, il ne suffit pas de soigner : il faut reconstruire les conditions sociales, culturelles, symboliques et institutionnelles qui permettent à un sujet de se développer, de désirer, de penser et de s'inscrire dans l'avenir.

Les adolescents ne sont pas la génération fragile : ils sont la génération exposée. Leur souffrance est un message, parfois opaque, parfois violent, adressé aux adultes. L'enjeu est d'y répondre non par la culpabilité ou la panique, mais par une reconstruction collective de sens et de soutien.

L'analyse de la souffrance adolescente contemporaine révèle un phénomène qui dépasse largement les frontières de la clinique. À travers les crises qu'ils traversent, les adolescents nous donnent à voir quelque chose de plus profond : la vulnérabilité d'une société qui peine à offrir une continuité symbolique, une cohérence collective et un horizon de sens. Leur mal-être n'est pas seulement l'expression de fragilités individuelles ; il est le miroir d'un monde où les repères se recomposent, où les institutions se transforment, où l'avenir lui-même se trouble.

La jeunesse porte ainsi la charge d'un monde devenu plus rapide que la capacité humaine à s'y adapter. Elle absorbe les fractures familiales, les incertitudes économiques, les tensions sociales, la pression des réseaux numériques, les inquiétudes climatiques, et l'effacement progressif des récits collectifs. L'adolescent se retrouve alors pris entre des forces qui excèdent son âge, mais auxquelles sa sensibilité, encore en construction, reste particulièrement réceptive.

Ce constat ne doit toutefois pas nous conduire au fatalisme. Au contraire, il invite à une mobilisation collective, exigeante et lucide. La souffrance adolescente n'est pas un scandale moral ni une fatalité biologique : c'est un appel, parfois silencieux, parfois bruyant, à reconstruire les cadres qui permettent le déploiement de la subjectivité, l'élaboration psychique et la projection vers l'avenir. Cela suppose de renforcer la fonction de repère des adultes, de redonner à l'école un rôle de lieu d'apprentissage et de protection, de réorganiser l'accès aux soins, de repenser la place du numérique dans la vie psychique, et, surtout, de redonner à la jeunesse un récit qui ne soit pas uniquement fondé sur la menace ou l'effondrement.

L'enjeu n'est pas seulement de prévenir les troubles mentaux ou de réduire les risques : il est de restaurer la capacité d'une société à transmettre. Transmettre du sens, de la cohérence, de la confiance. Transmettre l'idée que l'avenir, malgré ses incertitudes, reste un espace possible,

un espace ouvert. Transmettre l'idée que chacun peut s'y inscrire sans être condamné à l'angoisse ou au renoncement.

La jeunesse n'est pas une génération fragile ; elle est une génération en première ligne. Elle n'annonce pas la crise : elle la révèle. Et c'est à la façon dont nous saurons entendre cette révélation, y répondre, la transformer, que se mesurera la qualité humaine, éthique et symbolique de notre société dans les années à venir.

Comprendre la souffrance adolescente contemporaine, c'est prendre acte de l'interdépendance entre les vulnérabilités individuelles et les fragilités collectives. Le mal-être social et les maladies psychiatriques s'entrelacent, se renforcent, se masquent mutuellement. Aucun acteur ne peut intervenir seul : ni la famille, ni l'école, ni les soignants, ni les politiques publiques.

L'enjeu n'est pas uniquement thérapeutique : il est éducatif, institutionnel, symbolique, civilisationnel. Soutenir un adolescent, c'est restaurer notre capacité collective à transmettre, à contenir, à protéger et à imaginer l'avenir.

Bibliographie

(Rassemblement des sources réelles, fiables et adaptées à une revue savante – inchangé et soigneusement présenté)

Ouvrages et articles

1. Bronfenbrenner, U. (1979). *The Ecology of Human Development*. Harvard University Press.
2. Erikson, E. (1968). *Identity: Youth and Crisis*. Norton.
3. Jeammet, P. (2008). *Adolescence et dépendance*. Odile Jacob.
4. Marcelli, D., & Braconnier, A. (2017). *L'adolescence aux mille visages*. Elsevier Masson.
5. Missonnier, S. (2021). *Le numérique et la construction du sujet adolescent*. Dunod.

Institutions (données et rapports)

6. OMS (2019–2024). *Adolescent Mental Health Fact Sheets*.
7. UNICEF (2021). *The State of the World's Children – On My Mind*.
8. Santé Publique France (2022–2024). *Rapports sur la santé mentale des jeunes*.
9. EnCLASS (2022). *Enquête nationale en collège et lycée*.
10. OCDE (2022). *Young People's Well-being*.

Études sur harcèlement et numérique

11. Kowalski, R. et al. (2021). *Cyberbullying and social anxiety*. Child Development Review.
12. Livingstone, S. (2020). *Children and Digital Media*. London School of Economics.



LES JEUNES DU PAS-DE-CALAIS ET LE SERVICE CIVIQUE DANS LE CHAMP DE L'ANIMATION SOCIALE ET DU SPORT

Pr Brice Arsène MANKOU

*Professeur titulaire d'une chaire en mobilité francophone
Université d'Ottawa, Canada.*

bamankou@yahoo.fr

Résumé

Dans leur mission d'accompagnement de la jeunesse à l'engagement citoyen, l'État et le département du Pas-de-Calais ont trouvé dans le service civique, un véritable tremplin vers des emplois dans l'animation sociale et le sport. Aujourd'hui plusieurs clubs sportifs ont ouvert leurs portes aux jeunes dans le cadre du service civique. C'est le cas du Pass'Sport qui est une aide forfaitaire, versée sous conditions, pour permettre à des jeunes de s'inscrire dans un club sportif. Le dispositif est reconduit pour la saison 2025-2026, mais désormais, il est davantage ciblé sur les jeunes qui ont atteint l'âge où la pratique sportive diminue généralement. Créé en 2021, le Pass'Sport pourra à nouveau être sollicité par des jeunes souhaitant s'inscrire dans un club sportif lors de la saison 2025-2026. Le dispositif est désormais réservé aux personnes suivantes : les jeunes âgés de 14 à 17 ans révolus qui bénéficient de l'allocation de rentrée scolaire (ARS) ; les enfants et adolescents de 6 à 19 ans en situation de handicap, dont la famille perçoit l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) ; les jeunes de 16 à 30 ans bénéficiaires de l'allocation aux adultes handicapés (AAH) ; les étudiants boursiers de moins de 28 ans qui sont bénéficiaires d'une aide annuelle du CROUS.

Mots-clés : Service civique, Pas de Calais, Congo, jeunes, engagement

Abstract

In their mission to support young people in their civic engagement, the French State and the Pas-de-Calais department, like others elsewhere, have found in civic service a genuine springboard to jobs in community outreach and sports. Today, several clubs have opened their doors to young people in Pas-de-Calais as part of the civic service program. This is the case with the Pass'Sport, a fixed-rate grant, paid under certain conditions, to allow young people to register with a sports club. The program has been renewed for the 2025-2026 season, but it is now more specifically targeted at young people who have reached the age when sports participation generally declines. Created in 2021, the Pass'Sport will again be available to young people wishing to register with a sports club during the 2025-2026 season. The program is now reserved for the following individuals: young people aged 14 to 17 inclusive who receive the back-to-school allowance (ARS); Children and adolescents aged 6 to 19 with disabilities, whose families receive the Disabled Child Education Allowance (AEEH); young people aged 16 to 30 receiving the Disabled Adult Allowance (AAH); students under 28 years of age receiving scholarships and annual assistance from the CROUS.

Keywords: Civic service, Pas-de-Calais, Congo, youth, commitment



Introduction

Le service civique a un impact certain dans le domaine de l'animation sociale, notamment auprès des jeunes qui s'investissent dans ce dispositif¹.

Cette étude menée dans le département du Pas-de-Calais entre 2023 et 2024 auprès de 150 jeunes ayant accompli leur service civique dans le département et à l'étranger, vise à démontrer le lien entre le service civique et l'animation sociale.

Deux territoires concernent cette étude : la CAPSO (La Communauté d'agglomération du pays de Saint-Omer) et la CALL dans le bassin minier où nous avons rencontré 150 jeunes engagés dans le service civique et qui ont choisi l'animation sociale à l'issue de leur service civique. Il s'agit des jeunes du pays de Saint-Omer et suivis par la Mission locale de cet arrondissement qui travaillent dans l'animation sociale.

Dans ces deux territoires, le service civique des jeunes de 15 à 25 ans a débouché soit sur des formations en animation sociale pour les jeunes, soit par l'emploi dans ce secteur en pleine expansion.

1. Méthodologie et problématique

Notre recherche s'est fondée sur des observations et des entretiens menés auprès des jeunes ayant accompli leur service civique dans deux territoires du Pas-de-Calais, à savoir ; celui de la CAPSO et celui de la CALL.

Le choix de ces deux territoires s'explique par le dynamisme observé dans ces deux territoires où les jeunes ont obtenu un travail dans le domaine de l'animation sociale et le sport.

Cette méthodologie s'est aussi appuyée sur le lien entre service civique, l'animation sociale et le sport.

Notre questionnaire a consisté à recueillir des réponses sur l'impact du service civique dans le domaine de l'animation sociale et du sport.

Il s'est agi surtout de discuter avec les jeunes de la communauté d'agglomération de Lens-Liévin en service civique à Unicités et les jeunes suivis à la Mission locale de Saint-Omer.

Ces questions étaient essentiellement ouvertes, privilégiant les réponses de nos enquêtés.

¹ L. 10 mars 2010

2. Le service civique en France

Le service civique est un engagement volontaire qui se déroule sur une période de 6 à 12 mois, pour une durée hebdomadaire de 24 à 35 heures, en France ou à l'étranger, pour des jeunes de 16 à 25 ans, sans condition de diplôme. Les jeunes accomplissent une mission d'intérêt général dans l'un des domaines prioritaires : solidarité, santé, environnement, culture et loisirs, sport, éducation pour tous, mémoire et citoyenneté, intervention d'urgence, développement international et action humanitaire. Cet engagement donne lieu au versement d'une indemnité mensuelle nette de 573€.

Il ouvre droit à un régime complet de protection sociale (sécurité sociale, retraite) financé par l'État. Le volontaire bénéficie d'un accompagnement renforcé dans la construction de son projet d'avenir grâce à l'instauration du tutorat, mais également d'une formation civique et citoyenne de 3 jours (dont le PSC1). Un bilan personnel et une attestation lui sont remis.

Les structures éligibles sont les personnes morales de droit public et les organismes à but non lucratif. Toutes les structures doivent verser 106,31 € au titre des indemnités complémentaires (frais de transport, d'alimentation et de logement). Les structures à but non lucratif uniquement reçoivent 100 € par mois et par jeune pour les frais liés au tutorat. Les tuteurs bénéficient d'une formation gratuite pour accompagner le jeune dans l'exercice de sa mission et dans la construction de son projet d'avenir via le tutorat.

2.1. Les missions des jeunes en service civique

Solidarité : Développer le lien social dans les quartiers en favorisant la rencontre entre les habitants et la valorisation de leur cadre de vie, notamment dans les quartiers de la politique de la ville.

Santé : Soutenir les patients, leurs familles et les visiteurs, dans les lieux d'accueil, d'attente et de consultation ainsi que dans les permanences d'accès aux soins, établissements de santé pour personnes âgées ou handicapées.

Éducation pour tous : Participer à la réussite en milieu scolaire en consolidant le lien entre les élèves, l'école et la famille et encourageant le goût d'apprendre par l'accueil, l'aide au travail, la socialisation et l'ouverture culturelle.

Sport : Encourager la pratique du sport en contribuant à rendre accessible la pratique sportive à tous et notamment aux publics qui en sont les plus éloignés.

Environnement : Sensibiliser les habitants et les jeunes à la protection de l'environnement et aux gestes écocitoyens en accompagnant les initiatives en faveur du développement durable.

2.2. Les principes du service civique

Le service civique a été mis en place en 2010 par Martin Hirsch, lorsqu'à l'époque, il était ministre des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative. Voulu par François Hollande au lendemain des attentats qui ont endeuillé la France, le président de la République a voulu faciliter toutes les formes d'engagement citoyen, en particulier le service civique. « Pour renforcer la citoyenneté et l'appartenance républicaine, il propose aux jeunes de 16 à 25 ans de s'engager auprès d'associations ou de collectivités pour des missions d'intérêt général, durant une période de 6 à 12 mois. » « L'engagement comme valeur, sa reconnaissance comme moteur », telle est la devise de l'Institut du service civique présidé par le même Martin Hirsch

Mixité sociale : « Je suis persuadé qu'il peut jouer un rôle majeur de transformation positive de la société, car il donne une vraie place à l'engagement. La citoyenneté de demain, ça veut dire qu'on est membre de la communauté nationale, qu'on se sent propriétaire d'une parcelle de l'ensemble des symboles républicains et qu'on se sent juste à une place utile dans la société ». L'originalité du service civique, selon son fondateur, c'est la « mixité sociale qu'il permet ». François Hollande a rappelé qu'il souhaitait que tous les volontaires pour le service civique puissent être accueillis à l'horizon 2017, soit 150 000 à 170 000 personnes par an. « Le service civique peut jouer un rôle majeur de transformation positive de la société », insiste Martin Hirsch.

Valeurs : Le service civique offre également une solution aux élèves qui sont en situation de décrochage scolaire. « Indiquer le service civique sur un CV est un critère de qualité », poursuit le même dirigeant « Rendre service en se mettant au service d'autrui », telle est la formule impulsée par Martin Hirsch qui fait de plus en plus d'adeptes chez les jeunes. Dans le 8e article de la charte des valeurs du service civique, il est dit que « Mon investissement dans des actions participe à mon épanouissement personnel et à mon enrichissement ainsi que celui des personnes touchées, tant sur le plan personnel que professionnel ou citoyens.

2.3. Les jeunes engagés dans le service civique

Le Service civique s'adresse aux jeunes entre 16 et 25 ans qui souhaitent réaliser une mission d'intérêt général sur une période de 6 à 12 mois (un peu plus de 7 mois en moyenne). C'est un dispositif qui permet aux volontaires de s'engager sur la durée pour une cause utile, un « très bel engagement citoyen » selon Bernard Cazeneuve.

L'objectif annoncé par François Hollande à la suite des attentats de janvier afin de renforcer l'esprit citoyen est d'atteindre 150 000 volontaires fin 2020 et 70 000 dès cette année. Comme l'a rappelé François Chérèque, président de l'Agence du Service civique, la volonté du président de la République de créer un service civique universel a été réalisée. Désormais, chaque jeune volontaire a théoriquement le droit d'effectuer, s'il le souhaite, une mission d'intérêt général. Pourtant, sur 4 jeunes cherchant aujourd'hui à réaliser un service civique, un seul voit sa candidature retenue. Le défi logistique et financier pour atteindre l'objectif présidentiel est donc d'importance. En 2014 déjà, la Cour des comptes relevait pourtant que «

la question de la capacité à faire émerger 100 000 missions de qualité, chaque année, se pose ». Un renforcement des moyens de l'Agence du Service civique est ainsi annoncé à l'avenir et l'ensemble des pouvoirs publics entend se mobiliser pour atteindre cet objectif.

Le programme mis en place conjointement par les deux ministères et l'Agence du Service civique vise trois domaines d'action :

- Protéger les populations face aux risques divers
- Secours aux populations, en complément des services de l'État
- Promotion de la citoyenneté (accompagner, accueillir, guider dans les services)

Le ministre Patrick Kanner a rappelé toute l'importance de la jeunesse et de changer notre discours sur elle, afin de pouvoir « changer de regard sur nous-mêmes ». « L'idée que se fait une société de sa jeunesse est révélatrice de l'état d'esprit de cette société » : le ministre veut croire en la jeunesse, en sa capacité à s'investir dans un projet, à s'engager pour la société. Tout cela lui est permis par le Service civique et les chiffres le démontrent : 30 % de jeunes bénévoles en plus de trois ans et demi et ils sont deux fois plus à s'inscrire pour demander à réaliser un Service civique. Pour un gouvernement qui souhaite, aux dires du Premier ministre, faire vivre la République en actes (discours du 6 mars), « aller plus loin, faire vivre l'égalité, renforcer la citoyenneté » développer le Service civique apparaît comme une démarche parfaitement appropriée et concrète.

L'ensemble des services de l'État, les hôpitaux, les collectivités territoriales et les préfets de régions (délégués territoriaux du Service civique) sont impliqués dans cette démarche. Patrick Kanner a d'ailleurs salué la mobilisation des préfets de région, qui a déjà permis d'engager efficacement le développement du Service civique, dépassant le plus souvent les objectifs fixés par le gouvernement. Les élèves de l'ENA, école qui vise à former les futurs hauts fonctionnaires et serviteurs de l'État, se verront confier durant leur stage en préfecture une mission de développement du Service civique.

Cette année, 200 jeunes sont accueillis en préfecture. Sonia, qui a commencé son service en début de mois à la préfecture de Seine Saint-Denis, témoigne de son plaisir à travailler dans cet environnement et de pouvoir aider ses concitoyens dans leurs différentes démarches administratives.

Dans les rangs de la Police nationale, 13 jeunes sont accueillis cette année, 200 le seront en 2016. L'essentiel des missions est centré sur la prévention. Prévention des drogues notamment adressée à un public jeune ou prévention des délits, comme les cambriolages qui touchent souvent des personnes âgées peu averties. Le jeune volontaire est alors une passerelle entre société civile et police nationale, intermédiaire bienvenu, surtout lorsque le public en face a le même âge que lui. Pour le général de Gendarmerie Denis Favier, l'ouverture du champ des missions et l'allègement des modalités de recrutement augmentent d'autant l'intérêt du Service civique. Jennifer témoigne alors de son quotidien dans la structure expérimentale de la Maison départementale de la prévention de Chartres, quotidien qu'elle serait prête à perpétuer même après la fin de son Service.



Des témoignages qui se succèdent au micro, plusieurs points communs ressortent : d'une part, se sentir utile dans une mission qui sert l'intérêt général et développer sa confiance en soi, de l'autre, découvrir un métier et, par la suite pour certains, intégrer la fonction publique, passer le concours de gardien de la paix, s'engager auprès des sapeurs-pompiers ou s'orienter vers des professions d'accompagnement, de conseil ou d'encadrement.

3. Le Service civique dans le Nord - Pas-de-Calais

Le Service civique dans le Nord - Pas-de-Calais devient un dispositif très engageant qui marche bien dans cette région. Les raisons de ce succès sont notamment : l'implication des préfets et des services de l'État, la volonté des collectivités locales et le dynamisme du tissu associatif. En effet, ce dispositif dans le Pas-de-Calais a permis véritablement d'expérimenter l'engagement des jeunes dans les différents arrondissements du Pas-de-Calais.

Aujourd'hui, un jeune sur trois n'hésite plus à s'engager soit dans une collectivité, soit dans une association pour faire son service civique. D'après nos statistiques, la mission Enfance-Jeunesse-Famille a traité près de 300 dossiers d'agrément pour au moins 400 à 500 jeunes engagés dans le dispositif. C'est dire que le service civique dans le Pas-de-Calais est un tremplin vers l'emploi des jeunes. Vous pourrez sur le taux d'insertion de ces jeunes qui sont en service civique, l'implication personnelle du préfet du Pas-de-Calais, l'accompagnement des médias, le travail de conseil auprès des collectivités par les services de l'État et surtout le terrain favorable de ce département.

Quelques jeunes volontaires originaires du Pas-de-Calais ont pu effectuer leur service civique à l'international. Parmi les six jeunes que nous avons rencontrés à l'issue de leur service civique en Afrique, quatre ont pu poursuivre leur formation en animation sociale et en activité physique pour tous. Leur témoignage recueilli permet de connaître ces jeunes qui rentrent de leur service civique au Congo et au Sénégal.

3.1. Témoignages des jeunes du Pas-de-Calais ayant accompli leur service civique

Charline RONNELLE, 24 ans, a pu être embauchée en contrat après son service civique au SMAV (Syndicat Mixte Artois Valorisation) : « Après un BAC PRO Comptabilité, j'ai voulu me lancer dans une voie professionnelle. N'ayant pas trouvé de travail, j'ai fait deux saisons d'endives à Ytres avant de faire mon service civique au SMAV en qualité d'ambassadrice du tri. À l'issue de mon service civique de 6 mois, le SMAV m'a recrutée comme animatrice environnementale. Je remercie la DDCS, la mission locale et surtout le président de la communauté urbaine d'Arras et mes responsables au SMAV. »

Juliette VASSEUR : « Au cours de mon service civique à la Maison pour tous de Calais, je me suis entre autres investie dans l'organisation d'une journée sur l'olympisme. Comme vous le savez, le département est une base arrière des J.O. Après mon service civique, je vais travailler comme assistante sociale au Conseil Général du Nord. »

Pauline DEMARET, 23 ans : « En service civique à la Maison pour tous de Calais, je souhaite travailler dans le secteur de la jeunesse et de l'animation en m'engageant à passer le BPJEPS. »

Anthony FAS, 18 ans, en service civique à Unicités : « Ma mission consiste à intervenir auprès des personnes âgées et des enfants en situation d'handicap. À l'issue de mon service civique, je souhaite créer une entreprise dans le domaine de l'informatique et la DDCS vient de m'informer sur les financements CLAP, je vais monter un dossier pour pouvoir bénéficier de ces fonds et être opérationnel. Entre-temps, je fais quelques animations radio à Radio 6. »

Kevin MAUPIN, volontaire en service civique au Racing Club d'Arras (RCA) : « C'est grâce à mon service civique qui s'achève au RCA que j'ai pu obtenir un emploi durable dans le domaine de la natation. En effet, à l'issue de mon service civique, j'ai pu avoir un CDI au Club de natation de Châteauroux dans la Vienne. Je remercie la DDCS du Pas-de-Calais qui m'a accompagné dans mon projet de service civique. Je lance un appel à tous les jeunes du Pas-de-Calais à effectuer leur service civique... »

Le Service civique : un tremplin vers l'emploi dans les métiers de l'animation sociale

Le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE), un exemple à suivre dans l'insertion professionnelle des jeunes en service civique dans le département.

Les jeunes en service civique accueillis dans la structure du CPIE :

- Léraif LENEN, né en 1988, est actuellement en contrat à l'association « Perche Nature »
- Julien BISSON, né en 1985, est actuellement en contrat à l'Institut de l'Écologie en milieu urbain à St Denis
- Savin BRACQUART, née en 1986, après son service, a évolué vers un CDI dans un bureau d'études dans l'Aisne.
- Mélanie BERGHAM, née en 1987, a démarré un CDD dans une collectivité locale près d'Angers
- Maria SEPTIER, née en 1990, en CDD à Auxi le Château, va intégrer en septembre une école d'assistante sociale
- Eric BOULANGER est actuellement en formation DEJEPS au CPIE

Un tremplin aussi vers des emplois sportifs pour les jeunes du Pas-de-Calais

Le sport constitue un des domaines privilégiés des jeunes du Pas-de-Calais qui s'engagent dans le service civique. Ainsi, plus de 157 jeunes volontaires engagés en service civique dans le département, près d'un tiers de jeunes du territoire est engagé par un club sportif.

C'est dire que le sport attire beaucoup plus de jeunes dans le Pas-de-Calais qu'ailleurs. Base arrière des jeux olympiques, le cinquième département de France a trouvé dans le service civique, un véritable tremplin vers des emplois sportifs des jeunes. Aujourd'hui, plusieurs clubs ont ouvert leurs portes aux jeunes du Pas-de-Calais dans le cadre du service civique.

Parmi ces associations sportives figurent en bonne place :

- L'Association Basket Club Ardrésien
- L'Association Gymnastique d'Arques
- L'Association du badminton Club Artésien
- L'association Canoë Kayak Club des Glissoirs
- L'Union Sportive de football Montreuilloise
- Les Attaques Basket Club
- L'Association Football Club de Lillers
- L'Association Basket Club de Longuenesse
- Le stade de Longuenesse
- L'Association Oye Plage Basket Club Masculin
- L'Union Sportive de Saint-Omer
- Le Sporting Club « Pro-Patria »

Récemment, avec les cinquièmes jeux nationaux du sport en entreprise, les 30 volontaires en service civique de la mission locale de Saint-Omer ont pu pour la plupart d'entre eux saisir des opportunités d'emploi, grâce à ces jeux. Selon M. Jean-Luc Leroux, ancien directeur de la mission locale de Saint-Omer, certains d'entre eux ont pu, grâce à ces jeux, signer des contrats à durée déterminée et des contrats à durée indéterminée.

Ainsi, sur le service civique, comme tremplin des emplois sportifs des jeunes du Pas-de-Calais, nous avons recueilli quelques témoignages des jeunes qui ont pu trouver un emploi durable.

3.2. À l'international

Service civique à l'International : C'est possible de s'engager avec le Congo-Brazzaville. Courant novembre, la Direction départementale de la Cohésion sociale du Pas-de-Calais a reçu la visite de Monsieur Anatole Collinet MAKOSSO, ancien ministre de la Jeunesse et de l'Instruction civique du Congo-Brazzaville et actuel Premier ministre, chef du gouvernement du Congo. Celui-ci a émis le souhait de voir 30 jeunes de la région s'engager en service civique au Congo, dans le but d'animer les maisons de la jeunesse et le campus des métiers de l'économie sociale et solidaire, qui constituent deux principaux projets de ce ministère.

Perrine DUFOUR, ancienne volontaire en service civique au Congo, qui a intégré la formation BPJEPS animation sociale à Saint-Omer : « Le service civique à l'international m'a permis de me frayer un chemin dans l'animation sociale. Je rentre de Brazzaville où, au cours de mon service civique dans les maisons de la jeunesse de cette ville, j'ai pu contribuer en suivi et à l'accompagnement social de cette jeunesse congolaise avec qui j'ai passé un service civique formidable. Les voyages forment la jeunesse, je me suis moi-même formée en trouvant ma voix dans l'animation sociale. J'ai découvert la facette du métier d'animateur à travers les maisons de la jeunesse placées sous l'autorité du ministère de la Jeunesse et de l'Éducation civique. D'ailleurs, je profite de cette occasion pour remercier l'ancien ministre congolais de la Jeunesse, Anatole COLLINET MAKOSSO actuel Premier ministre, qui nous a bien



accueillis en nous permettant d'effectuer notre service civique grâce au partenariat avec la Mission locale de Saint-Omer.

Ce service civique m'a fait grandir et j'en sors grandie. Actuellement, je viens de terminer mon BPJEPS animation, coordonné par M. Brice Arsène MANKOU, qui a contribué à ma formation de départ et que je retrouve comme formateur et coordonnateur de ce BPJEPS animation sociale.

Séminaire International sur le service civique en septembre à Brazzaville au Congo

À l'initiative du ministre congolais de l'Éducation civique et de la Jeunesse, un séminaire international sur le service civique aura lieu avant la fin du mois de septembre à Brazzaville au Congo. But de ce séminaire : renforcer les capacités des cadres et acteurs de ce ministère qui vont expérimenter le service civique dans le pays. Parmi les intervenants, on compte les cadres de la DDCS du Pas-de-Calais.

Ces jeunes ont fait leur service civique à l'international, notamment en Afrique : quelques témoignages

Alexis DELPORTE, de St Laurent Blangy, en service civique à Saint-Louis au Sénégal et membre de la ligue de canoë kayak de St Laurent Blangy : « J'effectue mon service civique à l'international, notamment à Saint-Louis au Sénégal, ma mission consiste pendant 1 an comme volontaire à participer à la formation de jeunes cadres sénégalais à l'organisation de manifestations, d'animations, de réparations et surtout à des entraînements. Ici, tout le monde m'appelle Alexis, ils sont gentils, j'apprends beaucoup de choses dans le cadre de mon service civique et, à l'issue de celui-ci, un poste en CDI m'est proposé d'entraîneur ici à Saint-Louis. J'en suis heureux, car le service civique dans le domaine sportif est un véritable tremplin vers l'emploi des jeunes. »

Aujourd'hui, 4 jeunes suivis par la mission locale de Saint-Omer sont partis en service civique au Congo pour l'animation des maisons de la jeunesse.

Il s'agit de :

- Perrine DUFOUR
- Dylan OUCIF
- Bérénice COUSIN
- Stéphanie LIEVIN

Conclusion

À l'issue de cette présentation issue du terrain, le lien entre service civique et métiers de l'animation et du sport nous a paru évident. Le service civique étant un tremplin vers ces deux secteurs. La France a une longueur d'avance sur les dispositifs d'engagement des jeunes. Le Congo continue de bénéficier de l'appui de la France dans ce domaine. C'est le cas de la ville du Havre, qui, dans le cadre du jumelage avec la ville de Pointe-Noire au Congo, a accueilli deux jeunes Français qui ont effectué leur service civique en 2024. Leur mission consistait à



Volume 3 : les jeunes du Pas-de-Calais et le service civique dans le champ de l'animation sociale et du sport

soutenir le centre Jean Baptiste Tati Loutard dans la mise en œuvre du concours départemental inter-école d'épellation, à participer à des ateliers scolaires axés sur des thématiques culturelles, à animer des sessions de contes et de bricolage pour sensibiliser les enfants, à contribuer à l'animation de l'atelier de bibliothèque hors les murs. Le service civique offre plusieurs opportunités, parmi lesquelles celle de permettre à tous les jeunes désireux de vivre une expérience interculturelle et de s'engager en tant que citoyens du monde, quelle que soit leur expertise dans les domaines concernés. C'est un engagement citoyen qui nécessite avant tout une motivation et une volonté de contribuer, permettant à chacun de s'épanouir tout en découvrant de nouvelles cultures et en favorisant l'enrichissement mutuel.

Bibliographie sommaire

1. Mankou Brice Arsène (2017), *Les jeunes et l'emploi au Congo-Brazzaville - Diagnostic et solutions*, éd. l'Harmattan, Coll. Animation jeunesse et sport (dir) Brice Mankou, 136 p.
2. Mankou Grégory Yann (2021), *les maux de notre siècle*, éd. Edilivres, 2021, 40 p.
3. Mankou Brice Arsène, (2021), *la migration des jeunes africains vers l'Europe : chance ou frein du développement de l'Afrique ?*, <https://normandie-univ.hal.science/hal-03139435>

ADOPTION ET ÉDUCATION DES ENFANTS AU CAMEROUN

Cédric FOYET KAMGA

*Assistant, Enseignant-chercheur,
Département d'Economie publique, sociale et solidaire
Université de Douala, Cameroun*

foyet6k@yahoo.fr

Résumé

L'objectif de ce texte est d'analyser l'effet de l'adoption sur l'éducation des enfants au Cameroun. Les données utilisées proviennent de la quatrième Enquête camerounaise auprès des Ménages (ECAM 4). Deux mesures de l'éducation sont retenues : la scolarisation qui capte l'accès à l'école et la performance qui apprécie les résultats scolaires de l'enfant. L'estimation d'un modèle Probit bivarié récursif montre que l'adoption réduit les chances de scolarisation des enfants. Toutefois, la prise en compte du biais de sélection met en évidence l'effet positif de l'adoption sur la performance scolaire des enfants scolarisés, démontrant ainsi l'intérêt de promouvoir la scolarisation des enfants adoptés.

Mots-clés : *Adoption ; scolarisation ; performance scolaire ; enfants ; Cameroun.*

Abstract

The objective of this article is to analyse the effect of adoption on children's education in Cameroon. The data used comes from the fourth Cameroon Household Survey (ECAM 4). Two measures of education are used: schooling, which captures access to school, and academic performance, which assesses the child's academic results. The estimation of a recursive bivariate Probit model shows that adoption reduces children's chances of schooling in school. However, taking selection bias into account highlights the positive effect of adoption on the academic performance of children in school, thus demonstrating the value of promoting the schooling of adopted children in school.

Keywords: *Adoption ; schooling ; academic performance ; children ; Cameroon.*

Classification JEL : J12, I20, D10.

Introduction

L'éducation est un droit humain fondamental consacré par l'article 28 de la Convention relative aux Droits de l'Enfant (CDE) du 20 novembre 1989. La volonté d'offrir aux enfants un accès à l'éducation est reprise en 2000 comme enjeu de développement à travers l'Objectif du Millénaire pour le Développement (OMD n°2) qui militait en faveur de l'Éducation Primaire Pour Tous (EPT) en 2015. Cet engagement international est réitéré, en 2016 à travers

l'Objectif de Développement Durable (ODD n°4)¹, dont la réalisation d'ici 2030 requiert l'accès de tous les élèves à l'école, la maîtrise des apprentissages fondamentaux tout au long du cycle fondamental, l'achèvement des cycles élémentaire et secondaire.

Jusqu'ici, les performances engendrées par les pays africains ne sont pas rassurantes quant à l'atteinte de cet objectif. Même si les indicateurs quantitatifs d'accès à l'éducation se sont considérablement améliorés dans plusieurs pays à travers la mise sur pied des programmes de gratuité de l'école, il n'en demeure pas moins vrai que les indicateurs qualitatifs sont à la traîne. En effet, alors que les taux de scolarisation sont très souvent proches de 100 %, les taux d'abandon et d'achèvement restent inquiétants. Selon le rapport mondial sur le suivi de l'EPT en 2008, sur 100 enfants africains qui entrent à l'école primaire, seuls 60 % achèvent le cycle et, parmi ceux-ci, plus de 50 % ne maîtrisent pas les acquis fondamentaux, à savoir lire, écrire et compter. De même, le rapport PASEC (2016) estime à près de 72 % le taux d'abandon scolaire dans les pays tels que le Cameroun et le Burkina Faso.

Plusieurs études documentent les déterminants de l'accès et de la qualité de l'éducation. La grande majorité des travaux montrent que dans les pays en développement, notamment en Afrique subsaharienne, les facteurs extrascolaires (âge, sexe, statut de l'enfant au sein du ménage, etc.) sont aussi importants que les facteurs scolaires (caractéristiques de l'enseignant, caractéristiques du directeur, caractéristiques de l'école, etc.). Ainsi, l'environnement d'apprentissage des élèves hors du cadre scolaire a fait l'objet de plusieurs investigations. À cet égard, des travaux ont interrogé le rôle du lien de parenté de l'enfant avec le chef de ménage partant des constats que les parents sont plus altruistes envers leurs propres enfants que ceux qu'ils ont adoptés (Becker, 1981 ; Hamilton, 1964), et les enfants adoptés sont plus défavorisés que les enfants biologiques sur le plan scolaire (Kweku et Carmichael, 2020 ; Lachaud et al., 2016). Dès lors, le phénomène d'adoption des enfants peut constituer un frein majeur à l'atteinte des ODD en matière d'éducation, bien que la pratique de l'adoption des enfants s'explique principalement par le souhait des parents biologiques d'offrir un meilleur cadre de vie à leurs enfants, notamment une éducation de qualité au sein des familles d'accueil (Zimmerman, 2003 ; Ainsworth, 1996).

L'adoption consiste pour un parent biologique à confier un ou plusieurs de ses enfants à un membre de sa famille élargie (grands-parents, tantes, oncles, cousins, parents plus éloignés) ou à une famille non apparentée (amis, camarades, collègues, connaissances), résidant dans la même localité ou non, pour une période plus ou moins définie. La pratique de l'adoption des enfants trouve un terrain favorable en Afrique subsaharienne en raison des facteurs tels que l'offre éducative insuffisante (surtout en milieu rural), la pauvreté et les inégalités de potentialités, l'émigration des parents vers les pays étrangers, le taux encore élevé de décès des femmes lors de l'accouchement, la culture du renforcement des liens familiaux ou sociaux entre familles.

¹ Cet objectif prévoit d'ici 2030 : « l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et de promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie ».

Au Cameroun, les données de la quatrième Enquête camerounaise auprès des Ménages (ECAM 4), réalisée par l'Institut National de la Statistique en 2014, révèlent que 12,39 % d'enfants en âge d'être scolarisés sont adoptés. Ces mêmes données montrent également que la situation de l'éducation des enfants adoptés est préoccupante, car leur taux d'attrition¹ est de 20,2 % comparativement au taux de 10,4 % seulement pour les enfants biologiques. Cependant, au-delà de cette comparaison statistique, peu d'études ont analysé les effets de l'adoption sur l'éducation des enfants au Cameroun. Le présent article entend combler cette limite en s'inscrivant dans la continuité des travaux sur l'éducation des enfants au Cameroun (Nembot et al., 2012 ; Ngonga, 2010 ; Noumba, 2006 ; Eloundou et Shapiro, 2005), en estimant comment l'éducation diffère entre les enfants adoptés et les enfants biologiques dans les ménages d'accueil au Cameroun.

Par ailleurs, les parents biologiques sont susceptibles de développer des comportements plus altruistes envers leurs propres enfants comparativement à ceux qu'ils ont adoptés (Becker, 1981 ; Becker et Tomes, 1986 ; Hamilton, 1964a, 1964b). Ainsi, les enfants adoptés peuvent être plus défavorisés que les enfants biologiques en investissement en capital humain. Dès lors, le phénomène d'adoption des enfants peut constituer un frein majeur à l'atteinte des ODD en matière d'éducation des enfants (ODD n°4), bien que la pratique d'adoption s'explique principalement par le souhait des parents biologiques d'offrir un meilleur cadre de vie à leurs progénitures, notamment une éducation de qualité. En outre, l'article ne se limite pas seulement à la scolarisation, mais examine également les effets de l'adoption sur la performance scolaire des enfants à l'aide des méthodes économétriques robustes.

Le reste de l'article est organisé comme suit : la première section est consacrée à la revue de la littérature. La deuxième section présente les données et les variables de l'étude, tandis que la démarche méthodologique est exposée à la troisième section. La quatrième section présente et discute les résultats des estimations et précède la conclusion de cette présentation.

1. Revue de la littérature

La littérature sur l'adoption et les outcomes d'éducation demeure très éparse. Les premières études théoriques et empiriques se sont proposé d'analyser les motivations économiques de la décision d'adopter des enfants par des parents biologiques (Bourguignon et Chiappori, 1994 ; Becker, 1981). Plusieurs recherches démontrent que l'éducation constitue la principale cause de l'adoption des enfants. En effet, le déficit d'offre scolaire dans certaines localités contraint les ménages biologiques à confier leurs enfants à d'autres ménages pour qu'ils puissent poursuivre leurs études au sein des familles ou ménages d'accueil (Zimmerman, 2003 ; Ainsworth, 1996). Cependant, les effets de la pratique d'adoption sur l'éducation de l'enfant ne sont pas clairement établis. Il est possible de penser que l'adoption a un effet positif sur le bien-être et l'éducation de l'enfant, car ce dernier peut bénéficier d'un meilleur cadre de vie, être scolarisé, avoir accès aux soins de santé ou apprendre un métier. Seulement, l'arrivée de l'enfant dans le ménage d'accueil peut s'accompagner des pratiques de maltraitance et de

¹ Proportion des enfants n'ayant pas achevé leur cycle primaire.

soumission aux travaux forcés qui affectent sa santé et réduisent ainsi ses chances d'être scolarisé et d'obtenir de bonnes performances scolaires.

Plusieurs travaux ont procédé à la vérification empirique des effets de l'adoption sur les outcomes d'éducation des enfants en se heurtant au défi de la disponibilité des données. De manière générale, les études empiriques peuvent être catégorisées en deux groupes. Le premier emploie les données longitudinales pour comparer les enfants adoptés à leurs frères et sœurs biologiques qui ne sont pas adoptés (Rakoto-Tiana, 2012 ; Akresh, 2004 et 2009). Ces études sont très rares dans la littérature, car elles nécessitent parfois une collecte expérimentale, et la disponibilité des données longitudinales appropriées n'est pas toujours garantie. Dès lors, un deuxième groupe d'études privilégie l'utilisation des données transversales sur les ménages d'accueil en comparant la situation des enfants adoptés et celle des enfants hôtes (Kweku et Carmichael, 2020 ; Hedges et al., 2018).

Dans les deux cas, les résultats obtenus demeurent assez contrastés. Tandis que certains auteurs établissent un effet positif de l'adoption sur l'éducation des enfants (Eliane et Mangiavacchi, 2018), la plupart des travaux aboutissent à un effet négatif (Kweku et Carmichael, 2020 ; Lachaud et al., 2016 ; Rakoto-Tiana, 2012). Par exemple, les estimations réalisées par Rakoto-Tiana (2012) à Madagascar montrent que l'adoption réduit la participation scolaire des enfants, puisqu'elle a un impact négatif sur la scolarisation des enfants non apparentés au chef du ménage, mais un impact positif et significatif sur celle des enfants apparentés au chef de ménage. Similairement, dans une étude examinant si les familles d'accueil sont préjudiciables à la scolarisation et favorisent le travail des enfants au Sénégal, Beck et al. (2015) trouvent que les enfants adoptés ne diffèrent pas beaucoup des enfants des familles hôtes. En ce qui concerne la scolarisation, les auteurs trouvent que les enfants adoptés sont défavorisés par rapport aux enfants biologiques.

Plus loin, Lachaud et al. (2016) en menant une étude sur les effets potentiels de l'adoption des enfants sur les résultats scolaires au Burkina Faso, trouvent un effet négatif de l'adoption sur la scolarisation des enfants. Plus récemment, Kweku et Carmichael (2020) dans une étude menée au Ghana évaluent en quoi la structure du ménage et la relation avec le chef de ménage ont un impact sur l'éducation des enfants. En estimant une équation de scolarisation et une équation du progrès scolaire, mais aussi en contrôlant le biais de sélection, ils trouvent que les enfants adoptés ont moins de chances d'être scolarisés que les enfants biologiques du chef de famille. Toutefois, cet effet n'est significatif que dans les ménages biparentaux et non significatif dans les ménages monoparentaux.

2. Données et variables

2.1. Sources de données

Les données utilisées pour cette étude proviennent de la quatrième Enquête camerounaise auprès des Ménages (ECAM 4), réalisée en 2014 par l'Institut National de la Statistique (INS) sur toute l'étendue du territoire national. Cette enquête a pour objectif principal la production

d'indicateurs relatifs aux conditions de vie des ménages en vue d'actualiser le profil de la pauvreté au Cameroun. Les critères de stratification retenus pour l'échantillon sont la région et le milieu de résidence. Au total, 46 560 individus ont été interrogés au sein de 10 303 ménages. L'enquête recueille des informations détaillées sur les caractéristiques socioéconomiques et démographiques des membres du ménage, y compris les enfants, donnant ainsi la possibilité de conduire l'analyse des effets de l'adoption sur l'éducation des enfants au Cameroun.

Le sous-échantillon retenu pour l'analyse comprend des enfants âgés de 6¹ à 17 ans². Cette restriction permet d'obtenir 13 607 enfants, dont 12 049 (93,13 %) sont scolarisés. Les enfants échantillonnés vivent dans des ménages apparentés ou pas au chef du ménage. Les données d'ECAM 4 permettent d'établir le lien biologique entre le chef de ménage et les enfants. Ainsi, 12,39 % sont des enfants adoptés (placés en famille d'accueil). Cependant, ECAM 4 ne fournit pas des informations sur les caractéristiques des ménages d'origine ou biologiques des enfants adoptés.

2.2. La mesure des indicateurs d'éducation

La scolarisation et la performance scolaire sont les indicateurs retenus pour mesurer l'éducation des enfants. La scolarisation est captée à l'aide d'une variable binaire qui prend la valeur 1 si l'enfant fréquente l'école au moment de l'enquête, et la valeur 0 dans le cas contraire. Quant à la performance scolaire, elle est généralement évaluée par le résultat des enfants à différents tests (Heady 2000). Toutefois, les tests effectués principalement en langue et en mathématiques sont critiqués, car les résultats ne reflètent que partiellement le niveau scolaire des enfants. En outre, les tests sont principalement retenus dans les enquêtes scolaires, ce qui n'est pas le cas de l'enquête ECAM 4. On peut alors recourir à la variable « Scolarité selon l'âge » (SAGE) proposée par Rajan et Lancaster (2005). Cet indicateur a l'avantage d'associer le niveau d'étude à l'âge de l'enfant, et prendre en compte les sauts de classe qui caractérisent généralement la discrimination entre les enfants bien encadrés et ceux qui le sont moins. L'indicateur se construit comme suit :

$$SAGE_i = \left(\frac{\text{Durée de scolarisation}_i}{Age_i - E_i} \right) \quad (3.1)$$

Où Age_i est l'âge de l'enfant i et E_i l'âge de la première inscription de l'enfant i . La variable $Durée\ de\ scolarisation_i$ intègre le passage par la maternelle. La variable $SAGE_i$ est continue et ses valeurs peuvent être comprises dans trois intervalles :

¹ L'âge réglementaire d'entrée au cycle primaire est de 6 ans au Cameroun. Inclure les enfants de moins de 6 ans pourrait biaiser les résultats, puisque l'école maternelle n'est pas disponible sur l'ensemble du territoire national.

² L'arrêté ministériel numéro 17 de mai 1962 de la République fédérale du Cameroun relatif au travail des enfants dans son article 1 alinéa 1 dispose : est considéré comme enfant toute personne de l'un ou de l'autre sexe âgé de moins de 18 ans.

$$\begin{cases} SAGE_i \geq 1, & \text{si l'enfant } i \text{ a sauté au moins une classe} \\ SAGE_i = 1, & \text{si l'enfant } i \text{ n'a jamais redoublé une classe} \\ 0 < SAGE_i \leq 1, & \text{si l'enfant } i \text{ a redoublé au moins une classe} \end{cases} \quad (3.2)$$

2.3. Description des variables

Outre les indicateurs d'éducation, plusieurs variables sont mobilisées à partir de la littérature et des données d'ECAM 4. Il s'agit des caractéristiques du ménage d'accueil dans lequel l'enfant adopté vit (taille du ménage, milieu de résidence, niveau de vie, sexe et niveau d'instruction du chef de ménage) et des caractéristiques propres aux enfants (âge, sexe). Le tableau 3.1 décrit les variables de l'étude. En ce qui concerne les performances scolaires, les statistiques révèlent qu'en moyenne, les enfants ont eu à reprendre au moins une classe, car le score moyen est de 0,5855 compris entre 0 et 1. Les enfants dans les ménages d'accueil sont d'environ 7 personnes et ont en moyenne 11 ans. Aussi, 56 % des enfants vivent dans des ménages pauvres, 40,64 % dans des ménages d'un niveau de vie moyen, enfin 2,72 % dans des ménages riches. Dans l'échantillon, 28,92 % des enfants vivent dans des ménages dirigés par des hommes. Selon les données statistiques, 20,45 % des enfants ont des parents non scolarisés, que ce soit des parents biologiques ou non. Ensuite, 32,46 % ont des parents qui ont terminé leur éducation primaire, 21,25 % ont des parents qui ont terminé leur premier cycle du secondaire, et enfin, 15,29 % ont des parents qui ont terminé leur deuxième cycle du secondaire ou qui ont un niveau d'études supérieur. Les statistiques révèlent également que 53,03 % des enfants vivent dans des ménages résidant en zone urbaine.

Tableau n°1 : Définition et description des variables

Variables	Moyenne	Ecart-type	Min	Max
Scolarisation (1 si l'enfant est scolarisé ; 0 sinon)	0.9313	0.2528	0	1
Performance scolaire (SAGE)	0.5855	0.4553	0.0384	6
Age de l'enfant	10.95	3.4145	6	17
Age²/100 de l'enfant	131.627	77.78151	36	289
Sexe de l'enfant (1 si Garçon ; 0 si fille)	0.5008	0.5000	0	1
Enfant adopté (1 si l'enfant est confié ; 0 sinon)	0.1239	0.3294	0	1
Taille du ménage	7.5644	3.7702	1	30
Niveau de vie du ménage				
Pauvre	0.5663	0.4955	0	1
Moyen	0.4064	0.4911	0	1
Riche	0.0272	0.1627	0	1
Sexe du chef de ménage (1 si Homme ; 0 si femme)	0.2892	0.4534	0	1
Niveau d'instruction du chef de ménage				
Non scolarisé	0.2045	0.4033	0	1
Primaire	0.3246	0.4682	0	1

Secondaire 1 ^{er} cycle	0.2125	0.4091	0	1
Secondaire second cycle ou supérieur	0.1529	0.3599	0	1
Milieu de résidence (1 si Urbain ; 0 si Rural)	0.5303	0.4991	0	1

Source : Auteurs, à partir de l'enquête ECAM 4 (2014).

À l'aide du test de comparaison des moyennes, il est possible d'apprécier l'écart des indicateurs d'éducation entre les enfants adoptés et ceux non adoptés (hôtes). Les résultats reportés dans le tableau n°2 montrent qu'il existe des différences significatives entre la scolarisation et la performance scolaire de ces deux groupes d'enfants vivant dans les ménages d'accueil. Pour ce qui est de la scolarisation, les statistiques révèlent que les enfants hôtes sont plus scolarisés que les enfants adoptés soit respectivement 94,40 % pour les enfants hôtes contre 90,96 % pour les enfants adoptés. La différence est positive et significative au seuil de 1 %.

S'agissant de la performance scolaire, les statistiques révèlent que les enfants hôtes et les enfants adoptés ont en moyenne redoublé au moins une classe, car les scores moyens respectifs 0,5886 et 0,6620 sont compris entre 0 et 1. Toutefois, la performance scolaire des enfants adoptés est meilleure. La différence des moyennes est négative et significative au seuil de 1%.

Tableau n°2 : Comparaison des indicateurs d'éducation des enfants

Variables	Ensemble	Enfants hôtes (1)	Enfants adoptés (2)	t-test [t-student] (1) – (2)
Scolarisation	0,9313 (0.2528)	0.9440 (0.2299)	0.9096 (0.2867)	0,0344*** [28,712]
SAGE	0,5855 (0.4553)	0.5886 (0.0089)	0.6620 (0.0037)	-0,0734*** [7,0010]

Source : Auteurs, à partir de l'enquête ECAM 4 (2014). Notes : Les écarts types entre parenthèses. ***, ** et * indiquent la significativité à 1%, 5% et 10% respectivement.

3. Stratégie économétrique

3.1. Modélisation des effets de l'adoption sur la scolarisation des enfants

L'effet de l'adoption sur la scolarisation des enfants est modélisé à l'aide d'un Probit bivarié récursif tenant compte de l'endogénéité du confiage due aux hétérogénéités inobservées susceptibles d'influencer ces deux phénomènes. Le modèle est spécifié comme suit :

$$\begin{cases} S_i^* = \theta_1 \cdot X_{1i} + \alpha \cdot C_i + \varepsilon_{1i} \\ C_i^* = \theta_2 \cdot X_{2i} + \varepsilon_{2i} \end{cases} \quad (4.1)$$

Où C_i^* est une variable latente indiquant si l'enfant i est confié. Similairement, S_i^* est une variable latente indiquant si l'enfant i est scolarisé. Néanmoins, les variables observées sont

C_i égal à 1 si l'enfant est confié et 0 sinon ; et S_i égal à 1 si l'enfant est scolarisé et 0 sinon. X_{1i} et X_{2i} sont les vecteurs des variables explicatives liés aux caractéristiques de l'enfant et de son environnement familial. ε_{1i} et ε_{2i} sont les termes aléatoires de moyenne nulle et de variance unitaire, et δ est le coefficient de corrélation qui mesure la corrélation entre les termes aléatoires. On note :

$$E(\varepsilon_{1i}|X_{1i}, X_{2i}) = E(\varepsilon_{2i}|X_{1i}, X_{2i}) = 0 \quad (4.2)$$

$$Var(\varepsilon_{1i}|X_{1i}, X_{2i}) = Var(\varepsilon_{2i}|X_{1i}, X_{2i}) = 0 \quad (4.3)$$

$$E(\varepsilon_{1i} \cdot \varepsilon_{2i}|X_{1i}, X_{2i}) = \delta \quad (4.4)$$

3.2. Modélisation des effets de l'adoption sur la performance scolaire des enfants

La performance scolaire n'est observée que conditionnellement au fait que les enfants soient scolarisés, ce qui constitue une source potentielle de biais de sélection. Par conséquent, l'estimation des effets de l'adoption sur la performance scolaire de l'enfant doit prendre en compte la probabilité que ce dernier soit sélectionné, c'est-à-dire scolarisé. Par ailleurs, la variable expliquée SAGE mesurant la performance scolaire est continue et censurée à gauche et à droite par les valeurs minimales et maximales respectivement 0 et 6. Dès lors, l'estimation d'un modèle de régression linéaire par les Moindres Carrés Ordinaires (MCO) aboutirait à des coefficients non consistants (Woodbridge, 2010). D'où le recours à un modèle Tobit généralisé spécifié comme suit :

$$\text{Equation de résultat : } P_i^* = \beta_1 \cdot Y_{1i} + u_{1i} \quad (4.5)$$

$$\text{Equation de sélection : } S_i^* = \beta_2 \cdot Y_{2i} + u_{2i} \quad (4.6)$$

Avec,

$$S_i = \begin{cases} 1, & \text{si } S_i^* > 0 \\ 0, & \text{si } S_i^* \leq 0 \end{cases} \quad (4.7)$$

$$P_i = \begin{cases} P_i^*, & \text{si } S_i = 1 \\ 0, & \text{sinon} \end{cases} \quad (4.8)$$

$$u_{1i}, u_{2i} \rightarrow \mathcal{N}(0, 0, \sigma^2, \rho)$$

Où P_i^* est une variable latente indiquant si l'enfant i est performant. Similairement, S_i^* est une variable latente indiquant si l'enfant i est scolarisé. Y_{1i} et Y_{2i} sont les vecteurs des variables explicatives liées aux caractéristiques de l'enfant et du ménage. β_1 et β_2 sont les vecteurs des paramètres associés. u_{1i} et u_{2i} sont les termes d'erreur de moyenne nulle et de variance unitaire. $\rho = corr(u_{1i}, u_{2i})$ est le coefficient de corrélation entre les termes aléatoires de l'équation de scolarisation et celui de la performance scolaire. L'estimation de Heckman en deux étapes par la méthode du maximum de vraisemblance produit des estimateurs consistants.

4. Résultats et discussions

4.1. Les effets de l'adoption sur la scolarisation des enfants au Cameroun

Le tableau 3 présente l'estimation de l'effet de l'adoption sur la scolarisation des enfants dans les ménages d'accueil au Cameroun. Les estimations du modèle Probit simple sont reportées dans la colonne (1). On note que l'adoption a un effet négatif sur la scolarisation des enfants. Toutefois, l'effet est non significatif et probablement justifié par la non-prise en compte de l'endogénéité de l'adoption de l'enfant. En effet, il y a peu de chances de croire que l'adoption relève d'une décision aléatoire, car les caractéristiques de l'enfant jouent un rôle important aussi bien du côté des parents biologiques que des parents de la famille d'accueil (Lachaud et al., 2016). Par exemple, les parents biologiques peuvent davantage préférer placer les jeunes garçons que des jeunes filles. De même, la famille d'accueil peut être plus disposée à recevoir des enfants orphelins et moins âgés.

Tableau n°3 : Estimation de l'effet de l'adoption sur la scolarisation des enfants

Variables	Probit simple (1)	Probit bivarié récursif	
		Coefficients (2)	Effets marginaux (3)
Enfant adopté	- 0,2902 (0,0555)	- 0,9156** (0,3664)	- 0,0065*** (0,0006)
Sexe de l'enfant (réf : fille)	0,1631*** (0,0405)	- 0,1477*** (0,0409)	- 0,0217*** (0,0056)
Age de l'enfant	0,1641*** (0,0499)	0,1615*** (0,0496)	0,0166** (0,0064)
Age²/100 de l'enfant	- 0,0137*** (0,0020)	- 0,0132*** (0,0020)	- 0,0003** (0,0002)
Taille du ménage	- 0,0116** (0,0052)	- 0,0105** (0,0052)	- 0,0018** (0,0008)
Niveau de vie du ménage (réf : pauvre)	Réf	Réf	Réf
Moyen	0,2389** (0,0441)	0,2526*** (0,0437)	0,0306*** (0,0059)
Riche	0,0969 (0,1225)	0,1038 (0,1209)	0,0096 (0,0173)
Femme chef de ménage	0,0439 (0,0447)	- 0,0291 (0,0447)	- 0,0251*** (0,0064)
Niveau d'instruction du chef de ménage (réf : non scolarisé)	Réf	Réf	Réf
Primaire	0,2185*** (0,0490)	0,2346*** (0,0488)	0,0456*** (0,0089)
Secondaire premier cycle	0,4653*** (0,0621)	0,5163*** (0,0647)	0,1044*** (0,0095)
Secondaire second cycle ou supérieur	0,7901***	0,8565***	0,1303***

	(0,0761)	(0,0785)	(0,0098)
Milieu de résidence (réf : rural)	- 0,0460 (0,0423)	- 0,0426 (0,0417)	- 0,0079 (0,0059)
Constante	1,4276*** (0,2921)	1,4218*** (0,2925)	1,4218*** (0,2925)
N(Obs)	12406	12406	12406
Athrho	----	0,3371** (0,2010)	0,3371** (0,2010)
LR chi2	1067,94***	1359,70***	1359,70***
Pseudo R2	0,1888	0,2531	

Source : Auteurs, à partir de l'enquête ECAM 4 (2014). Notes : Les écarts types entre parenthèses. ***, ** et * indiquent la significativité à 1%, 5% et 10% respectivement.

Les résultats obtenus avec correction du biais d'endogénéité à travers le modèle Probit bivarié récursif sont reportés dans les colonnes (2) et (3). Le coefficient de corrélation entre les deux équations (adoption et scolarisation) est significatif justifiant la pertinence du modèle retenu. L'adoption réduit les chances de scolarisation des enfants et l'effet est significatif au seuil de 5%. Ce résultat est conforme à ceux établis par d'autres travaux réalisés en Afrique subsaharienne, notamment Kielland (2009) au Bénin, Kweku et Carmichael (2020) au Ghana, et Lachaud et al. (2016) au Burkina Faso. Une investigation approfondie de ces résultats montre que le modèle est globalement significatif au seuil de 1 % et la significativité individuelle des variables est conforme aux prédictions théoriques.

Concernant les caractéristiques de l'enfant, il résulte des estimations que les filles semblent plus désavantagées, car elles ont une probabilité de scolarisation moins élevée que les garçons. En s'intéressant à l'âge de l'enfant, les résultats révèlent qu'une année supplémentaire de l'âge de l'enfant augmente de 1,66 % la probabilité qu'un enfant soit scolarisé. Ce résultat corrobore avec les travaux de Noumba (2012) sur le profil de l'abandon scolaire au Cameroun, qui trouve que la non-scolarisation et l'abandon scolaire augmentent en fonction de l'âge de l'individu.

Les caractéristiques des ménages d'accueil des enfants expliquent également les chances de scolarisation. La taille du ménage réduit la probabilité de scolarisation des enfants dans les ménages d'accueil au Cameroun. Ce résultat est cohérent avec le niveau de vie des ménages. En effet, les enfants vivant dans les ménages de classes moyenne et riche ont plus de chances d'être scolarisés (Pritchett, 2001). Pour ce qui est du niveau d'instruction du chef de ménage et corroborant les travaux de Ngonga (2010) au Cameroun et D'Aiglepiepierre (2011) à Madagascar, les enfants ont d'autant plus de chances d'être scolarisés que les parents du ménage sont instruits.

4.2. Les effets de l'adoption sur la performance scolaire des enfants au Cameroun

Au-delà de la scolarisation, il y a lieu de s'interroger sur les effets de l'adoption sur la performance scolaire des enfants au Cameroun. Les résultats des estimations sont présentés dans le tableau 4 ci-dessous. La colonne (1) déroule les résultats de l'estimation du modèle

Tobit sans correction du biais de sélection lié au fait que la performance scolaire n'est observée que sur les enfants adoptés. Le modèle est globalement significatif et on note que l'adoption améliore la performance scolaire des enfants, mais le coefficient n'est pas significatif. Cependant, la prise en compte du biais de sélection, résultats présentés en colonne (2), montre que l'effet est resté positif et est à présent significatif au seuil de 1%. En outre, l'estimation par la méthode de Heckman est pertinente, car le modèle est globalement significatif, ainsi que le ratio de Mills. Ainsi, la non-prise en compte du biais de sélection sous-estime l'effet de l'adoption sur la performance scolaire des enfants. Ce résultat constitue une contribution à la littérature existante, car l'effet de l'adoption sur la performance scolaire n'est pas largement documenté. Aussi, les travaux existants ne se sont pas attardés sur le traitement de ce biais de sélection. On relève néanmoins que l'étude conduite par Eloundou et Shapiro (2005) tentait de mettre en évidence la contribution du confiage à la réduction des inégalités d'accès d'éducation et de performance scolaire. La significativité individuelle des variables reportée dans le tableau 5.2 conforte également la littérature et l'observation du fonctionnement du système éducatif au Cameroun.

Tableau n°4 : Estimation de l'effet de l'adoption sur la performance scolaire des enfants

Variables	Sans correction du biais de sélection (1)	Avec correction du biais de sélection (2)
Enfant adopté	0,0187 (0,0087)	0,1579*** (0,0511)
Sexe de l'enfant (réf : fille)	- 0,0060 (0,0056)	- 0,0862*** (0,0295)
Age de l'enfant	0,0299*** (0,0064)	0,0679* (0,0360)
Age²/100 de l'enfant	- 0,0015*** (0,0002)	- 0,0021*** (0,0003)
Taille du ménage	0,0004 (0,0008)	- 0,0060*** (0,0021)
Niveau de vie du ménage (réf : pauvre)	Réf	Réf
Moyen	0,0233*** (0,0060)	0,1357*** (0,0411)
Riche	- 0,0173 (0,0172)	0,0691*** (0,0254)
Femme chef de ménage	0,0236*** (0,0065)	- 0,0021 (0,0101)
Niveau d'instruction du chef de ménage (réf : non scolarisé)	Réf	Réf
Primaire	0,0516*** (0,0079)	0,1557*** (0,0385)
Secondaire premier cycle	0,0929*** (0,0089)	0,3142*** (0,0805)
Secondaire second cycle ou supérieur	0,1210*** (0,0095)	0,5007*** (0,1377)

Milieu de résidence (réf : rural)	- 0,0582*** (0,0059)	- 0,0334*** (0,0107)
Constante	1,2732*** (0,0360)	- 0,8032 (0,7522)
N(Obs)	11366	11366
Ratio de Mills	----	0,5644*** (0,2042)
LR chi2	5019,12***	4845,20***
Pseudo R2	0,4509	0,4516

Source : À partir de l'enquête ECAM 4 (2014). Notes : Les écarts types entre parenthèses. ***, ** et * indiquent la significativité à 1%, 5% et 10% respectivement.

Concernant la variable sexe, il résulte des estimations que les filles ont une performance scolaire moins élevée que les garçons. Ces résultats ont été également confirmés dans les conclusions des enquêtes du Programme International pour les Acquis des Elèves (PISA) et du Programme d'Analyse des Systèmes Educatifs des pays de la CONFEMEN (PASEC) qui attestent que les enfants de sexe féminin tendent à être moins scolarisés et moins performants que les enfants de sexe masculin.

Pour ce qui est de l'âge de l'enfant, les résultats révèlent qu'une année supplémentaire de l'âge de l'enfant augmente de 6,79 % la probabilité qu'un enfant soit performant. La valeur négative du coefficient lié à la variable âge au carré divisé par cent indique que plus l'enfant est âgé, plus le temps qu'il peut consacrer à ses études est réduit, ce qui le rend moins performant (Diambomba et al., 1996). En effet, les auteurs démontrent que dans les pays en développement, les enfants accusant des faibles niveaux de performances scolaires sont ceux ayant un âge avancé par rapport aux classes qu'ils fréquentent. Contrairement à ces auteurs, cette corrélation négative n'est pas mise en évidence par les résultats issus de l'enquête Monitoring Learning Achievement (MLA) qui attestent que l'âge avancé affecterait positivement les performances scolaires. En plus, la taille du ménage a un effet négatif sur la performance scolaire des enfants dans les ménages d'accueil au Cameroun. Ce résultat est cohérent à celui trouvé par Michaelowa (2003) sur les déterminants de la qualité de l'éducation primaire en Afrique subsaharienne francophone.

Les résultats montrent également que l'amélioration du niveau de vie du ménage booste de la performance scolaire des enfants dans les ménages d'accueil au Cameroun. Ces résultats confortent ceux trouvés par l'enquête du Programme International pour les Acquis des Elèves (PISA), qui attestent que les enfants issus des ménages riches et plus riches ont plus de chances d'accumuler les connaissances que ceux issus des ménages pauvres.

S'agissant du niveau d'instruction du chef de ménage, les résultats économétriques montrent que, par rapport aux chefs de ménages non scolarisés, ceux qui ont été scolarisés ont une influence positive sur la performance scolaire des enfants dans les ménages d'accueil au Cameroun. Par exemple, Altinok (2012) obtiendra des résultats similaires à partir d'un panel de 21 pays européens, en montrant notamment qu'il existe une différence de 18 % entre le score des élèves dont les parents ont effectué des études universitaires et ceux dont les parents

n'ont que le niveau du secondaire. De plus, en analysant le milieu de résidence, la probabilité de performance scolaire est plus élevée pour les enfants vivants en milieu urbain que celle des enfants vivants en milieu rural. En effet, comparativement aux enfants vivant en milieu urbain, le fait que les enfants vivent en milieu rural induit une diminution de la performance scolaire des enfants de l'ordre de 3,34 %. Ce résultat confirme les travaux de Pilon (1995), qui mettent en évidence un impact différencié du confiage des enfants selon le milieu de résidence au Togo.

Conclusion

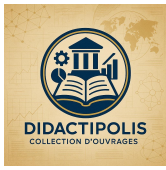
L'objectif de cette étude était d'analyser l'effet de l'adoption sur l'éducation des enfants au Cameroun. Deux indicateurs de mesure de l'éducation ont été retenus : d'une part, la scolarisation qui capte l'accès à l'école, et d'autre part, la performance scolaire qui mesure les résultats scolaires des enfants. En s'appuyant sur les données de la quatrième Enquête camerounaise auprès des Ménages (ECAM 4), plusieurs modèles économétriques ont été estimés. Dans un premier temps, l'estimation du modèle Probit bivarié récursif tenant compte du caractère endogène de l'adoption des enfants, a permis de mettre en évidence l'effet négatif de l'adoption sur la scolarisation des enfants. Un enfant adopté au sein d'une famille d'accueil a moins de chances d'être scolarisé comparativement aux enfants hôtes.

Dans un second temps, l'estimation du modèle Tobit généralisé a conduit à établir l'effet positif de l'adoption sur la performance scolaire des enfants. La prise en compte du biais de sélection, dû à l'observation de la performance uniquement chez les enfants scolarisés, s'est faite par la méthode de Heckman. Les résultats significatifs obtenus montrent que donner la chance à un enfant adopté d'être scolarisé est indispensable, car, une fois scolarisé, il a de fortes chances d'être performant. L'intérêt de promouvoir la scolarisation des enfants adoptés dans les politiques éducatives au Cameroun est ainsi nécessaire et démontré.

Bibliographie

1. Ainsworth, M. (1996), « Economic aspects of child fostering in Côte d'Ivoire », *Research in Population Economics*, 8, pp. 25–62.
2. Akresh, R. (2004), « *Adjusting household structure: School enrollment impacts of child fostering in Burkina Faso* ». IZA Discussion Paper 1379.
3. Akresh, R. (2009), « Flexibility of household structure: Child fostering decisions in Burkina Faso », *Journal of Human Resources*, 44(4), pp. 976–997.
4. Altinok, N. and Bourdon, J. (2012), « Renforcer la mesure de la qualité de l'éducation : Analyse comparative des évaluations sur les acquis des élèves au sein des pays en développement », *À Savoir*, Document de travail 16. Paris : Agence Française de Développement.
5. Beck, S. et al. (2015), « Child fostering in Senegal », *Journal of Comparative Family Studies*, 46(1), pp. 57–73.
6. Becker, G.S. and Tomes, N. (1986) « Human capital and the rise and fall of families », *Journal of Labor Economics*, 4, pp. S1–S39.
7. Becker, G.S. (1981) *A Treatise on the Family*. Cambridge, MA : Harvard University Press.

8. Becker, G.S. (1981b) 'Altruism in the family and selfishness in the marketplace', *Economica*, 48(189), p. 1. <https://doi.org/10.2307/2552939>.
9. Bourguignon, F. and Chiappori, P.-A. (1994) 'The collective approach to household behavior', in Blundell, R., Preston, I. and Walker, I. (eds.) *The Measurement of Household Welfare*. Cambridge: Cambridge University Press.
10. D'Aiglepierre, R. (2011) *Économie de l'éducation dans les pays en développement : Cinq essais sur l'aide internationale à l'éducation, la nature publique ou privée de l'enseignement, le choix des parents, l'efficacité des collèges et la satisfaction des enseignants*. Thèse de doctorat en sciences économiques, Université d'Auvergne, Clermont-Ferrand I.
11. Diambomba, M. et al. (1996) *Les déterminants de la réussite au Congo : enquête sur les causes du faible rendement de l'enseignement primaire au Congo*. Québec : CERPS/CONFEMEN.
12. Eliane, E.B. and Mangiavacchi, L. (2018) *Fostering, Child Welfare, and Ethnic Cultural Values*. IZA Institute of Labor Economics, Discussion Paper Series.
13. Eloundou, E.P. and Shapiro, D. (2005) 'Confiance d'enfants et nivellement des inégalités scolaires au Cameroun, 1960–1995', *Cahiers Québécois de démographie*, 34(1), pp. 47–75.
14. Hamilton, W.D. (1964) 'The genetical evolution of social behaviour', *Journal of Theoretical Biology*, 7, pp. 1–16.
15. Heady, C. (2000) *What is the Effect of Child Labour on Learning Achievement? Evidence from Ghana*. Innocenti Working Papers.
16. Hedges, S. et al. (2018) 'Trade-offs in children's time allocation: Mixed support for embodied capital models of the demographic transition in Tanzania', *Current Anthropology*, 59(5), pp. 644–654.
17. Kielland, A. (2009) *Children's Work in Benin: Estimating the Magnitude of Exploitative Child Placement*. Washington, DC: World Bank, Social Protection Sector.
18. Kweku, D.C. and Carmichael, F. (2020) 'Education of biological and fostered children in Ghana: The influence of relationships with the household head and household structure', *Journal of International Development*. <https://doi.org/10.1002/jid.3465>.
19. Lachaud, J. et al. (2016) 'Child fostering and children's human capital in Ouagadougou', *Population Review*, 55(1), pp. 27–48.
20. Michaelowa, K. (2003) 'Les déterminants de la qualité de l'éducation primaire : Enseignements de la mise en œuvre du PASEC en Afrique subsaharienne francophone', *Étude de l'ADEA sur la qualité*, Document de travail. Hamburg: Hamburg Institute of International Economics (HWWA).
21. Nembot, L. et al. (2012) 'Analyse des déterminants monétaires et non monétaires de l'accessibilité de l'éducation au Cameroun', *Revue d'économie du développement*, 21(1), pp. 91–125.
22. Ngonga, H. (2010) *Efficacité comparée de l'enseignement public et privé au Cameroun*. Thèse de doctorat en sciences économiques, Université de Bourgogne–IREDU.
23. Nounba, I. (2006) *Les déterminants de la déperdition scolaire dans l'enseignement secondaire au Cameroun*. Rapport de recherche final révisé présenté au CRÉA.
24. PASEC (2016) *Performances des systèmes éducatifs en Afrique subsaharienne francophone*. Rapport. Dakar : PASEC.
25. Pilon, M. (1995) 'Les déterminants de la scolarisation des enfants de 6 à 14 ans au Togo en 1981 : apports et limites des données censitaires', *Cahiers des Sciences Humaines*, 31(3), pp. 697–718.
26. Pritchett, L. (2001) 'Where has all the education gone?', *World Bank Economic Review*, 15, pp. 367–391.
27. Rajan, R. and Lancaster, G. (2005) 'Effets du travail des enfants sur la scolarité : une étude multinationale', *Revue Internationale du Travail*, 144(2), pp. 201–223.
28. Rakoto-Tiana, N. (2012) *Confiance et scolarisation des enfants en milieu rural à Madagascar*. Document de travail UMR DIAL, Université Paris XIII.
29. UNESCO-BREDA (2008) *Rapport sur l'état de l'éducation en Afrique*. Dakar: UNESCO.



Volume 3 : adoption et éducation des enfants au Cameroun

30. Wooldridge, J.M. (2010) *Econometric Analysis of Cross-Section and Panel Data*. 2nd edn. Cambridge, MA : MIT Press.
31. Zimmerman, F. (2003) 'Cinderella goes to school: The effects of child fostering on school enrollment in South Africa', *Journal of Human Resources*, 38(3), pp. 557–590.



LA DIVERSITÉ SOCIOCULTURELLE EXPLIQUE-T-ELLE L'HÉTÉROGÉNÉITÉ RÉGIONALE DE PROGRESSION SCOLAIRE AU CAMEROUN ?

Roméal ÉBOUÉ

*École Normale Supérieure de l'Enseignement Technique,
Université de Douala, Cameroun*

eboue_2003@yahoo.fr

Alexandre Turpin IROUME A BOUEBE

*Faculté des Sciences économiques et de Gestion,
Université de Douala, Cameroun*

doniroume@yahoo.fr

Louis de Berquin EYIKE MBONGO

*Faculté des Sciences économiques et de Gestion,
Université de Dschang, Cameroun*

eyike76@gmail.com

Catherine Christelle NGONO

*École Normale Supérieure de l'Enseignement Technique,
Université de Douala, Cameroun*

mimadort@gmail.com

Résumé

Ce texte analyse l'effet de la diversité socioculturelle sur la progression scolaire des enfants au Cameroun. À partir des données issues de la Quatrième Enquête camerounaise Auprès des ménages (ECAM 4), nous avons construit un indice de progression scolaire pour un échantillon de 11000 enfants. Par la suite, nous construisons et estimons un modèle explicatif de cette progression scolaire par l'estimateur probit dichotomique. Les résultats suggèrent que la diversité socioculturelle affecte la progression scolaire au Cameroun. En outre, le milieu de résidence, le statut occupationnel des parents et le niveau d'éducation des parents expliquent également la progression scolaire des enfants camerounais. De ce fait, les autorités devraient mettre en œuvre des politiques visant à réduire les inégalités d'accès à l'éducation entre les différentes aires culturelles d'une part, et entre les régions rurales et urbaines d'autre part.

Mots-clés : Diversité socioculturelle, progression scolaire, probit

Abstract

This paper analyzes the effect of sociocultural diversity on children's school progression in Cameroon. Using data from the Fourth Cameroonian Household Survey (ECAM 4), we construct an index of school progression for a sample of 11000 children. We then construct and estimate an explanatory model of this school progression using the dichotomous probit estimator. The results suggest that socio-cultural diversity affects school progression in Cameroon. In addition, place of residence, parents' occupational status, and parents' education level also explain the school progression of Cameroonian children. Therefore, the authorities should implement policies to reduce inequalities in access to education between different cultural areas on the one hand, and between rural and urban areas on the other.

Key words: *Socio-cultural diversity, academic progress, probit*

Classification JEL: *O12, D10, CO2*

Introduction

Avec le succès de l'économie des institutions, il semble désormais acquis que les phénomènes culturels ont une incidence sur les comportements des agents économiques et, par conséquent, sur leur productivité (Noland, 2007). La culture peut être définie comme étant « l'ensemble des croyances apprises, des valeurs, des règles, des normes, des symboles qui sont communs à un groupe de personnes » (Northhouse, 2007). Une caractéristique importante des sociétés africaines est la coexistence plus ou moins pacifique d'une multitude de groupes ethniques, linguistiques et religieux. Cette pluralité renvoie à ce qu'il convient d'appeler « diversité socioculturelle ». Elle fait référence au fait que des groupes de personnes ayant des systèmes d'interprétation de la réalité et des normes différentes (croyances ou valeurs) coexistent dans un même espace. Elle signifie également que la façon de penser et d'agir des individus dans la société diffèrent en fonction de leur culture. À titre d'illustration, Parkhe (1991) montre que le conflit peut être perçu, par un groupe, comme sain, utile et naturel ou, au contraire, comme un mal destructeur qu'il faut éviter.

Souvent qualifié « d'Afrique en miniature », le Cameroun est caractérisé par sa diversité tant culturelle que géographique. Avec plus de 200 groupes ethniques, les Camerounais cohabitent dans la diversité. Entre Bantous, semi-Bantous et Peuhls, Pygmées, Soudanais, Arabo-berbères et bien d'autres groupes ethniques ; entre chrétiens, musulmans et animistes, tant les modes de vie que les croyances et religions varient fortement d'un groupe à un autre. Du fait de cette « mixité sociale », les comportements des individus face à certaines situations, normalement différents en fonction de la diversité des croyances, peuvent avoir tendance à « s'uniformiser ». Ainsi, si certaines croyances spécifiques sont attachées à chaque grand groupe culturel, la mixité a tendance à créer une certaine homogénéité.

Spécifiquement, toutes les cultures, avec leur système de croyances, n'ont pas le même rapport à l'éducation. Largement dominé par l'éducation privée, le système éducatif camerounais est encore très inégalitaire sur les plans régional et social (UNICEF, 2018). Malgré les avancées observées, l'exclusion scolaire est encore importante et concerne davantage certains groupes sociaux. Ainsi, le taux d'exclusion scolaire au cycle primaire est de 16,9 %. Il est plus élevé chez les filles (19,5 %) que chez les garçons (14,5 %) (ECAM, 2014). Cette inégalité entre les filles et les garçons est aggravée au cycle secondaire. Ainsi, les taux d'exclusion scolaire au premier cycle du secondaire sont respectivement de 9,6 % chez les garçons contre 27,6 % pour les jeunes filles.

Outre cette inégalité de genre, il existe également une inégalité entre les zones rurales et urbaines d'une part, mais également entre les régions du pays d'autre part. Ainsi, le pourcentage d'enfants non scolarisés est plus important en milieu rural (21 %) qu'en milieu urbain (6,2 %). Aussi, quatre régions du pays sont caractérisées par des taux d'exclusion scolaire plus importants que les autres. Il s'agit de l'Extrême Nord (35 %), du Nord (25,6 %), de l'Adamaoua (19,1 %) et de l'Est (13,3 %) (ECAM, 2014).

Il est désormais acquis que l'éducation est un facteur de croissance économique et de réduction de la pauvreté (Becker, 1965 et 1967 ; Lucas, 1988). Par ailleurs, l'inégal accès à une éducation de qualité est un facteur déterminant pour la compréhension des différences de niveaux de revenus et de qualité de vie des individus. Il porte en germe les tensions, les ressentiments et les conflits sociaux. À titre d'illustration, selon Friedman (1995), les systèmes éducatifs contemporains sont profondément inégalitaires. Le système éducatif serait dual et à deux vitesses: cohabite d'une part, des écoles publiques fréquentées par la majorité de la population étudiante et produisant une offre éducative de moindre qualité, voire même médiocre. D'autre part, une école privée moderne, fréquentée par une élite sociale et assurant une offre éducative de qualité. Il est de ce fait important d'assurer un accès équitable à une éducation.

Il existe une abondante littérature sur les déterminants de l'exclusion et/ou de l'abandon scolaire. Ces travaux mettent en exergue l'influence des facteurs familiaux (taille des ménages, éducation des parents, statut matrimonial des parents), socioéconomiques (revenus des parents, travail des enfants, coûts de la formation) et institutionnels (politique éducative) sur la décision de scolarisation ou non des enfants (Noumba, 2008 ; Yin, 2005 ; NCSET, 2004 ; Audas et Willms, 2001).

La culture permet également de comprendre les décisions et attitudes des individus vis-à-vis de l'éducation. À titre d'exemple, des études menées au Cameroun ont montré que le risque de déperdition est plus rapide chez les filles musulmanes que chez leurs consœurs chrétiennes. En effet, elles ont révélé que 50% des filles musulmanes arrêtent leur scolarité à 14 ans contre 16 ans pour la même proportion chez les filles chrétiennes du même âge (Guison, 2004). Deux approches complémentaires sont généralement mobilisées pour modéliser l'impact de la culture sur l'éducation. L'approche « micro » étudie la diversité en se focalisant sur des variables identitaires précises, particulièrement visibles. Plusieurs aspects de l'identité peuvent se présenter comme dimension « micro ». Certains travaux mettent l'accent sur les

différences culturelles en distinguant les individus des groupes culturels en fonction de l'âge (Bell et Nkomo, 2001) du genre (Dick et Cassel, 2007) et de la religion (Azevedo et al., 2001). Pour sa part, la perspective « macro » est celle qui examine la diversité sous une perspective plus large, généralement dans ses particularités visibles et invisibles (Janssens et Steyaert, 2003). Les caractéristiques « macro » se retrouvent dans l'expertise, l'éducation et l'expérience. Elles sont de l'ordre du fonctionnel. Ces études concluent que certains groupes ethniques et religieux ont tendance à envoyer plus leurs enfants à l'école que d'autres. Certains sont plus égalitaires sur la question de genre que d'autres.

Ce papier reprend cette thématique et s'attèle à examiner le rôle de la diversité culturelle sur l'éducation des enfants dans le contexte camerounais. Bien que n'étant pas la première étude sur la thématique, nous proposons une spécificité empirique. À partir des données individuelles issues de la Quatrième Enquête camerounaise auprès des Ménages (ECAM 4), nous construisons un indicateur d'éducation reflétant la performance scolaire en fonction de l'âge en corrigeant les indicateurs classiques de performance scolaire (nombre d'années d'étude, diplômes obtenus) du temps mis pour le faire, en fonction d'un âge de référence. Ainsi, la progression obtenue peut être « précoce », « normale » ou « lente ». Par la suite, nous avons recodé cette variable de façon à obtenir une variable dichotomique.

De ce fait, outre cette introduction, la suite du papier est organisée autour de 03 sections. La section 2 présente les données mobilisées et discute des outils mobilisés. La section 3 est consacrée à la discussion des résultats empiriques obtenus. Et la dernière section fait le point sur les implications de politiques économiques qui découlent des résultats obtenus.

1. Méthodologie

1.1. Les données et les variables

Les données utilisées dans cette analyse sont issues de la Quatrième Enquête camerounaise Auprès des ménages (ECAM 4), effectuée par l'Institut Nationale de la Statistique (INS) en 2014 et actualisé en 2016. Elle a pour principal objectif d'actualiser le profil de pauvreté et de fournir les données nécessaires pour le calcul des indicateurs et les analyses des conditions de vie des ménages camerounais. Elle permet d'étudier la pauvreté sous plusieurs formes au niveau national, suivant le milieu urbain ou rural, et selon certaines caractéristiques socioéconomiques. Ceci, afin de conduire le Pays vers l'atteinte des Objectifs de Développement durable (ODD). L'échantillon contient 11534 ménages, issus des tailles minimales de 300 ménages par strate. Cette taille d'échantillon permet d'avoir un échantillon représentatif au niveau des 12 régions d'enquête, car Douala et Yaoundé sont considérées comme des régions entières et essentiellement urbaines. L'enquête considère donc à terme 32 strates, dont 12 urbaines, 10 semi-urbaines et 10 rurales. Dans le cadre de cette étude, la population étudiée est composée des enfants âgés de 2 à 17 ans pour un échantillon total de 17005 enfants. Nous présentons par la suite les variables de l'étude.

1.2. Les variables de l'étude

1.2.1. La variable dépendante

Notre variable dépendante est l'éducation des enfants. Elle est souvent mesurée par le nombre d'années d'étude des individus. Cependant, cette approche ne fournit aucune indication sur la « normalité » du cursus scolaire. À titre d'illustration, dans le cadre d'une progression normale, par exemple, un enfant de dix ans devrait avoir trois ans de scolarité (c'est-à-dire commencer l'école à l'âge de 7 ans plus trois ans de scolarité) (Patrinos et Psacharopoulos, 1992). De ce fait, nous proposons une mesure alternative de l'éducation des enfants : nous construisons un indice de progression scolaire (IPS) afin d'évaluer la progression d'un enfant dans le système scolaire. Cet indicateur est obtenu comme suit :

$$IPS = \left| \frac{\text{Années de scolarisation}}{\text{Age} - E} \right| \quad (1)$$

Où E représente l'âge habituel d'entrée à l'école. Cet indicateur peut être obtenu de deux façons alternatives. À partir des présupposés théoriques, on pourrait définir un âge « normal » de début de la scolarisation pour les enfants (par exemple, 5 ans ou 7 ans). La limite évidente de cette approche est d'une part qu'elle peut ne pas être conforme aux habitudes observées. Pour y remédier, la variable E est définie comme l'âge moyen de début de scolarisation au Cameroun.

La variable IPS n'existe que si $\text{Age} - E$ est différent de 0. De ce fait, nous excluons les enfants dont l'âge correspond à l'âge moyen de début de scolarisation. Il s'agit d'une variable continue à valeurs strictement positives. Lorsque $IPS \in]0; 1[$, l'enfant a un retard par rapport à la moyenne des enfants. Si $IPS = 1$, l'enfant considéré a une progression normale par rapport à la moyenne nationale. Lorsque $IPS \in]1; +\infty[$ l'enfant est précoce. Par la suite, nous construisons une variable binaire PSB à partir de la variable IPS comme suit : $IPSB=1$ pour une progression normale ou précoce, c'est-à-dire lorsque $IPS \geq 1$ et $IPSB=0$ pour une mauvaise progression lorsque $IPS < 1$. Le tableau qui suit présente la synthèse de la variable PSB.

Tableau n° 1 : Proportion d'enfants selon la progression scolaire (Sage)

<i>IPSB</i>	Freq.	Pourcentage	Cum.
0	7,602	44.70	44.70
1	9,403	55.30	100.00
Total	17,005	100.00	

Source : auteurs

Au total, 9403 enfants de notre échantillon sont en progression scolaire normale ou avantageuse, pour un pourcentage de 55,30, contre 7602 en mauvaise progression pour un

pourcentage de 44,70. Bien que l'écart ne soit pas grand, l'échantillon révèle que la progression normale avantageuse domine la mauvaise progression scolaire.

1.2.2. Les variables indépendantes

La diversité socioculturelle : étant un concept polysémique, la mesure de cette variable requiert la construction d'un indicateur de diversité socioculturelle. Il s'agit d'une variable construite à partir de l'origine culturelle de l'enfant. Ainsi, 3 indicateurs sont pris en compte : l'origine ethnique, la religion et la langue. Ainsi, nous nous inspirons de l'institut de recherches scientifiques du Cameroun¹, pour scinder le pays en trois grandes zones culturelles : les Bantous, les semi-Bantous et les Soudanais. Ainsi, ces groupes culturels se répartissent en trois groupes de régions relativement homogènes culturellement parlant, à savoir : Centre-sud, constitué des régions du Centre, du Sud, de l'Est, de Yaoundé et de Douala ; le Grand-Ouest, constitué de l'Ouest, du Sud-Ouest et du Nord-Ouest ; le Grand-Nord, constitué des régions du Nord, de l'Extrême-Nord et de l'Adamaoua. De ce fait, notre variable captant la diversité socioculturelle est une variable qualitative à 3 modalités obtenue comme suit :

$$IDC = \begin{cases} 0 & \text{si l'enfant appartient à l'aire Centre - sud} \\ 1 & \text{si l'enfant appartient à l'aire Grand - Ouest} \\ 2 & \text{si l'enfant appartient à l'aire Grand - Nord} \end{cases}$$

La progression scolaire des enfants varie en fonction de l'aire culturelle, comme l'illustre le tableau suivant.

Tableau n° 2 : Progression scolaire selon l'air culturel

IPSB	Indicateur de diversité culturelle			
	Centre sud	Grand Ouest	Grand Nord	Total
0	16.67	12.30	15.73	44.7
1	19.04	17.46	18.8	55.3
Total	35.71	29.76	34.53	100.00

Source : auteurs

Ces statistiques montrent que sur 35,71 % d'enfants résidant dans l'aire culturelle du Centre-Sud, 19,05 % ont une progression normale ou avantageuse, contre 16,67 % qui ne l'ont pas. Dans l'aire culturelle du Grand-Ouest, il en ressort que, sur un total de 29,76 %, 17,46 % des enfants ont une bonne progression scolaire ou avantageuse contre 12,30 % des enfants ayant une mauvaise progression. De son côté, l'aire culturelle du Grand-Nord révèle un pourcentage total de 34,53 %, dont 18,65 % des enfants sont en bonne progression ou en progression avantageuse contre 15,87 % en mauvaise progression. Bien que toutes les aires culturelles présentent un pourcentage de progression normale ou avantageuse supérieur à celui de la mauvaise progression, le Centre-Sud regorge du pourcentage le plus élevé (19,05) suivi du grand-Nord (18,65 %) et du Grand-Ouest (17,46 %). Toutefois, ces résultats s'expliquent par

¹ Jean Fonkoué, Essai de nomenclature des populations et des langues du Cameroun, Centre d'études africaines, Centre d'analyse et de recherche documentaire pour l'Afrique noire, Paris, 1981, 2 vol.

la densité des populations des différentes aires culturelles, car ce sont des statistiques qui n'ont pas été analysées en termes de ratio.

Le milieu de résidence : c'est une variable dichotomique qui prend la valeur 1 si l'enfant est issu du milieu urbain et 0 si l'enfant est issu du milieu rural.

Le niveau d'étude des parents : ici, nous distinguons le niveau d'étude de la mère de celui du père. Chaque groupe comprend 3 modalités : sans niveau d'instruction, primaire, secondaire et supérieure.

Le statut matrimonial : nous distinguons les parents seuls des parents en couple.

Statut occupationnel des parents : Il s'agit de la profession exercée par les parents. Ainsi, nous distinguons les parents sans emploi des parents employés et des parents travailleurs indépendant.

Le tableau suivant présente la synthèse du statut occupationnel des mères.

Tableau n° 3 : répartition des mères selon le statut occupationnel.

Mère_emploi	Pourcentage	Cum.
sans emploi	29.34	29.34
Employée	34.60	63.93
Indépendante	36.07	100.00
Total	100.00	

Source : auteurs

Nous distinguons les mères employées des mères sans emploi et des mères travailleuses indépendantes. Il en ressort que les mères sans emploi ont un pourcentage inférieur à celui des mères employées et des mères indépendantes, respectivement de 29.34 %, de 34.60% et de 36.07 %. De plus, en plus au Cameroun, les femmes intègrent le marché du travail afin de subvenir aux besoins du ménage, notamment, en matière d'éducation des enfants. Nous complétons cette analyse avec la répartition des pères selon le statut occupationnel. Le tableau 4 qui suit présente la répartition des pères selon leur statut occupationnel.

Tableau n° 4 : Répartition des pères selon leur statut occupationnel

Père_emploi	Pourcentage	Cum.
sans emploi	9.70	9.70
Employé	54.02	63.72
Indépendant	36.28	100.00
Total	100.00	

Source : auteurs

Dans la répartition des pères selon le statut occupationnel, on retrouve 9.70 % des pères sans emploi, 54.02 % des pères employés et 36.28 % des pères indépendants. Contrairement aux

mères, l'effectif des pères compte plus de pères travailleurs indépendants. Le constat est que les pères, qui sont les principaux pourvoyeurs de ressources dans les familles camerounaises, investissent le plus le marché du travail pour assumer les charges familiales. Le tableau qui suit présente la synthèse statistique des variables utilisées.

Tableau n° 5 : Statistiques descriptives des variables

Variable	Obs	Mean	Std. Dev.	Min	Max
IPSB	17,000	.552955	.4972025	0	1
IDC					
Grand_Ouest	17,000	.2889391	.453782	0	1
Grand_Nord	17,000	.3386005	.4737688	0	1
parent_marital_status					
Couple	24,563	.7611448	.4263928	0	1
Employed_mother					
Mère_employée	18,352	.3081953	.4617603	0	1
mère_Nivea_étude					
Primaire	24,563	.2402801	.4272622	0	1
Secondaire	24,563	.1902048	.3924706	0	1
Supérieure	24,563	.0212515	.1442245	0	1
pere_employé					
Employé	13,133	.7709587	.4202319	0	1
père_Nivea_étude					
Primaire	24,563	.2527786	.4346139	0	1
Secondaire	24,563	.265277	.4414896	0	1
Supérieure	24,563	.0672963	.2505396	0	1
Milieu de résidence					
Rural	20,914	.5257722	.4993473	0	1

Source : auteurs

Les écarts types de toutes les variables sont faibles, généralement inférieurs à 0,5. Les moyennes des modalités de diversité socioculturelle positives traduisant ainsi une forte diversité socioculturelle dans les différentes aires culturelles du Cameroun.

1.3. Le modèle et méthode d'estimation

La nature dichotomique de l'indicateur de progression scolaire nous conduit à opter pour l'utilisation d'un modèle binaire. Un modèle dichotomique est un modèle statistique dans lequel la variable expliquée ne peut prendre que deux modalités (variable dichotomique). Il s'agit alors généralement d'expliquer la survenue ou non d'un événement, ou d'un choix. Dans notre étude, l'élève est scolarisé ou non scolarisé. On considère un échantillon de n individus d'indices $i = 1, \dots, n$. Pour chaque individu, on observe si cet événement s'est réalisé et l'on pose :

$$y = \begin{cases} 1 & \text{if the event occurred (child is in school)} \\ 0 & \text{if the event did not occur (child is not in school)} \end{cases}$$

On remarque ici le choix du codage (0, 1) qui est traditionnellement retenu pour les modèles dichotomiques. En effet, celui-ci permet de définir la probabilité de survenue de l'événement comme l'espérance de la variable y , puisque :

$$E[y_i] = Pr(y_i = 1) \times 1 + Pr(y_i = 0) \times 0 = Pr(y_i = 1). \quad (2)$$

L'espérance de y_i donne donc la probabilité que l'enfant soit scolarisé.

L'objectif des modèles dichotomiques consiste alors à expliquer la survenue de l'événement considéré en fonction de K caractéristiques observées (x_{i1}, \dots, x_{iK}) pour un individu i de l'échantillon. Par exemple, l'âge de l'enfant, le statut marital du parent, le niveau de vie du ménage... On cherche à expliquer les valeurs de y grâce à x , c'est-à-dire à estimer la probabilité que $y_i = 1$ sachant x_i (ou que $y_i = 0$, ce qui revient au même). On remarque alors que :

$$Pr(y_i = 1|x_i) = Pr(x_i\theta + \varepsilon_i \geq 0|x_i) = Pr(x_i\theta \geq -\varepsilon_i|x_i) = F(x_i, \theta). \quad (3)$$

En tenant compte des variables de contrôle inspirées de la littérature, la spécification du modèle empirique est la suivante :

$$P(PBS = 1) = F(\alpha_0 \alpha_0 + \alpha_1 \alpha_1 IDC + \alpha_1 \alpha_2 mere_{employée} + \alpha_2 \alpha_3 mère_{niveau_étude} + \alpha_3 \alpha_4 père_{employé} + \alpha_4 \alpha_5 parent_{statut_{mat}} + \alpha_5 \alpha_5 religion + \alpha_6 \alpha_6 milieu_{résidence} + \alpha_6 \alpha_7 père_{niveau_étude} + \varepsilon_t) \varepsilon_t). \quad (4)$$

Nous estimerons cette équation par l'estimateur probit. En effet, outre l'estimateur traditionnel des MCO (qui est biaisé dans le cas des modèles dichotomiques), il existe deux principaux estimateurs dans le cas de modèles à variable dépendante dichotomique : l'estimateur logit et l'estimateur probit. La seule différence entre ces estimateurs réside dans la spécification fonctionnelle de F . Ainsi, si les coefficients globaux peuvent varier d'un estimateur à un autre, ces deux méthodes sont interchangeables en ceci qu'elles fournissent exactement les mêmes effets marginaux.

2. Résultats et discussions

Les tableaux 6 et 7 suivants présentent respectivement les résultats des estimations de l'équation 4 précédente par l'estimateur probit et des effets marginaux relatifs à cette estimation. Ces tableaux sont tous composés de trois (3) colonnes. La première colonne représente les résultats des estimations sur l'ensemble des enfants, tandis que les colonnes 2 et 3 représentent respectivement les résultats des estimations en considérant le cas des jeunes filles et des garçons. L'analyse de la robustesse de ces estimations à travers la courbe Roc et la courbe de sensibilité est présentée en annexe.

Tableau n° 6 : Probit de l'indicateur de progression scolaire

VARIABLES	Ensemble school progress	Filles school progress	Garçons school progress
IDC_Grand_Ouest	-0.487** (0.225)	-0.367** (0.313)	-0.700** (0.331)
IDC_Grand_Nord	-0.431** (0.203)	-0.899*** (0.335)	-0.266*** (0.276)
Statut matrimonial des parents			
Couple	0.0356 (0.297)	0.256 (0.432)	0.215 (0.479)
Statut occupationnel de la mère			
mère_employée	0.0803 (0.229)	0.463 (0.351)	0.408 (0.397)
Niveau d'étude de la mère			
mère_primaire	0.459* (0.319)	1.286** (0.516)	0.348** (0.473)
mère_secondaire	0.195* (0.298)	0.875* (0.455)	0.618* (0.488)
mère_supérieur	0.0548* (0.704)	0.181* (0.935)	0.439* (1.115)
Statut occupationnel du père			
père_employé	0.780*** (0.243)	1.003*** (0.376)	1.080*** (0.411)
Niveau d'étude du père			
père_primaire	-0.392** (0.342)	-0.390* (0.519)	-1.533** (0.569)
père_secondaire	0.291** (0.301)	0.0954** (0.410)	-0.868** (0.536)
père_supérieur	1.326*** (0.475)	1.314* (0.824)	2.028*** (0.735)
Milieu de résidence			
Urbain	0.121* (0.200)	0.560* (0.319)	0.498* (0.288)
Observations	17000	17000	17000

Source : auteurs, Note : Écart-types entre parenthèses *** $p < 0.01$, ** $p < 0.05$, * $p < 0.1$

De ces résultats, nous présentons les effets marginaux qui figurent dans le tableau suivant :

Tableau n° 7 : Effets marginaux de l'estimation de la progression scolaire

VARIABLES	Ensemble Margins	Filles Margins	Garçons Margins
IDC_Grand_Ouest	-0.0584** (0.107)	-0.00945** (0.458)	-0.484** (0.462)
IDC_Grand_Nord	-0.0633** (0.103)	-0.624*** (0.614)	-0.187*** (0.400)
parent_stat_mat	0.2577 (0.1647)	0.4555 (0.1323)	0.8894 (0.6813)
Statut occupationnel de la mère			
mere_employe	0.0241 (0.0997)	0.741 (0.460)	0.845 (0.518)
mère_Primaire	0.239** (0.142)	2.560*** (0.848)	0.399** (0.588)
mère_secondeire	0.136** (0.130)	2.013** (0.827)	0.570** (0.524)
mère_supérieur	0.0768* (0.274)	0.851* (1.111)	0.423* (1.177)
Statut occupationnel du père			
père_employé	0.246** (0.107)	1.509*** (0.539)	0.748*** (0.579)
Niveau d'étude du père			
père_primaire	-0.00433** (0.173)	-1.291* (0.752)	-1.158** (0.747)
père_secondeire	0.0525** (0.160)	0.249** (0.651)	0.305** (0.723)
Père_supérieur	0.179** (0.209)	0.0203** (1.062)	1.291** (0.952)
Milieu de résidence			
Urbain	0.0628* (0.0961)	0.976* (0.550)	0.0737* (0.438)
Statut matrimonial			
Couple	0.258 (0.165)	0.254 (0.433)	0.889 (0.681)
Observations	17000	17000	17000

Source : auteurs, Note : Écart-types entre parenthèses *** $p < 0.01$, ** $p < 0.05$, * $p < 0.1$

Effets de la diversité culturelle sur la santé des enfants

Les résultats de nos estimations montrent que, comparé au Centre-Sud, le coefficient associé

au Grand-Ouest est de signe négatif et significatif au seuil de 5 % pour l'ensemble des enfants, pour les filles et pour les garçons. Comparée au centre-sud, la diversité culturelle affecte négativement l'éducation des enfants dans l'ensemble, chez les filles et chez les garçons. Ce résultat s'explique par la culture des régions de l'Ouest et du Nord Cameroun. En effet, dans les régions du Grand-Ouest, les enfants, surtout les garçons, entrent très tôt dans les activités commerciales génératrices de revenu. En outre, ils sont également très tôt entraînés par les parents dans les travaux agricoles. Toutes ces occupations affectent très tôt la vie scolaire des enfants et influencent négativement leur éducation.

Par ailleurs, le coefficient associé à la modalité Grand-Nord est de signe négatif et significatif au seuil de 5 % pour l'ensemble des enfants, et 1 % pour les filles et pour les garçons. Dans le Grand Nord du Cameroun, les populations souffrent des problèmes d'éducation issus, des us et coutumes d'une part, et des abandons de postes récurrents par les fonctionnaires-enseignants. De plus, dans ces régions, la jeune fille va en mariage en bas âge et les garçons sont livrés à l'élevage et aux activités agricoles très jeunes. Le Grand-Nord étant majoritairement constitué des musulmans contrairement au Centre-Sud majoritairement constitué de chrétiens, ce résultat corrobore les travaux de Guison, (2004), qui révèlent que 50 % des filles musulmanes arrêtent leur scolarité à 14 ans contre 16 ans pour la même proportion chez les filles chrétiennes.

Ces résultats s'expliquent également par la constitution de l'échantillon des zones culturelles où l'on retrouve les villes de Yaoundé et de Douala dans l'aire culturelle du Centre-Sud. Ces villes sont respectivement les capitales politiques et économiques où le développement est plus avancé, les mentalités plus évoluées, les populations plus concentrées et où l'on retrouve les meilleurs enseignants du Pays. Toutefois, ces résultats illustrent l'inégalité d'éducation dans les différentes régions du Cameroun. Ainsi, nous rejoignons l'idée de Friedman (1995) qui pense que : les systèmes éducatifs contemporains sont profondément inégalitaires.

Effets de l'éducation de la mère

L'observation de la variable niveau d'étude de la mère montre que les coefficients associés aux modalités des niveaux d'étude primaire, secondaire et supérieure sont tous de signes positifs et significatifs. On remarque que l'éducation de la mère influence positivement la progression des enfants. Plus la mère est éduquée, mieux elle s'occupe de l'éducation de ses enfants.

Effets de l'éducation du père

De nos résultats, nous remarquons que le coefficient associé aux pères qui ont le niveau d'étude primaire est de signe négatif et significatif pour l'ensemble des enfants, pour les filles et pour les garçons. Cependant, les coefficients associés aux niveaux secondaires et supérieurs sont de signes positifs et significatifs. Les pères qui n'ont pas poussé leurs études ne comprennent pas la valeur de l'école et n'incitent pas leurs enfants à être performants à l'école. Plus le niveau d'étude du père augmente, plus leurs enfants sont performants à l'école.

Effets du travail de la mère

L'observation de la variable liée au statut occupationnel de la mère montre que le coefficient associé à la variable mère employée est de signe non significatif. Statistiquement, le statut occupationnel de la mère n'a aucune influence sur l'éducation des enfants. Économiquement, l'effet tend à être positif, ainsi, toute participation de la mère au marché du travail pour apporter un revenu supplémentaire en vue de contribuer aux charges éducatives de l'enfant.

Effets du travail des pères

De plus, l'analyse du coefficient associé à la variable père employé est de signe négatif et significatif pour l'ensemble des enfants, pour filles et pour les garçons. Comparés aux pères au chômage, les pères employés influencent positivement l'éducation de leurs enfants. Principaux pourvoyeurs de ressources, les pères consacrent assez au travail pour trouver des ressources nécessaires au financement de l'éducation de leurs enfants.

Effets du milieu de résidence

Lorsqu'on s'intéresse au milieu de résidence, il en ressort que le coefficient associé à la modalité milieu urbain est de signe positif et significatif au seuil de 10 % pour l'ensemble des enfants pour les filles et pour les garçons. Comparé aux enfants du milieu rural, le milieu urbain influence positivement la santé de leurs enfants.

Conclusion

Parvenu au terme de notre analyse, force est de constater et de dire que nous avons étendu notre préoccupation sur l'analyse de l'hétérogénéité régionale de progression scolaire au Cameroun, expliquée par la diversité socioculturelle desdites régions. Il en ressort que des études antérieures ont analysé l'influence des facteurs familiaux (taille des ménages, éducation des parents, statut matrimonial des parents), socioéconomiques (revenus des parents, travail des enfants, coûts de la formation) et institutionnels (politique éducative) sur l'éducation des enfants (Noumba, 2008 ; Yin, 2005 ; NCSET, 2004 ; Audas et Willms, 2001). De même, des études menées au Cameroun sur la religion comme variable culturelle ont montré que le risque de déperdition est plus rapide chez les filles musulmanes que chez les chrétiennes (Guison, 2004). Toutefois, la littérature révèle que, généralement, deux approches sont mobilisées pour évaluer le rôle de la culture sur l'éducation : l'approche « *micro* », qui étudie la diversité en mobilisant des variables identitaires et l'approche « *macro* » qui examine la diversité dans ses particularités visibles et invisibles (Janssens et Steyaert, 2003). À partir d'ECAM4, nous avons construit des indicateurs de diversité culturelle et de progression scolaire que nous avons par la suite estimés à partir un modèle probit dichotomique. Les résultats obtenus montrent que la diversité culturelle explique clairement l'hétérogénéité de progression scolaire dans les différentes régions du Pays.

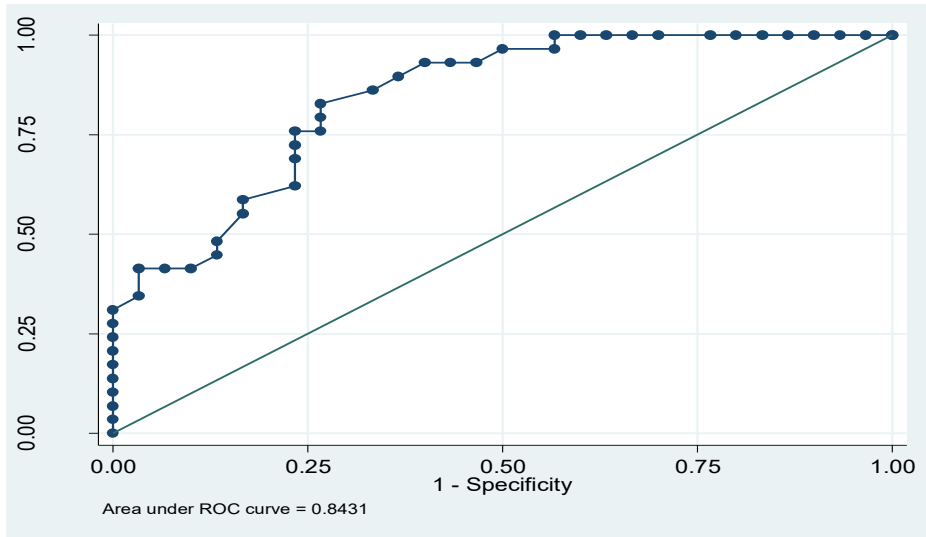
Bibliographie

1. Audas, R. et al. (2001) *Engagement et décrochage scolaire : une perspective de parcours de vie*. Ottawa : Ressources humaines et Développement social Canada.
2. Becker, G. (1965) *Human Capital: A Theoretical and Empirical Analysis, with Special Reference to Education*. New York : Columbia University Press for NBER.
3. Ella, L.E. (2001) *Nos voies séparées : Les femmes noires et blanches et la lutte pour l'identité professionnelle*. Chicago : Harvard Business School Press.
4. Fonkoué, J. (1981) *Essai de nomenclature des populations et des langues du Cameroun*. Paris : Centre d'études africaines / Centre d'analyse et de recherche documentaire pour l'Afrique noire, 2 vol.
5. Friedman, M. (1995) 'Public schools: Make them private', *CATO Institute Briefing Papers*, 23, p. 343.
6. Guison, A. (2004) *La déscolarisation des filles au Burkina Faso : facteurs familiaux de l'abandon des filles d'âge scolaire obligatoire*. Mémoire de DEA, Éducation et comparaisons internationales, Paris.
7. Lucas, R. (1988) 'On the mechanisms of economic growth', *Journal of Monetary Economics*, 22(1), pp. 3–42.
8. Noland, M. (2007) 'Religions, islam et croissance économique : l'apport des analyses empiriques', *Revue française de gestion*, 171, pp. 97–118.
9. Noumba, I. (2008) 'Un profit de l'abandon scolaire au Cameroun', *Revue d'économie du développement*, 16, pp. 37–62.
10. Northouse, P. (2007) *Leadership: Theory and Practice*. 4e éd. Thousand Oaks : Sage Publications.
11. Parkhe, A. (1991) 'Interfirm diversity, organizational learning, and longevity in global strategic alliances', *Journal of International Business Studies*, pp. 519–601.
12. Psacharopoulos, P. et al. (1992) *Volatilité économique et rendement de l'éducation au Venezuela*. (Document non précisé — données incomplètes conservées telles quelles.)
13. Steyaert, J. et al. (2003) 'Théories de la diversité au sein des études organisationnelles : débats et trajectoires futures', *Journal électronique du SSRN*, janvier.
14. Yin, C. (2005) *Étude des facteurs de l'abandon scolaire au niveau primaire au Cambodge*. Université du Québec à Chicoutimi, Département des sciences de l'éducation.

Annexes 1 : La qualité des estimations

Nous analysons la qualité des estimations à partir de la courbe ROC qui est matérialisée dans la figure suivante.

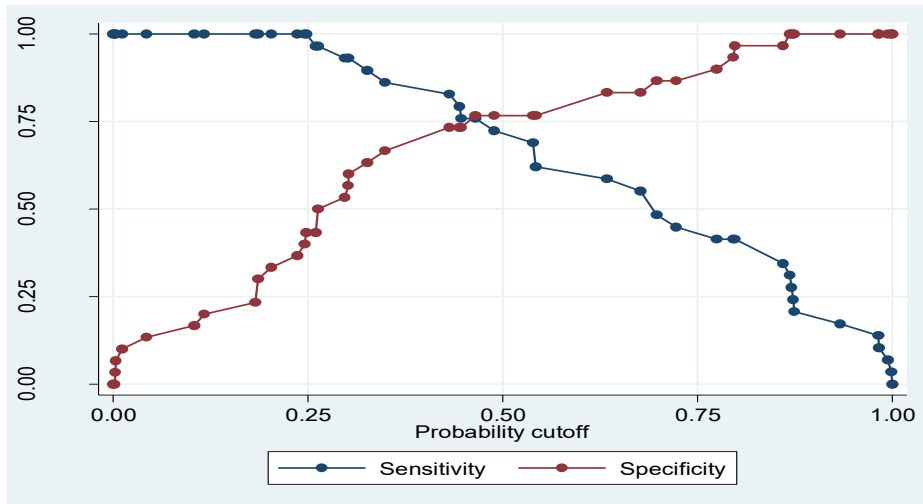
Figure n° 1 : La courbe Roc



Source : auteurs

La courbe ROC permet d'apprécier le nombre de bonnes prédictions pour un ensemble de points entre 0 et 1, elle mesure donc la capacité du modèle à discriminer le bon signal du mauvais signal. Plus précisément de discriminer les $y=1$ des $y=0$. Nous trouvons que ROC vaut = 0,843 1, donc $0,8 \leq ROC \leq 0,9$, ce qui correspond à une excellente discrimination. L'analyse des courbes de sensibilité et de spécificité complète cette robustesse.

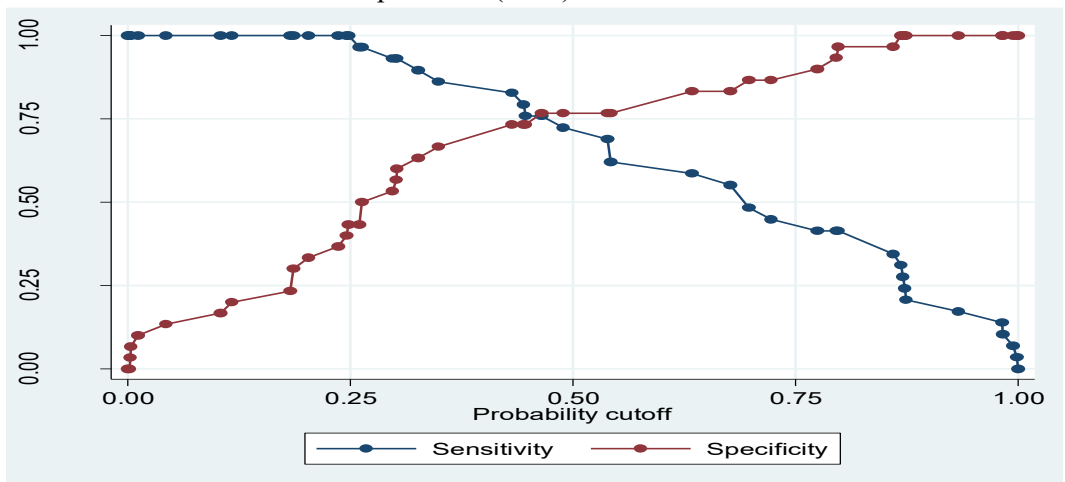
Figure 2 : courbes de sensibilité et de spécificité (lsens)



Source : auteurs

La sensibilité correspond au taux de véritables positifs (TVP), tandis que la spécificité s'établit à l'unité moins le taux de faux positifs (TFP). Elles se coupent au « cutoff », qui est nécessaire pour calculer le véritable taux de bon classement. Pour indiquer le meilleur nombre de bonnes prédictions, il est nécessaire de préciser le point de contact de la courbe de sensibilité et de la courbe de spécificité (le cutoff = 0,70). En ce qui concerne nos estimations, le cutoff se situe à 0,75. Ce qui confirme une bonne qualité de nos estimations.

Annexe 2 : courbes de sensibilité et de spécificité (lsens)





UN JEUNE, UNE SOLUTION 2026-2029 : DES PROJETS POUR LA JEUNESSE CONGOLAISE PAR L'IFMV

Pr Brice Arsène MANKOU

Sociologue, titulaire de la chaire de mobilité francophone

Université d'Ottawa, Canada

Directeur scientifique

Institut de Formation aux Métiers de la Ville (IFMV), France

bamankou@yahoo.fr

Résumé

« Un jeune, une solution » est une étude, une recherche que j'ai menée dans le cadre de mes activités de sociologue et de Président de l'Institut de Formation aux Métiers de la ville (IFMV). À travers cet article qui vise, à partir de ce programme, à analyser la situation des jeunes au Congo-Brazzaville. Dans une étude menée entre 2012 et 2014, je faisais le diagnostic des facteurs du chômage chronique des jeunes au Congo en y joignant une analyse sur les freins à l'accession au plein emploi de ceux-ci. Cette analyse m'avait aussi permis de faire des propositions concrètes au gouvernement pour sortir de cette situation de chômage endémique. Face à cette situation, l'IFMV que je dirige a mis en place certains projets pour la jeunesse congolaise inspirés de ce qui s'est fait ailleurs.

C'est le cas du CAFA. Le CAFA est un Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur qui a pour objet de certifier par une formation qualifiante, les animateurs jeunesse et des loisirs des jeunes devant encadrer et animer dans les centres de loisirs, les colonies de vacances et d'autres rassemblements des jeunes.

Mots clés : jeunesse congolaise, projets, solution, IFMV, CAFA

Summary

"One Young Person, One Solution" is a study, a research project I conducted as part of my work as a sociologist and President of the Institute for Training in Urban Professions (IFMV). This article uses this French program as a starting point to analyze the situation of young people in Congo-Brazzaville. In a study conducted between 2012 and 2014, I diagnosed the factors contributing to chronic youth unemployment in Congo, including an analysis of the obstacles preventing them from achieving full employment. This analysis also allowed me to make concrete proposals to the government to address this endemic unemployment situation. In response to this situation, the IFMV, which I lead, has implemented several projects for Congolese youth, inspired by similar initiatives elsewhere.

This is the case with CAFA. The CAFA is a Certificate of Aptitude for the Functions of Animator which aims to certify, through qualifying training, youth and leisure animators who must supervise and lead activities in leisure centers, holiday camps and other gatherings of young people.



Volume 3 : un jeune, une solution 2026-2029 : des projets pour la jeunesse congolaise, par l'IFMV.

Keywords : *Congolese youth, projects, solutions, IFMV, CAFA*

Introduction :

En France, le plan « un jeune, une solution » vise à offrir une solution à chaque jeune. Il mobilise un ensemble de leviers : aides à l'embauche, formations, accompagnements, aides financières aux jeunes en difficulté, etc., afin de répondre à toutes les situations. L'objectif est de ne laisser personne sur le bord de la route.

Le Gouvernement a mobilisé un budget de 6,7 milliards d'euros, soit un triplement des moyens consacrés aux jeunes pour favoriser l'arrivée sur le marché du travail de 750 000 jeunes. Mais qu'en est-il au Congo ? Notre analyse vise à partir de ce programme français à analyser la situation des jeunes au Congo-Brazzaville. Dans une étude menée entre 2012 et 2014, je faisais un diagnostic des facteurs du chômage chronique des jeunes au Congo en y joignant une analyse sur les freins à l'accession au plein emploi de ceux-ci. Cette analyse m'avait aussi permis de faire des propositions concrètes au gouvernement pour sortir de cette situation de chômage endémique.

Lorsqu'on parle d'emploi des jeunes en termes d'autonomie, la problématique reste largement la même un peu partout sur la planète, même si la France a réussi à créer le réflexe jeunesse en l'érigant en véritable politique publique. Face à cette situation, l'IFMV que je dirige a mis en place certains projets pour la jeunesse congolaise inspirés de ce qui s'est fait ailleurs. C'est le cas du CAFA.

Développement

Qu'est-ce que le CAFA lancé par l'IFMV en 2024 ? Le CAFA est un Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur qui a pour objet de certifier par une formation qualifiante, les animateurs jeunesse et des loisirs des jeunes devant encadrer et animer dans les centres de loisirs, les colonies de vacances et d'autres rassemblements des jeunes.

Il fait suite à une convention de partenariat entre l'institut de Formation aux Métiers de la Ville (IFMV) et le Conseil Consultatif de la jeunesse congolaise.

Développé sur le modèle du BAFA français, ce certificat sera délivré par le ministère de la Jeunesse, du Sport, de la Formation qualifiante et de l'Emploi et par l'IFMV, son partenaire. C'est une démarche qui intègre ce que les sociologues¹ ont démontré dans leurs travaux sur la

¹ Pierre Bourdieu, Questions de sociologie, Éditions de Minuit, 1984 : De Guillaume Vallet, Petit manuel de sociologie à l'usage des économistes : PUG, Septembre 2011, Frédéric Lebaron, Christophe Gaubert et Marie-Pierre Pouly., Sociologie 2013 DUNOD

nécessité de faire en sorte que la jeunesse¹ soit au cœur de la recherche des territoires à conquérir. Ils peuvent être géographiques, urbains, là où la vie n'est pas toujours facile,² envoyant certains jeunes et moins jeunes vers la recherche de paradis artificiels.³ Ils peuvent aussi être ruraux, où la jeunesse parfois peine à trouver sa place⁴, avec des villages à revivifier⁵, où les candidats prêts à s'atteler à une telle tâche sont rares, ou des terres agricoles à mettre en valeur⁶. Ces territoires peuvent être également économiques, spirituels, ce qui va bien au-delà de la religion en englobant l'éducation, la science et la culture,⁷ y compris la poésie qui a donné lieu à la création au Congo d'un concours de poésie avec remise de prix.



*Cette photo a été prise le jour de la signature de la convention IFMV - CCJ.
Ici, de gauche vers la droite, le secrétaire permanent du Conseil consultatif de la jeunesse, M. Michrist
KABA MBOKO, secrétaire permanent du CCJ et Brice Arsène MANKOU, président de l'IFMV*

¹ Olivier Galland., Sociologie de la jeunesse 5ème édition Armand Colin Collection U 2011 : INJEP., Sociologie de la jeunesse 2022 ; Nicolas Duvoux., sociologue, dresse le portrait de la jeunes femmes françaises contemporaines, CNRS éditions 2025 ; Jocelyn Lachance, Socio-anthropologie de l'adolescence : lecture de David Le Breton Presses de l'Université Laval 07 août 2012 ; De Guillaume Vallet, Petit manuel de sociologie à l'usage des économistes : PUG, septembre 2011

² Mickaël Chelal., Grandir en cité éditions le bord de l'eau : Jan 2025 ; Bernard Roudet, « Participation associative : des jeunes plus engagés dans la vie de la cité », Observatoire de la jeunesse, Études et synthèses n° 4, mai 2011

³ Charles Baudelaire., Les Paradis artificiels GF (n° 1627) – Poésie /2021

⁴ Clément Reversé., La vie de cassos. Jeunes ruraux en survie, éditions le bord de l'eau, novembre 2025 ; Jean Monod, Les barjots. Essai d'ethnologie des bandes de jeunes, éd. Julliard

⁵ Kyppig Dominique, Village d'une Jeunesse Qui Ne Reviendra Plus Broché – 1 novembre 2003 Editions L'Harmattan2003

⁶ Code rural et de la pêche maritime, art. L181-4 à L181-14-2

⁷ Travaux UNESCO



Photo prise lors de la remise des prix de la poésie aux jeunes poètes

Au Congo, outre la question du chômage, est apparue ces derniers temps une criminalisation des jeunes à travers la délinquance juvénile¹, avec parfois des formes violentes telles que les « bébés noirs », qui a permis la mise en place d'une justice restaurative permettant de chercher des solutions parmi lesquelles : la reconstruction des intéressés, ce qui ne fait pas sans difficulté ni désillusion, mais aussi avec des résultats positifs².

D'autres se sont tournés vers la recherche d'emploi, avec un marché du travail qui, bien souvent, ne parvient pas à répondre à leurs attentes en termes d'emploi³. Dans ce contexte sont nés des projets pour la jeunesse congolaise qui méritent d'être exposés et analysés et dont les prometteurs espèrent qu'ils seront efficaces.

Leur idée devient la recherche de moyens pour créer un réflexe jeunesse qui permettra d'inscrire cette politique publique comme une politique publique à part entière et non comme une politique publique entièrement à part.

Aujourd'hui, force est de constater que le gouvernement s'attèle à trouver des solutions, en dépit de la crise socio-économique que connaît le pays. En effet, en 2017, le sociologue avait déjà écrit un ouvrage intitulé : les jeunes et l'emploi au Congo-Brazzaville - Diagnostic et solutions et préfacé par l'actuel Premier ministre, Anatole-Collinet MAKOSSO, qui a permis de bien saisir les enjeux liés à l'autonomisation de la jeunesse qui passe par l'emploi.

¹ Mouloungui C., La délinquance juvénile en 2025, DIDACTIJURIS, 6 sept. 2025

² Richevaux M. (dir), la justice restaurative au Congo et en France entre angélisme et reconstruction, DIDACTIPOLIS, volume 1, décembre 2025

³ Gellert J., « Ce que recherchent les jeunes », *La jeunesse et ses problématiques*, sous la direction de Brice Arsène Mankou, DIDACTIPOLIS, volume 2, février 2026

Dans la recherche des solutions, il convient de se reporter à cet ouvrage du sociologue Brice Arsène MANKOU qui propose une série de solutions.

Point n'est besoin de rappeler que la jeunesse est une force motrice du développement socioéconomique du Congo. Le Conseil consultatif de la Jeunesse (CCJ) et l'Institut de Formation aux Métiers de la ville (IFMV), basé en France, ont mis en commun leurs efforts en commun à travers cette convention pour accompagner les jeunes du Congo à travers un plan d'action qui fait suite à l'accord signé le 22 décembre 2022 entre les deux parties. Les deux structures voulant en faire une priorité des priorités et créer ce réflexe jeunesse qui va permettre d'inscrire cette politique publique de la jeunesse comme une réelle politique publique. Dans son message du Nouvel An, le président Denis Sassou N'GUESSO a mis en exergue des questions liées à l'occupation des jeunes et à la réduction de la pauvreté, comme une priorité gouvernementale. Face à l'urgence de la prise en charge des questions juvéniles, il avait déclaré dans ce message : « C'est pourquoi, pour une meilleure prise en charge de leurs aspirations des jeunes, je décrète 2024, année de la jeunesse ».

Pour le Président de la République, il s'agissait d'intensifier les efforts du Gouvernement pour apporter des réponses davantage pertinentes qui impliquent la participation des jeunes en leur assurant une lisibilité plus nette et des dispositions effectives en matière d'éducation, de formation et d'emploi.

Il faut reconnaître que le gouvernement s'attèle à trouver des solutions, en dépit de la crise socio-économique que connaît le pays. Mais il est nécessaire, pour avancer, de bien comprendre les enjeux liés à l'autonomisation de la jeunesse, qui passe par l'emploi.

Je proposais dans mon ouvrage, une typologie des jeunesses congolaises, qui est d'ailleurs par de nombreux points, bien proche de ce que l'on connaît dans les autres pays¹. Cette classification a permis de décrire et catégoriser les jeunesses congolaises de la manière suivante :

- Une première catégorie de jeunes scolarisés en grand nombre, mais pas formés, ni qualifiés.
- Une seconde catégorie de jeunes formés, mais pas scolarisés, ni qualifiés
- Une troisième catégorie de jeunes qualifiés, mais pas scolarisés, ni formés
- Une dernière catégorie de jeunes ni scolarisés, ni éduqués, ni formés, ni qualifiés, c'est dans cette catégorie que l'on peut classer les bébés noirs, qui ressemblent à ce qu'on appelle en France, « les NEET » qui constituent une catégorie très hétérogène. Car, parmi ces jeunes, on trouve des décrocheurs scolaires et des jeunes en très grande difficulté sociale.

¹ Brice Arsène Mankou, Les jeunes et l'emploi au Congo-Brazzaville - Diagnostic et solutions – Préface Anatole-Collinet Makosso, éd. L'Harmattan, Paris, 138 p.

Pour faire fonctionner ce qui est proposé et mis en place par l'institut de formation des métiers de la ville en coopération avec les autorités locales ; les cadres du conseil consultatif pourront être formés comme formateurs et être déployés sur toute l'étendue du territoire national.



Ainsi, dans ce plan d'action triennal, il a été proposé la mise en place de formations adaptées aux besoins et aux capacités de mise en place de formateurs.

Cela commence par la mise en place et la mise en œuvre d'un Cycle annuel de Formation qualifiante modulaire et continue par l'IFMV et ses experts français des cadres du CCJ sur un Diplôme de Manager des politiques publiques de jeunesse.

Face à une montée grandissante de la criminalité juvénile, on cherche à prendre toutes les mesures nécessaires pour mettre fin à ce phénomène avec un risque d'angélisme, mais aussi des résultats positifs¹.

Cette opération se fera conjointement avec les Préfets des départements, les élus locaux, les services de police et de la gendarmerie et les chefs de quartier.

Apparue, il y a six ans au Congo dans les périphéries, la criminalité juvénile est beaucoup plus visible dans de grandes agglomérations urbaines.

¹ Richevaux Marc (dir), *la justice restaurative au Congo et en France entre angélisme et reconstruction*, DIDACTIPOLIS, volume 1, décembre 2025

Le Congo regorgeant de terres arables propices à l'agriculture, pour créer une nouvelle génération de jeunes entrepreneurs agricoles, les autorités locales ont pensé à relancer les chantiers de jeunes agricoles par département, ce qui n'empêche pas, en même temps, des actions à des destinations des urbains.

L'éducation civique est vue comme stratégie de développement et de la participation citoyenne des adolescents et des jeunes au Congo.

Au Congo, le taux de chômage des jeunes est plus élevé chez les diplômés de l'enseignement supérieur. Cette situation met en exergue le problème de l'inadéquation entre le système éducatif et de formation et le système productif, ce problème se pose aussi ailleurs¹.

Par ailleurs, le chômage touche plus les jeunes qui ont suivi un cursus académique général que ceux ayant suivi un cursus technique ou professionnel. Ainsi, le programme 2026 - 2029, se veut un programme de vulgarisation de l'entrepreneuriat juvénile, comme dans d'autres pays africains, par un accompagnement au microcrédit des jeunes pour la création des entreprises, quels qu'en soient les domaines². Cela étant assorti d'un prix national et départemental du jeune entrepreneur juvénile au Congo et complété de projets relatifs) la formation mise en place dans le cadre de l'action de l'IFMV.

Avec le Certificat de Qualification professionnelle d'animateur de jeunesse difficile et en errance qui correspond largement aux besoins locaux nés des bébés noirs et du besoin de les réintégrer dans la société. Il y a aussi dans les objectifs de Promouvoir un travail collectif autour des métiers de réinsertion ; lutter contre la délinquance juvénile par la voix de l'insertion professionnelle ;

L'IFMV propose la création d'un EPIDE.

Au Congo, cela pourrait être un opérateur intensif avec hébergement, spécialisé dans l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16 à 20 ans.

On a aussi envisagé un Projet de formation continue des policiers au Congo pour améliorer la tranquillité publique et mettre fin au phénomène des bébés noirs.

Une autre proposition est celle de la création et la mise en place d'un Cycle annuel de Formation qualifiante modulaire et continue par l'IFMV et ses experts français des cadres du CCJ devant déboucher sur un Diplôme de Management des politiques publiques de la jeunesse.

¹ Clément Kouakouf et Régis Yapo., Mesures et déterminants de l'inadéquation compétences-emploi en Côte d'Ivoire, document de recherche, AFD n° 117 14 nov. 2019

² Ekollo Angèle, Réalités de l'entrepreneuriat jeune au Cameroun, Editions universitaires européennes 2019

Conclusion

Ces propositions et bien d'autres et leur mise en œuvre pour améliorer le sort de la jeunesse montrent que les relations internationales¹ au lieu d'exclure et d'intensifier des confrontations peuvent être des espaces de coopérations mutuelles et de progrès. Il y a une nécessité pour la France, premier partenaire de la politique publique de la jeunesse au Congo, de revenir au cœur de cette coopération. L'exemple de France volontaires au Congo est une parfaite illustration de cette coopération pour le bien de nos jeunes respectifs à travers le service civique à l'international. Les jeunes congolais et français dans le cadre de la réciprocité se nourrissent de ces échanges mutuels au Congo et en France à travers ces quelques témoignages valorisés sur le site de France volontaires Congo. C'est le cas de Morgane, déployée pour l'ONG Initiative Développement en volontariat de solidarité internationale (VSI) porté par l'IFAID Aquitaine. Elle a été assistante technique pour un programme de renforcement des droits des populations autochtones, elle a partagé son temps entre Brazzaville, la capitale et la ville d'Enyellé à l'extrême nord du Congo. Elle souhaitait approfondir son expérience du terrain en s'engageant au plus près des communautés locales pour mieux comprendre les enjeux et les mécanismes de mise en œuvre de projet.

C'est aussi, le témoignage de Hippolyte, qui est revenu au Congo dans le cadre d'un volontariat de Solidarité internationale auprès de l'association Potamaï. Retour sur ses 12 mois de mission qui lui ont permis de piloter le projet Unité de Services essentiels sur l'île Mbamou, au large de Brazzaville. À travers ces expériences de jeunes au Congo et en France, nous pouvons affirmer comme Albert Schweitzer que « Le bonheur est la seule chose qui se double, si on le partage ».

Bibliographie

1. Baudelaire, C. (2021) *Les Paradis artificiels*. Paris : GF Flammarion, coll. Poésie, n° 1627.
2. Bourdieu, P. (1984) *Questions de sociologie*. Paris : Éditions de Minuit.
3. Chelal, M. (2025) *Grandir en cité*. Lormont : Éditions du Bord de l'Eau.
4. Duvoux, N. (2025) *La jeunesse française contemporaine*. Paris : CNRS Éditions.
5. Ekollo, A. (2019) *Réalités de l'entrepreneuriat jeune au Cameroun*. Sarrebruck : Éditions universitaires européennes.
6. Galland, O. (2011) *Sociologie de la jeunesse*. 5e éd. Paris : Armand Colin, coll. U.
7. Gellert, J. (2026) 'Ce que recherchent les jeunes', in Mankou, B.A. (dir.) *La jeunesse et ses problématiques*. Paris : Didactipolis, vol. 3.
8. Vallet, D.G. (2011) *Petit manuel de sociologie à l'usage des économistes*. Grenoble : PUG.
9. Hachette (1995) *Dictionnaire universel*. Paris : Hachette.
10. INJEP (2022) *Sociologie de la jeunesse*. Paris : INJEP.
11. Kabati, C. (à paraître) *Relations internationales*. Paris : Didactipolis.
12. Kapp, S. (2022) *La sociologie – Repères pratiques*. Paris : Nathan.
13. Kayembe, D. (2013) *Allocution du discours de la Concertation nationale en République démocratique du Congo*.

¹ Kabati, C. (à paraître) *Relations internationales*. Paris : Didactipolis.

14. Kouakou, C. and Yapo, R. (2019) *Mesures et déterminants de l'inadéquation compétences-emploi en Côte d'Ivoire*. Document de recherche AFD n° 117.
15. Kyppig, D. (2003) *Village d'une jeunesse qui ne reviendra plus*. Paris : L'Harmattan.
16. Lachance, J. (2012) *Socio-anthropologie de l'adolescence : lecture de David Le Breton*. Québec : Presses de l'Université Laval.
17. Lebaron, F., Gaubert, C. and Pouly, M.-P. (2013) *Sociologie*. Paris : Dunod.
18. Lukoji, G.D.K. (2004) *Le cadre social comme facteur criminogène de la délinquance juvénile*. Travail de fin de cycle, Faculté de droit, UPC, Kinshasa.
19. Mankou, B.A. (s.d.) *Les jeunes et l'emploi au Congo-Brazzaville : diagnostic et solutions*. Paris : L'Harmattan.
20. Mialaret, G. (2006) *De l'éducation : aspects historiques, problèmes épistémologiques*. Paris : PUF.
21. Ministère français de la Justice (s.d.) 'La délinquance des mineurs', in *Justice des enfants et des adolescents : quel projet pour notre société ?* Disponible à : http://www.justice.gouv.fr/publication/o45_resume_2.pdf.
22. Mokonzi Bambanota, G. (2009) *De l'école de la médiocrité à l'école de l'excellence au Congo-Kinshasa*. Paris : L'Harmattan.
23. Monod, J. (1968) *Les barjots. Essai d'ethnologie des bandes de jeunes*. Paris : Julliard.
24. Mouloungui, C. (2025) *La délinquance juvénile en 2025*. Paris : Didactijuris.
25. Mucchielli, L. (2014) *Sociologie de la délinquance*. Paris : Armand Colin.
26. Mucchielli, L. (2011) *L'invention de la violence : des peurs, des chiffres, des faits*. Paris : Fayard.
27. Mucchielli, L. (2010) 'L'évolution de la délinquance des mineurs : données statistiques et interprétation générale', *Agora débats/jeunesses*, 56, pp. 96–125.
28. Mucchielli, L. (2001) 'Monoparentalité, divorce et délinquance juvénile : une liaison empiriquement contestable', *Déviance et société*, 25(2), pp. 214–248.
29. Nyaluma Mulagano, A. (s.d.) 'La prise en charge de l'enseignement de base par les parents en RDC : les recours possibles'. Disponible à : <https://www.hamannlegal.de/upload/9Arnold.pdf>.
30. Organisation mondiale de la santé (s.d.) *La délinquance juvénile*. Disponible à : <https://d1n7iqsz6ob2ad.cloudfront.net/document/pdf/53847d7524930.pdf>.
31. Reversé, C. (2025) *La vie de cassos. Jeunes ruraux en survie*. Lormont : Éditions du Bord de l'Eau.
32. Richevaux, M. (2025) *La justice restaurative au Congo et en France : entre angélisme et reconstruction*. Paris : Didactipolis.
33. Roudet, B. (2011) 'Participation associative : des jeunes plus engagés dans la vie de la cité', *Observatoire de la jeunesse*, Études et synthèses, 4.
34. Tisseron, S. (2002) *Enfants sous influence : les écrans rendent-ils les jeunes violents ?* Paris : Armand Colin.

SUR QUELQUES MODELES DYNAMIQUES POUR LA POPULATION AU CHÔMAGE EN FRANCE

Philippe RYCKELYNCK

Maitre de Conférences H.d.R.

Université du Littoral-Côte d'Opale, Dunkerque, France

philippe.ryckelynck@univ-littoral.fr

Résumé

Cet article présente quelques modèles dynamiques pour la population au chômage en France. Nous décrivons d'abord les sources statistiques disponibles pour cette population, et les différents découpages employés pour décrire celle-ci. Ensuite, nous testons deux modèles purement statistiques pour certaines séries chronologiques, ces modèles n'expliquant pas les interactions entre les différentes catégories de demandeurs d'emploi. Ensuite, après avoir rappelé ce que sont les chaînes de Markov, et introduit les deux difficultés liées aux données parcimonieuses ou bien censurées, nous décrivons trois tels modèles. Le premier considère les catégories liées à l'ancienneté de l'inscription, le second les cinq classes A, B, C, D, E dans lesquelles sont rangés les demandeurs d'emploi, suivant les contraintes auxquelles ils sont astreints, le troisième suivant l'âge du demandeur d'emploi. Un phénomène exceptionnel est mis au jour, à savoir l'existence d'un modèle linéaire non markovien sur une période, mais qui devient markovien lorsqu'il est réitéré sur au moins 39 périodes ; la matrice de transition sous-jacente donne une réponse négative au problème de plongement pour les chaînes de Markov descriptives du chômage en France dans des modèles à temps continu.

Mots-clés : *Chômage, Chaînes de Markov, matrices stochastiques, modèles linéaires, séries temporelles.*

Abstract

This article presents several dynamic models for the unemployed population in France. We first describe the statistical sources available for this population and the different classifications used to describe it. We then test two purely statistical models for certain time series. These models do not explain the interactions between the different categories of job seekers. Next, after reviewing what Markov chains are and introducing the two difficulties associated with sparse or censored data, we describe three such models. The first considers categories related to length of registration, the second considers the five classes A, B, C, D, and E into which job seekers are classified according to the constraints they face, and the third considers the age of the job seeker. An exceptional phenomenon has been discovered, namely the existence of a linear non-Markovian model over one period, but which becomes Markovian when repeated at least over 39 periods; the underlying transition matrix gives a negative answer to the embedding problem for Markov chains describing unemployment in France in continuous-time models.

Keywords : *Unemployment, Markov's chains, stochastic matrices, linear fitting models, time-series models.*

Classification JEL : *E24, C32, C61*

Introduction et sources documentaires.

Nous avons proposé dans un article récent¹ un modèle probabiliste dynamique pour décrire, au sein de la population globale, une population composite obtenue en réunissant les personnes actives, en CDI ou en CDD, et, par ailleurs, les personnes en recherche d'emploi. Le reste de la population est constitué des individus qui ne sont pas dans ces deux catégories, et l'on peut y inclure aussi les militaires et les retraités. Cet article reprend le schéma markovien sous-jacent et le met à l'épreuve des chiffres fournis par l'organisme France-Travail (F.-T., ci-après). Nous ne ferons pas de distinction entre le statut de chômeur et celui de demandeur d'emploi (on emploiera le sigle DE), ce dernier terme étant employé par F.-T. pour les personnes qui sont inscrites dans cette structure. Pour mettre en confrontation un modèle théorique et, disons-le, virtuel, avec l'exigeante demande d'adéquation aux réalités, il faut aussi adapter quelque peu le cadre théorique. Il se trouve que F.-T. divise, de différentes manières, l'ensemble des chômeurs et demandeurs d'emploi en différentes catégories. Et ces divisions peuvent être elles-mêmes remaniées pour tenir compte des classes que F.-T. rassemble et sur lesquelles elle fournit des statistiques chronologiques. L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) ainsi que F.-T. produisent une multitude de documents qui examinent et interprètent ces ensembles de données. Bien que cette production littéraire, comme l'ouvrage de l'INSEE relatif au chômage², reste essentiellement descriptive, elle demeure de grande qualité.

Outre les statistiques nombreuses et circonstanciées sur ces classes, on dispose aussi des données relatives à quatre catégories, que nous désignerons par CDI, CDD, Ent, Sor, formées des personnes en CDI ou en CDD, ou qui entrent sur le marché du travail, ou qui sortent de la population active.

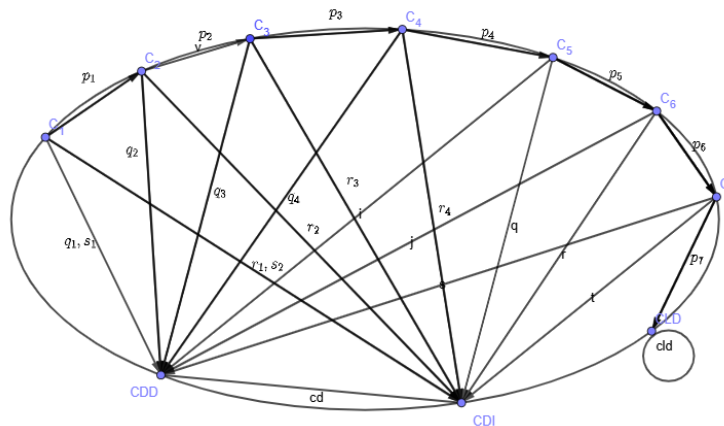
Ainsi donc, il y a d'abord une division en classes A, B, C, D, E qui résulte des droits constatés des DE. Il y a ensuite une division des DE suivant l'ancienneté dans l'inscription sur les registres de F.-T., et les classes seront notées $A_3, A_6, A_{12}, A_{24}, A_{36}$ et AI . Enfin, une autre division, en vingt classes d'âges des personnes des deux sexes, est proposée par F.-T. pour les DE. Dans la suite, nous désignerons de la même manière toute classe et son effectif, car aucune ambiguïté n'en résultera.

¹ RICHEVAUX M., RYCKELYNCK Ph., « Sur le Marché du Travail et du Chômage : Analyse Juridique et Modèle Probabiliste », *Cahiers du CEDIMES n° 2/2023*, <https://doi.org/10.69611/cahiers18-2-20>

² Insee, *Emploi, chômage, revenus du travail*, Insee Références, édition 2025, 143 pages

Pour ces trois organisations de la population des DE, nous proposons une analyse statistique et une analyse probabiliste, respectivement aux paragraphes 2, 5 et 8 pour le regroupement en classes alphabétiques, aux paragraphes 3, 6 et 9 pour le regroupement en classes d'ancienneté au chômage, et enfin aux paragraphes 4 et 10 pour le regroupement en tranches d'âge. L'article susmentionné¹ propose une approche théorique du découpage en durée annuelle de chômage. Le schéma de transition est donné dans la Figure n° 1 où on a pris, par exemple, une durée de huit périodes identiques (telles que les années) au minimum de chômage comme un état absorbant (au sens markovien), autrement dit un état duquel on ne peut être extrait.

Figure n° 1 : Graphe des transitions possibles des DE suivant leur ancienneté (K=8)



Si on accepte le modèle dans lequel l'espace des états possibles des DE est formé des sommets CDI, CDD, et des états de chômage C_1, C_2, \dots, C_K (K étant la durée après laquelle on ne compte plus l'ancienneté), on obtient ainsi à toute époque $K + 2$ états, auxquels, si on veut améliorer la précision du modèle, on peut ajouter l'état de retraite, et celui de sortie définitive de la population des actifs. Ce modèle n'est nullement homogène, c'est-à-dire que les probabilités des transitions entre les $K+2$ états d'une époque à l'autre peuvent dépendre de l'époque t .

Un tel modèle peut et doit être reformulé dans des termes analogues pour le découpage de la population des DE suivant les catégories par lettres, et également, suivant les catégories par tranches d'âge. Or, ceci n'a pas été fait dans l'article rédigé en 2023² et amène des difficultés de trois sortes que nous allons détailler séparément pour ces deux découpages.

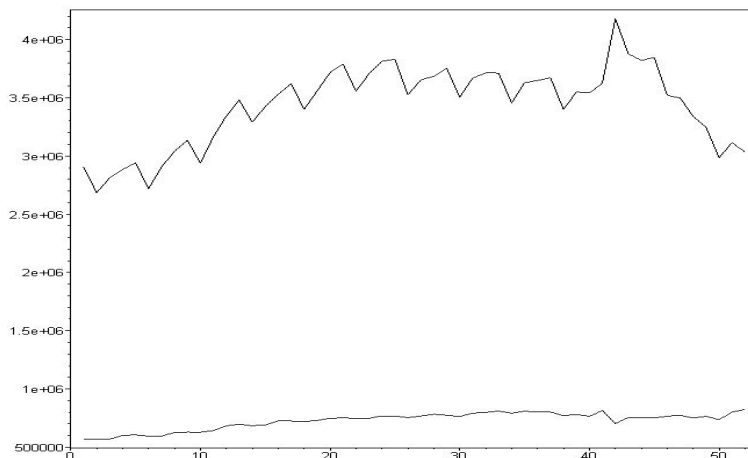
Pour la division selon les catégories A, B, C, D, E , la toute première difficulté tient dans le fait que le graphe markovien sous-jacent devient une clique, autrement dit un graphe complet sur les sommets A, B, C, D, E avec quatre sommets additionnels CDI, CDD, Ent, Sor de grande

¹ RICHEVAUX M., RYCKELYNCK Ph., « Sur le Marché du Travail et du Chômage : Analyse Juridique et Modèle Probabiliste », *Cahiers du CEDIMES* n° 2/2023, <https://doi.org/10.69611/cahiers18-2-20>

² RICHEVAUX M., RYCKELYNCK Ph., *ibid*

valence. La seconde difficulté, en ce cas, tient à la possibilité que les transitions entre ces états aient lieu, ce que n'exclut pas leur définition, et qui ne résulte pas d'un mécanisme simple et automatique, comme l'est le vieillissement d'un trimestre ou d'une année pour un DE, et encore l'accroissement d'un trimestre ou d'une année pour l'inscription à F.-T. La troisième difficulté apparaît dans les expérimentations sur ces chiffres et tient dans la grande inhomogénéité dans le temps de la chaîne de Markov en question.

Figure n° 2 : Évolution des DE dans les catégories A et B au fil des 52 trimestres



La courbe de la catégorie A est toujours très au-dessous de la courbe de la catégorie B.

Pour la division suivant les catégories d'âge des personnes, les difficultés sont bien différentes des précédentes. Le graphe n'est assurément pas une clique, et ressemble au graphe de la Figure 1, avec une progression inéluctable dans l'âge des DE. Mais la première difficulté tient dans l'inadéquation des statistiques, souvent mensuelles ou trimestrielles, et sur des périodes de nombreux mois, mais peu d'années, des DE d'âges compris dans des tranches de cinq années, par exemple. Le suivi des DE de personnes d'une tranche d'âge de cinq ans ne peut être valablement opéré sur des périodes d'observation de neuf années, et cette disparité entre les échelles de temps crée ce qu'on nomme des chaînes de Markov avec données parcimonieuses, pour employer le terme proposé dans l'article¹ de G. Celeux et G. Govaert en 1995. Une seconde difficulté tient dans la taille même des graphes en question, puisqu'il y a non moins de 14 sommets et presque 90 arcs. Une troisième difficulté tient dans l'estimation des matrices de transition entre les classes d'âge d'une période à l'autre avec des données pour les fréquences empiriques, à la fois inhomogènes et parcimonieuses.

On pourrait arguer que ces difficultés techniques rendent les modèles linéaires matriciels moins convaincants, plus sujets à caution a priori. Lever cette objection est fort simple, puisque certaines des difficultés discutées supra existent également dans les modèles régressifs exclusivement unidimensionnels. Mais les trois points forts de la méthode

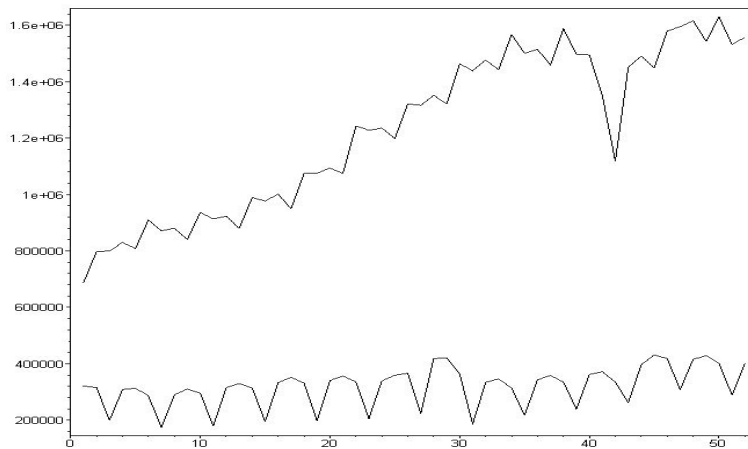
¹ CELEUX G., GOVAERT G., « Gaussian parsimonious clustering models », Pattern recognition, volume 28, nb 5, pp. 781–793, 1995, Elsevier

markovienne sont les suivants, que nous ne donnons que de façon très concise. D'une part, le calcul matriciel est un outil élémentaire et de grande maniabilité. Ensuite, les modèles matriciels font entrer en jeu nécessairement toutes les interactions des séries chronologiques auxquels ils s'appliquent, et pas seulement le changement dans le temps ; de sorte que la dynamique temporelle est expliquée de façon exogène pour les séries étudiées ; et l'on pourrait poursuivre même en disant (et en exagérant quelque peu) que la dynamique sans le temps pourrait exister, en identifiant le temps et l'itération. Enfin, et surtout, les propriétés de convergence et de stabilité peuvent être altérées par le jeu des interactions dans la chaîne. Comme on le sait, la théorie des chaînes de Markov finies homogènes fixe différentes questions prioritaires. En premier chef, existe-t-il une distribution stationnaire, c'est-à-dire la limite des distributions de probabilités à chaque époque existe-t-elle ? Puis, s'il en est ainsi, comment la calculer ? Ensuite, se présente-t-il des sommets absorbants ? Enfin, la chaîne est-elle décomposable et son graphe est-il de ce fait non connexe ? Combien de composantes connexes se présente-t-il ? Nous apporterons quelques réponses pratiques à ces questions.

1. Les cinq catégories A, B, C, D, E.

Les inscrits à France Travail regroupent l'ensemble des personnes inscrites sur les listes de France Travail. Les demandeurs d'emploi sont répartis selon cinq catégories, en fonction de leur disponibilité. L'inscription est soumise à certaines conditions et n'est pas automatique ! Selon leur situation vis-à-vis de l'obligation de recherche d'emploi et de l'exercice ou non d'une activité, les DE inscrits à France Travail sont regroupés en cinq catégories pour lesquelles nous reprenons maintenant quasiment les termes mêmes qu'emploient France-Travail et l'Insee pour les définir. La catégorie A recevra toute personne sans emploi, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi, et qui entend accepter un emploi, quel que soit le type de contrat (CDI, CDD, à temps plein, à temps partiel, temporaire ou saisonnier). La catégorie B (resp. C) inclut toute personne ayant exercé une activité réduite courte (resp. activité longue) de moins de 78 heures maximum (resp. de plus de 78 heures) par mois, et pour laquelle il est requis qu'elle recherche vraiment un emploi. Ensuite, la catégorie D contient toute personne sans emploi, mais qui n'est pas immédiatement disponible, et qui, de ce fait, n'est pas tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi (pour différentes causes listées par F.-T.), y compris certains cas particuliers de DE. La catégorie E contient toutes les personnes pourvues d'un emploi, et qui, par cela même, ne sont pas tenues de rechercher un nouvel emploi (là aussi F.-T. donne des conditions restrictives à ce sujet, et permet d'y inclure, par exemple, les créateurs d'entreprise).

Figure n° 3 : Évolution des DE dans les catégories C et D au fil des 52 trimestres.

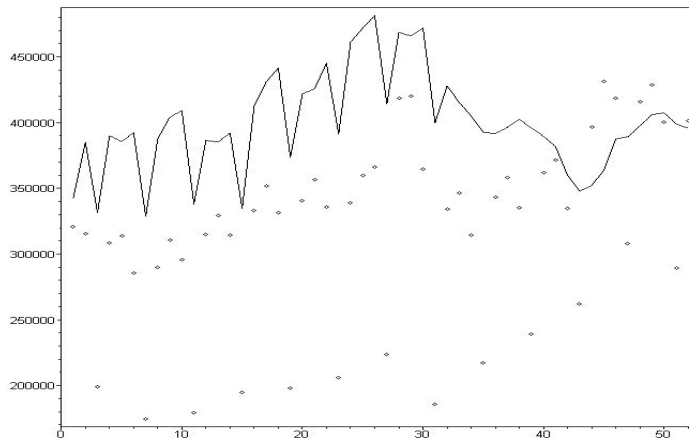


La courbe de la catégorie D est toujours très au-dessous de la courbe de la catégorie C.

Notons que les durées moyennes au cours desquelles un individu demande un emploi dans la classe en question dans l'une des catégories ne peuvent pas être identifiées à une année calendaire. Cette difficulté sera étudiée plus bas. Découpons le marché du travail en six classes, notées *A, B, C, D, E, Ent, Sor*.

Un problème important est l'évaluation des probabilités de transition entre les différentes catégories. On peut simplifier le problème en supposant que, dans l'état de chômage, certaines transitions ne peuvent avoir lieu, de sorte que la matrice de transitions est plutôt creuse que pleine. Donnons en deux exemples simples. Le premier concerne le chômage de longue durée, qui apparaît comme un état absorbant et qui engendre une colonne remplie de 0, sauf au numéro qui correspond à cet état où apparaît le chiffre 1. Néanmoins, ces simplifications n'ont guère d'impact, car l'itération de la chaîne de Markov sur plusieurs périodes fait disparaître certaines de ces simplifications. Toutefois, ceci n'est pas le cas pour les colonnes liées aux états absorbants. Comme second exemple, on pourrait assurément, en première approximation, traiter les catégories A et E comme des états absorbants. Or, ce serait inutile, car, d'une part, le calcul sur un graphe complet à sept sommets (les cinq lettres, et Ent, Sor) n'est pas difficile, et, d'autre part, pour estimer la population dans un état absorbant, on serait dans une situation unidimensionnelle qui est démentie par les figures 2 à 4, et 11 et 12, infra. En effet, le changement de structure du marché du travail et du chômage réagit à l'apparition sur le marché d'une population entrante Ent et à la disparition d'une population sortante Sor. Explicitons les mécanismes sous-jacents à ces deux populations. D'une part, une partie importante de la population active entre sur le marché du travail : des individus ayant terminé leur formation scolaire ou professionnelle, des retraités qui y retournent, et, bien entendu, des travailleurs immigrants, mais non leurs familles. D'autre part, la sortie du marché de l'emploi concerne les personnes entrant dans la phase de retraite, ou étant décédées dans l'intervalle, ou ayant quitté le territoire.

**Figure n° 4 : Évolution des DE dans les catégories D (en pointillé) et E
au fil des 52 trimestres**



La courbe de la catégorie D est très irrégulière et est toujours très au-dessous de la courbe de la catégorie E.

Pour ces différentes statistiques, les graphiques d'évolution montrent clairement des phénomènes de pics qui trahissent une rupture dans la dynamique sous-jacente. Plus précisément, un pic dans le nuage de points qui représente une série bivariée (ici chronologique) est un sommet du nuage qui partitionne le nuage en deux autres, celui de gauche et celui de droite, qui sont très corrélés, quoique l'ensemble ait une corrélation insuffisante. La question des pics a été mise en lumière dans l'article¹ de D. Dhyvert et de l'auteur pour le cas de séries liées à la consommation. Une inégalité générale pour les coefficients de corrélation de séries « raccordées » en un pic a été démontrée par l'auteur², elle lie les trois coefficients de corrélation des nuages partiels « à gauche » et « à droite » du pic, et d'ensemble. Nous avons repris ici cette technique pour les six séries temporelles décrites dans les figures. Le recensement de ces pics en fait apparaître pour chacune des séries A, ..., E, et souvent en plusieurs sommets. Nous mettons toutefois en garde l'utilisateur de cette technique de ne pas l'employer à l'excès, car, dès lors, la régression par des courbes polygones par morceaux perd son pouvoir de prédiction simple et est d'un calcul plus laborieux que la régression par splines, par exemple.

Parmi tous les calculs effectués, signalons seulement que la courbe de la catégorie C présente ainsi un pic au trimestre 44, qui sépare deux nuages très bien corrélés entre les trimestres 3 et 41 d'une part, 46 et 51 d'autre part. En ce qui concerne la catégorie D, les pics sont très nombreux, mais les intervalles de temps enserrant ceux-ci ne dépassent jamais dix trimestres pour permettre une régression significative de part et d'autre du pic.

¹ DHYVERT D., RYCKELYNCK Ph., Analyse statistique et économique de la consommation des ménages français, Cahiers du Cedimes, Enjeux Sociaux et Stratégies Economiques, ISSN : 2110-6045, Volume 19, numéro 4, 2024, pages 133-157, <https://doi.org/10.69611/cahiers19-4-08>

² RYCKELYNCK Ph., Pics pour les séries statistiques bivariées, Actes du Congrès National de la Recherche des IUT, 2025, <https://cnriut2025.sciencesconf.org/resource/page/id/5>

Quoiqu'elles soient d'apparence moins erratique que celles des catégories A,..., E, les courbes des Entrants et des Sortants, cf. les Figures 14 et 15, donnent des prévisions décevantes. Ce phénomène statistique ne manque pas de surprendre, car les deux catégories concernées pourraient sembler, à leur tour, très corrélées aux séries démographiques et aux mouvements de population, qui, on le sait, sont plutôt de prévision « acceptable », voir par exemple l'article de l'auteur sur les séries temporelles économiques ou démographiques très corrélées¹.

Les figures précédentes, n° 2 à 6, donnent des vues d'ensemble des populations de DE selon les droits constatés ou avec recul sur la France entière (sans Mayotte) dans les catégories à lettres, celles pour lesquelles F.-T. garde un historique. Si les données sont brutes, en revanche, F.-T. indique aux utilisateurs de ces séries que cette approche permet de comptabiliser les événements avec recul et de les affecter à la date où ils ont lieu et non à la date où ils sont enregistrés, et dans le cas présent, les données sont mesurées avec six mois de recul. Par ailleurs, les données sont des moyennes trimestrielles (nombre de demandeurs d'emploi et flux d'entrées et de sorties) tandis que dans les données statistiques délivrées par tranches d'âge, les données sont mensuelles, et la comparaison des séries suppose qu'on fasse des hypothèses de type de progression dans les trois mois du trimestre. Nous donnons ci-dessous un extrait du tableau chronologique complet, qui a commencé au premier trimestre 2010 et finit au quatrième trimestre 2022.

Trim.	A	B	C	D	E	ENT	SOR
2010 T1	2903600	570300	687700	320900	342700	429100	425800
2010 T2	2685700	566600	797500	315600	385000	391000	428700
2010 T3	2811400	568800	799800	199200	331300	517100	439000
2022 T3	3114600	800400	1531500	289100	399000	573600	522300
2022 T4	3033000	825100	1557600	401500	395600	517500	539700

2. Les six catégories liées à l'ancienneté de l'inscription.

France-Travail donne des statistiques précises, en milliers d'êtres humains, des populations en demande d'emploi durant des tranches trimestrielles données et disjointes les unes des autres; mais ces tranches sont de longueurs inégales et sont les suivantes : pour un indice p valant 3, 6, 12, 24 ou 36, on dispose du nombre de tels demandeurs d'emploi (D.E. ci-après) formant les classes $A_3(t)$, $A_6(t)$, $A_{12}(t)$, $A_{24}(t)$, $A_{36}(t)$, $AI(t)$, des DE inscrits depuis moins de 3 mois, inscrits depuis 4 à 6 mois (inclus), depuis 7 à 12 mois (inclus), ou encore depuis 1 an révolu et moins de 2 ans, ou 2 ans révolus et moins de 3 ans, voire enfin depuis au moins 3 ans. On a choisi la lettre A pour marquer l'antériorité du statut, et la lettre I est choisie pour désigner la

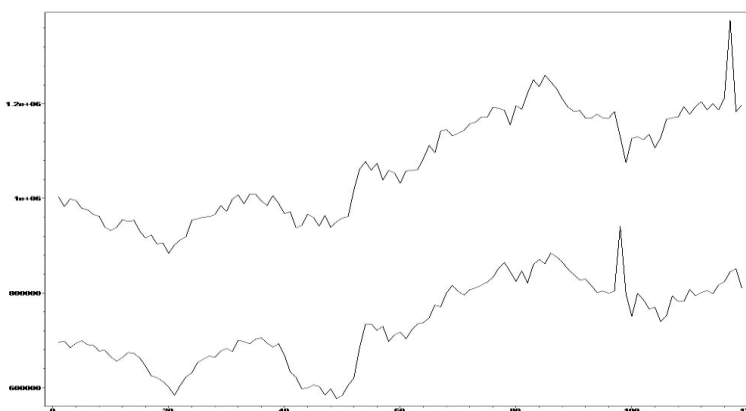
¹ RYCKELYNCK Ph., Sur les séries temporelles économiques ou démographiques très corrélées, Cahiers du Cedimes, Enjeux Sociaux et Stratégies Economiques, ISSN : 2110-6045, Volume 19 numéro 3, 2024, pages 208-230

durée infinie. La définition de la classe A_k est connue¹ sous le nom *d'ancienneté d'inscription des demandeurs d'emploi*. Les chiffres en question concernent la France entière et vont du trimestre 1 en 1996 au trimestre 3 en 2025. Nous donnons dans le tableau ci-dessous² quelques-unes des statistiques bordant la période de 119 trimestres considérée.

t	A3	A6	A12	A24	A36	AI
1	1 003 100	695 600	813 200	744 200	350 600	354 500
2	982 900	697 700	870 600	738 600	342 500	364 700
3	998 900	684 300	895 100	772 600	335 900	370 500
118	1 183 300	851 100	1 123 200	1 106 300	505 400	842 900
119	1 196 800	810 200	1 177 400	1 148 700	513 400	851 900

Pendant les 119 trimestres, les effectifs des différentes classes vérifient constamment $A_3 > A_6 > A_{36}$, $A_{12} > A_6 > A_{36}$, $A_{24} > A_{36}$. On trouve des croisements, autrement dit des trimestres au cours desquels une série dépasse l'autre. C'est ainsi que, parmi les 119 trimestres, on a $A_3 < A_{12}$ pendant seulement trois trimestres consécutifs 98 à 100, et $A_3 < AI$ en deux seuls trimestres 99 et 102, puis pendant les cinq trimestres 104 à 108, on a un ordre qui est très différent de l'ordre régnant pendant les 25 années précédentes, à savoir $A_{24} > A_{12} > AI$. Ainsi, pendant toute une année, le chômage de longue durée, supérieur à trois années, était un phénomène de moindre ampleur que le chômage des deux durées décrites dans les classes A_{12} et A_{24} . D'ailleurs, les oscillations entre les courbes A_{12} et A_{24} font apparaître 55 croisements, c'est-à-dire des trimestres pendant lesquels une série dépasse celle qui la dépassait auparavant.

Figure n° 5 : Évolution des classes A_3 et A_6 au fil des 119 mois.



La courbe A_3 est toujours très au-dessus de la courbe A_6 .

¹ Source : France Travail - Dares, STMT, Données CVS-CJO.

² Données CVS-CJO : <https://statistiques.francetravail.org/stmt/trsl?dd=f>

3. Les vingt catégories d'âge des DE indemnisés.

La description de la population des DE indemnisés est faite, chaque mois, de façon très méticuleuse, en découpant cet ensemble en vingt classes, dix tranches d'âge pour les hommes et autant pour les femmes.

Le tableau suivant est un extrait de la statistique donnant le nombre d'allocataires indemnisés par sexe et par âge pendant les 108 mois de ces neuf années récentes.

Mois Age	[18;20]	[20;24]	[25;29]	[30;34]	[34;39]	[40;44]	[45;49]	[50;54]	[50;54]	[60;∞[
H 01.16	28910	203860	252770	239850	213210	206900	194140	181130	182840	85990
F 01.16	17020	183200	235940	216820	192920	191530	183250	176930	183820	101270
H 02.16	27010	193180	241180	229850	205440	199260	187630	176390	179570	85970
F 02.16	16150	175420	227910	211250	187750	185810	178460	172930	180860	100620
H 11.24	24050	178580	217760	205320	186240	167930	143980	145480	150580	126930
F 11.24	14430	163600	216850	204100	188180	168140	141350	148310	161220	135750
H 12.24	23040	178080	220750	209670	191460	173240	148850	151120	155550	130110
F 12.24	13330	157050	216410	204330	188830	169210	142450	149680	162470	136360

Les huit lignes de ce tableau donnent, alternativement, le nombre de DE hommes puis de DE femmes au cours des mois de janvier, puis février 2016 (les quatre lignes du haut) et de novembre et décembre 2024 (les quatre lignes du bas) dans les tranches d'âge indiquées dans le haut de chaque colonne. Par souci de concision, nous n'entrerons dans aucun détail sur les modèles linéaires pour ces vingt catégories.

L'étude des corrélations internes à ces vingt catégories sur des périodes variables, disons $[T_1, T_2] \subset [1, 108]$ donne des résultats mitigés. Par exemple, toutes les matrices de variances-covariances, quel que soit l'intervalle $[T_1, T_2]$, ont des entrées non-diagonales de l'ordre de grandeur de 10^7 et des déterminants gigantesques, mais elles ont toutes, étrangement, un bon conditionnement, avec des ordres de grandeur entre 10^2 et 10^4 . Les matrices de corrélations sur les intervalles ont pour entrées

$$(\text{Cor}([T_1, T_2]))_{ij} = \text{Cov}(X_i, X_j) \cdot \text{Var}(X_i)^{-1/2} \cdot \text{Var}(X_j)^{-1/2},$$

avec $1 \leq i, j \leq 10$ les numéros des deux tranches d'âge (en séparant les deux genres). Bien entendu ces matrices sont symétriques et ont des entrées 1 sur leurs diagonales. Il est remarquable qu'aucune de ces matrices n'ait des entrées hors diagonales toutes inférieures à 20%, et également qu'aucune de ces matrices n'ait aucune entrée hors diagonale supérieure à 95%. Ainsi, les autocorrélations dans les deux divisions des DE (hommes et femmes) en dix tranches ne présentent jamais un niveau satisfaisant entre une classe et une autre, ou bien ne présentent jamais que des décorrélatons particulièrement prononcées.

Nous verrons plus bas comment mettre en place un modèle markovien pour les DE de chacun des deux genres, masculin ou féminin, puisque les transitions entre les classes, d'un mois à l'autre, sont faites en conservant le genre. On note que, pour analyser le risque que, par exemple, les DE entre 25 et 29 ans soient encore des DE entre 35 et 39 ans, il faudrait avoir des séries statistiques bien plus longues que neuf ans. Ainsi, les statistiques présentées par France-Travail amènent un modèle parcimonieux, ce qui signifie que les séries présentes couvrent assez mal l'évolution de toutes les tranches d'âge.

4. La régression linéaire de la population des chômeurs.

La prévision par ajustement linéaire de la population des DE classés par ancienneté d'inscription, entre le premier trimestre 1996 et le troisième trimestre 2025, offre des résultats intéressants et même surprenants.

On trouve 3 323 époques formées d'au moins dix trimestres consécutifs, parmi les 119 trimestres de cette longue période d'observation, au cours desquelles le coefficient de corrélation linéaire avec la série des trimestres d'une au moins des huit séries principales Ent, Sor, A3, A6, A12, A24, A36, AI, est supérieur à 95 %. Le tableau suivant indique, pour chacune des huit catégories, le nombre N de périodes de grandes corrélations entre la série des trimestres et l'effectif de la catégorie.

Cat.	Ent	Sor	A3	A6	A12	A24	A36	AI
N=	41	0	256	141	198	455	610	1622

Il est très remarquable que la catégorie des sortants de la population des DE soit si imprévisible qu'aucune corrélation significative n'excède jamais plus de dix trimestres. Et, à l'opposé, la catégorie des chômeurs inscrits à France-Travail, de longue durée, donne 1622 périodes de telle grande corrélation. Parmi ces 1 622 périodes, neuf excèdent 78 trimestres consécutifs ; la plus longue de toutes dure 81 mois et court du troisième trimestre 2002 jusqu'à la fin de l'année 2023.

Revenons aux autres catégories. Parmi les 3 323 périodes signalées, il n'y en a aucune, hélas, qui donne les huit coefficients de corrélation linéaire des huit séries tous supérieurs à 95 %. Si on est moins exigeant, et qu'on exclut les trois séries Ent, Sor, AI, on peut rechercher les périodes au cours desquelles les cinq coefficients restants sont tous supérieurs à 95 %. Ces

périodes propices à la prévision du chômage de durée intermédiaire sont au nombre de huit. Parmi elles, deux périodes maximales, incluant elles-mêmes d'autres périodes de forte corrélation interne, peuvent être mises en exergue. La première va du second trimestre de 2007 jusqu'au quatrième trimestre de 2017. La seconde va du deuxième trimestre de 2010 jusqu'au premier trimestre de 2016. Bien entendu, ces périodes ne peuvent être bien longues, puisque les oscillations du chômage sur de longues périodes sont très importantes.

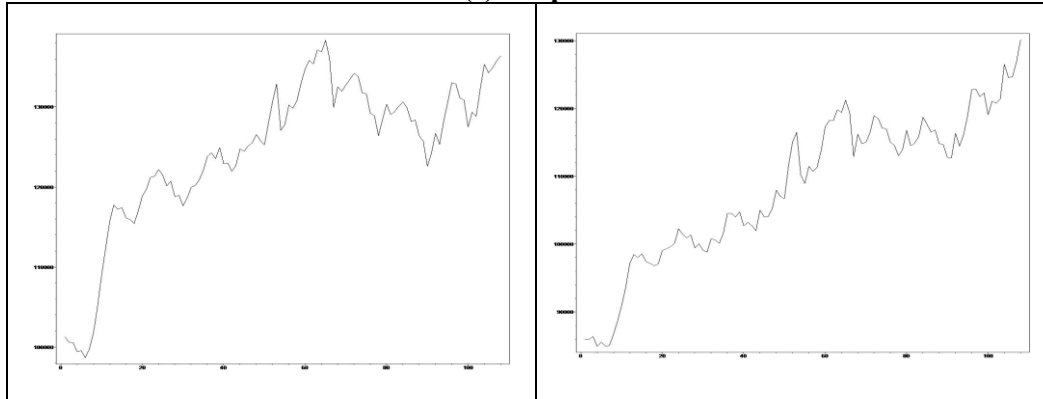
Un indicateur très important pour la prévision des séries chronologiques est la mesure de leur autocorrélation. Rappelons qu'à toute série temporelle $X = (x_t)$ de taille N et tout délai $\delta \ll N$, on peut associer la série avec délai avancé $X_{+\delta} = (x_{t+\delta})$ et semblablement la série avec délai retardé $X_{-\delta} = (x_{t-\delta})$, toutes deux de longueur $N - \delta$, et introduire le coefficient d'autocorrélation pour ce délai δ par : $\rho_\delta = \text{Cor}(X, X_\delta) \cdot \text{Var}(X)^{-1/2} \cdot \text{Var}(X_\delta)^{-1/2}$. Les trois nombres de cette formule sont invariants dans le remplacement de δ par $-\delta$ et par suite $\rho_\delta = \rho_{-\delta}$. Cela étant, pour les neuf périodes de grande corrélation entre les trimestres et la catégorie AI, dont voici les couples de numéros de trimestre initiaux et finaux,

[27, 107], [28, 107], [28, 108], [28, 109], [29, 108], [29, 109], [30, 109], [30, 110], [31, 110],

l'auto-corrélation est tout aussi intense, d'une façon qui ne surprend guère a priori. Le calcul montre qu'il existe 4 635 périodes contenues dans l'une des neuf périodes précédentes, de longueurs supérieures à 60 trimestres, et donnant tous les coefficients d'autocorrélation possibles (avec des délais inférieurs à la longueur de la sous-période) qui sont tous supérieurs au minimum de 95 %. Des taux d'autocorrélation peuvent dépasser le pourcentage remarquable de 98 %, y compris pour des délais allant parfois jusqu'à six trimestres. Tel est le cas, par exemple, des autocorrélations avec des délais entre un et cinq trimestres, pour les périodes [27, 107], [28, 109] ou [30, 110]. Toutefois, pour une période donnée, parmi les précédentes, la courbe donnant $\delta \rightarrow \rho_\delta$ est en général décroissante, avec d'éventuels pics (tels que ceux étudiés dans [4]) et après un délai $\delta \geq 10$ donne des coefficients ρ_δ qu'on ne peut accepter comme significatifs de liaison intertemporelle entre les chômeurs d'un trimestre avec ceux d'un trimestre bien trop antérieur.

Donnons maintenant l'application aux populations formées par les DE allocataires indemnisés, ou par les actifs en emplois intérimaires. L'étude de la corrélation temporelle est intéressante dans les cas où l'on compartimente les DE allocataires indemnisés par les deux variables sexe et âge. En effet, France-Travail emploie dix tranches par genre.

**Figure n° 6 : Chômeuses (à gauche) et chômeurs (à droite)
indemnisé(e)s de plus de 60 ans**



Les deux graphiques de la figure 6 indiquent l'évolution, pendant les 108 mois allant de janvier 2016 à décembre 2024, des chômeurs et des chômeuses indemnifiés de plus de 60 ans.

On note DEIH les chômeurs indemnifiés, DEIF les chômeuses indemnifiées, puis DEIE l'ensemble des chômeurs indemnifiés hommes et femmes, et plus particulièrement DEIH60 les hommes chômeurs indemnifiés de plus de 60 ans, et DEIF60 les chômeuses indemnifiées de plus de 60 ans. [Ces sigles ne sont pas eux de F.-T.]. Le tableau ci-dessous ne donne qu'une faible fraction des données disponibles.

Trimestre	DEIF	DEIH	DEIE	DEIF60	DEIH60
jan. 16	1682690	1789590	3472270	85990	101270
fév. 16	1637160	1725480	3362640	85970	100620
mar. 16	1616280	1688200	3304480	86390	100570
oct. 24	1567980	1600460	3168440	122830	132860
nov.24	1520740	1550190	3070920	121710	131090
déc. 24	1509250	1529310	3038560	122290	130860

On trouve 31 périodes d'au moins vingt mois au cours desquelles telle ou telle tranche de la population des chômeurs indemnifiés admet une régression linéaire significative. Voici les numéros des mois au début ou à la fin de chacune de ces 31 périodes.

[1, 66], [1, 68], [1, 69], [1, 70], [1, 71], [1, 72], [1, 73], [1, 74], [1, 75], [1, 76], [1, 77], [2, 72], [2, 73], [2, 74], [2, 75], [2, 76], [3, 73], [3, 74], [3, 75], [27, 66], [28, 65], [28, 66], [29, 65], [29, 66], [30, 66], [40, 65], [40, 66], [41, 65], [41, 66], [58, 78],[59, 79]

Dans chacun de ces cas, on a $\rho > 0,95$, mais on n'observe jamais de période avec $\rho > 0,97$, ce qui montre une certaine "fragilité" du modèle linéaire, surtout si on compare ces résultats avec ceux qu'on pourra rencontrer en démographie.

5. La régression logistique des populations.

Des modèles statistiques du marché du travail ont été développés en utilisant à la fois des techniques de statistique inférentielle et de mathématiques financières¹, depuis 1990. Constantinides et Duffie ont développé en 1996 un modèle inspiré de la mécanique statistique² et ont introduit le concept de section efficace et de transport de travail. On pourra se reporter à un article récent de Mykola Pinchuk³ pour une bibliographie actuelle. On renvoie encore à différents articles antérieurs^{4,5,6,7} pour des études récentes du marché du travail dans différents pays, et avec des outils statistiques ou probabilistes.

Un modèle d'évolution dynamique de la population au chômage a été proposé par Pascal Michailat et Emmanuel Saez⁸ et il repose sur l'équation différentielle $\dot{u}(t) = a[1 - u(t)] - bu(t)$, pour le taux de chômage, où a est le taux de rupture du travail et où b est le taux de recherche d'emploi efficace. Le terme $a[1 - u(t)]$ donne la proportion des travailleurs qui quittent ou qui perdent leur emploi et entrent dans le chômage, pendant une période assez courte (infinitésimale). Le terme $bu(t)$ donne la proportion de la population active qui revient à l'activité. La solution de cette équation différentielle s'écrit

$$u(t) = a(a + b)^{-1} + [u(0) - a(a + b)^{-1}]e^{-(a+b)t}.$$

Le taux de chômage $a(a + b)^{-1}$ est une solution constante au cours du temps. Les deux auteurs cités ont étudié d'une manière statistique le cas du chômage américain. Il résulte des chiffres du chômage aux USA qu'entre 1951 et 2019, on a la constante $b = 55,8$ % par mois,

¹ LOUNGANI Prakash, RUSH Mark and TAVE William, "Stock market dispersion and unemployment." *Journal of Monetary Economics* 25, no. 3 (1990): 367-388.

² CONSTANTINIDES George M., and Darrell Duffie. "Asset pricing with heterogeneous consumers." *Journal of Political economy*", 104, no. 2 (1996): 219-240.

³ Mykola Pinchuk, "Labor Income Risk and the Cross-Section of Expected Returns", Front ArXiv January 2022.

⁴ KOOP G., POTTER S.M., Dynamic asymmetries in US unemployment, *Journal of Business & Economic Statistics*, volume 17, nb 3, pp. 298-312, 1999, Taylor & Francis

⁵ MARUOTTI A., Mixed hidden markov models for longitudinal data: An overview, *International Statistical Review*, volume 79, nb 3, pp. 427-454, 2011, Wiley Online Library

⁶ NALPANTIDI A., KARLIS D., A Bivariate DAR() model for ordinal time series, ArXiv:2510.05680; Abstract. A simulation study is presented, indicating that model provides efficient estimates even in case of moderate sample size. Finally, a real data application on unemployment state of two countries is presented, for illustrating the proposed model

⁷ SINGER B., SPILERMAN S., The Representation of Social Processes by Markov Models, *Am. J. Sociol.* 82, 1-54. (1976)

⁸ MICHAILLAT P. et SAEZ E., 2022. "An Economical Business-Cycle Model." *Oxford Economic Papers* (2022) 74 (2): 382-411.

tandis que le taux de rupture avoisinait en moyenne $a = 3,2\%$ par mois, donc le taux de chômage stationnaire sera $a(a+b)^{-1} = 5,4\%$. Ce modèle ad-hoc admet donc deux formulations, à temps discret ou à temps continu, se traitant de façon analogue. On verra qu'il n'en va pas de même des modèles markoviens, ci-dessous.

Dans cette section, nous allons aborder ces questions d'une manière algébrique et non pas exclusivement statistique, et tester sur les différentes couches de la population des demandeurs d'emploi français les deux modèles précédents. Le premier modèle suppose la continuité du temps, le second est par essence un modèle à temps discret. Si l'effectif d'une certaine population u obéit à l'équation dynamique à temps discret, $v_{m+1} - v_m = a(1 - v_m) - bv_m$ et que nous interprétions semblablement les coefficients a, b , la suite (v_m) est donnée de manière explicite par une somme de suites géométriques.

On peut synthétiser ceci comme suit. On introduit la suite des effectifs (g_m) de la population de DE concernée sur la période étudiée. On définit les moments non-centrés $\gamma_1 = \sum_{m=1}^n g_m$ et $\gamma_2 = \sum_{m=1}^n g_m^2$, et la série génératrice polynomiale $G(x) = \sum_{m=1}^n g_m x^m$. Dans le cas du temps continu, on a donc $x = \exp(-(a+b)k)$, et dans le cas du temps discret, on a $x = (1 - a - b)^k$. Ici k est la constante qui harmonise les instants d'observation avec les numéros de ces décomptes. Dans la suite, nous ne supposons pas $a + b > 0$, autrement dit, que la variable x soit comprise dans l'intervalle $[0,1]$. Afin de déterminer les paramètres de ces modèles, autrement dit, les constantes a, b, x , on emploie la méthode des moindres carrés ordinaires et on considère les variances résiduelles des deux modèles :

$$U = \sum_{m=1}^n (-g_m + u(m))^2, V = \sum_{m=1}^n (-g_m + v(m))^2.$$

En introduisant l'expression de la variable x adaptée au modèle, comme il est indiqué ci-dessus, ces deux variances revêtent la forme commune suivante

$$W = \sum_{m=1}^n (-g_m + y + zx^m)^2,$$

où on a introduit deux quantités additionnelles $y = a(a+b)^{-1}$ et $z = c - a(a+b)^{-1}$. Bien entendu, le choix de cet objectif est dicté par la méthode des moindres carrés ordinaires, mais l'erreur quadratique pourrait également être remplacée par la norme « lasso », ou être pondérée, comme le montrent quelques articles mentionnés dans la bibliographie¹²³⁴

¹ BAUM L.E., PETRIE T., SOULES G., WEISS N., A maximization technique occurring in the statistical analysis of probabilistic functions of Markov chains, The annals of mathematical statistics, volume 41, nb 1, pp. 164–171, 1970, JSTOR

² GOURIEROUX C., MONTFORT A. (1995), Séries temporelles et modèles dynamiques, 2ème édition, Economica, Paris.

³ GOURIEROUX C., MONTFORT A. (1999), Statistiques et Modèles économétriques, notions générales, estimations, prévisions, algorithmes, première édition, Economica, Paris

⁴ SAPORTA G., (2006), Probabilités, analyse des données et statistique, Technip, 2006, Paris

Le développement de W donne une expression complète qui est polynomiale de degré 2 en y, z et qui est rationnelle en x :

$$W = ny^2 + 2(1-x)^{-1}(1-x^{n+1})yz + (1-x^2)^{-1}(1-x^{2n+2})z^2 - 2\gamma_1 y - 2zG(x) + \gamma_2.$$

On doit donc rechercher les points critiques (x, y, z) de W . Les deux équations $\partial W / \partial y = 0$ et $\partial W / \partial z = 0$ s'écrivent

$$ny + (1-x)^{-1}(1-x^{n+1}).z = \gamma_1,$$

$$(1-x)^{-1}(1-x^{n+1}).y + (1-x^2)^{-1}(1-x^{2n+2}).z = G(x),$$

et sont linéaires par rapport à (y, z) . Par suite elles se résolvent sans peine et donnent y, z en tant que fonctions rationnelles de x de la manière suivante. On introduit le dénominateur

$$\Delta(x) = (1-n)x^{2n+3} + (1+n)x^{2n+2} - 2x^{2n+1} - 2x^{n+1} + (n+1)x - (n-1).$$

Dès lors

$$\begin{aligned} \Delta(x)y &= x^{n+3}(G(x) - \gamma_1) - (x^{n+1} + x^2)G(x) + \gamma_1 x^{2n+2} + G(x) + \gamma_1 x - \gamma_1, \\ \Delta(x)z &= nx^2(1+x)G(x) + \gamma_1 x^{n+3} + nxG(x) - \gamma_1 x^{n+1} - nG(x) - \gamma_1 x^2 + \gamma_1. \end{aligned}$$

Le principe d'obtention de points critiques pour W devient dès lors simple. On reporte ces expressions déjà compliquées de y, z dans la dérivée partielle de W par rapport à x , qui est telle que

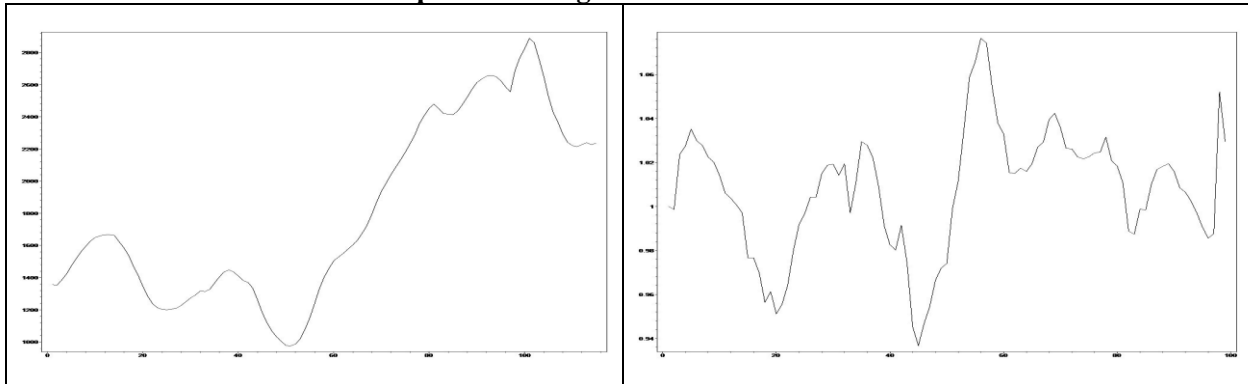
$$\begin{aligned} (1-x^2)^2 \partial W / \partial x &= x(1-x^{2n+2} - (n+1)x^{2n}(1-x^2))z^2 \\ &+ (1-x^{n+1} - (n+1)x^n(1-x))yz - (1-x^2)G'(x)z. \end{aligned}$$

Puis on rationalise l'équation $\partial W / \partial x = 0$, pour obtenir une équation polynomiale pour x qui dépend de l'entier n , du moment γ_1 et de la fonction génératrice $G(x)$ ainsi que sa dérivée et qui est d'ordre $3n + 4$. Le tableau ci-dessous donne les valeurs numériques obtenues pour l'adéquation des huit séquences Ent, Sor, A3, A6, A12, A24, A36, AI, au modèle précédent. Les colonnes x, y, z donnent les nombres réels pour lesquels les erreurs résiduelles sont minimales en moyenne au sens des MCO, tandis que la colonne q contient le ratio si important dans l'analyse de la variance, à savoir la variance des résidus inexpliquée et rapportée à la variance de la série.

Var	X	y	z	q
Ent	0.2256	504936.98	-500080.72	3,5%
Sor	0.3273	496283.17	-482471.21	4,6%
A3	0.0882	1080434.71	-1079612.74	5,2%
A6	0.0699	740940.95	-740705.15	4,5 %

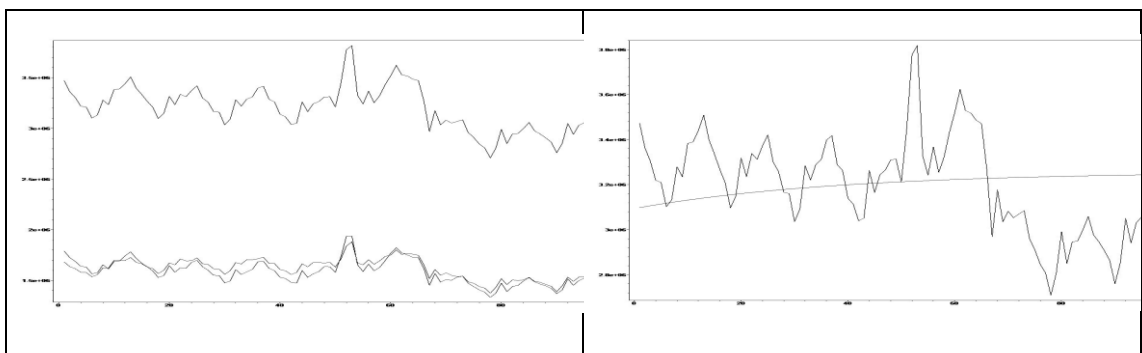
L'évolution de la population des demandeurs d'emploi de relative longue durée, à savoir de plus d'un an, est illustrée dans les deux graphiques qui suivent (Fig.7). Les courbes sont si irrégulières qu'aucun modèle ne s'y conforme.

Fig. 7. Évolution des DE inscrits et inscrites depuis plus d'un an, avec les femmes représentées à gauche et les hommes à droite.

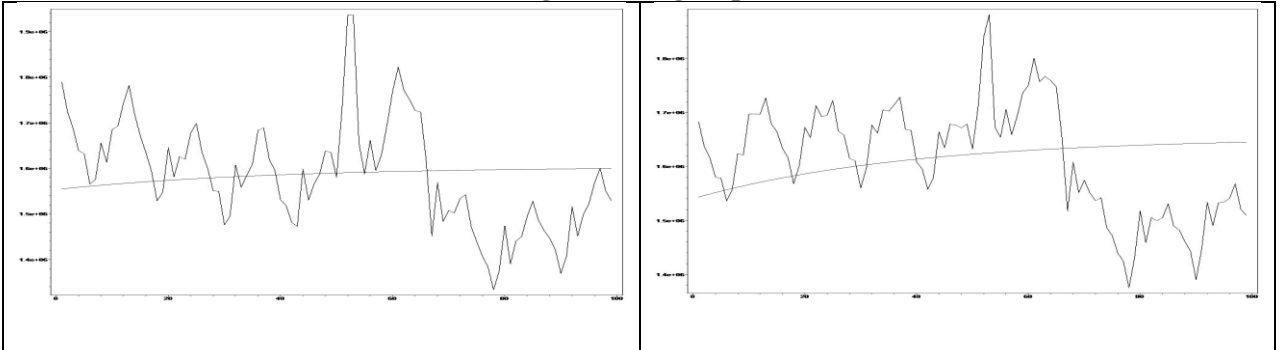


Maintenant, on étudie l'évolution de la population des DE allocataires indemnisés. Dans la figure ci-dessous, on peut voir, à gauche, les trois courbes représentant les demandeurs d'emploi, femmes, hommes et ensemble. La courbe pour les femmes est située en dessous de celle des hommes. La figure de droite reprend la courbe d'ensemble et y injecte la courbe de régression logistique, qui est évidemment une modeste approximation de la courbe réelle.

Figure n° 8 : Évolution des DE allocataires indemnisés de tout âge. À gauche, les trois groupes F+H+ensemble, à droite, l'ensemble avec la courbe de régression logistique comme courbe d'inertie minimale du nuage.

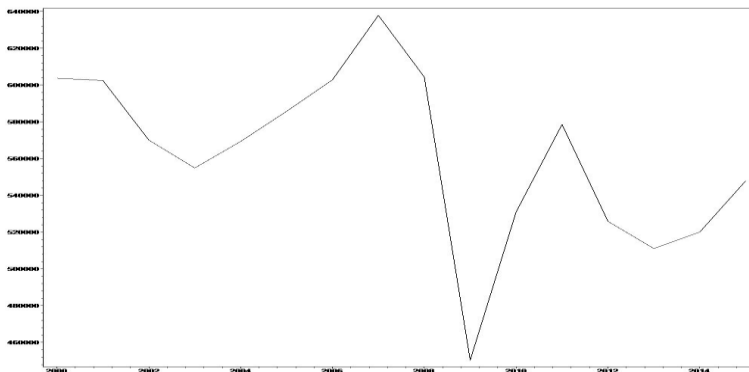


**Fig 9. Évolution des DE allocataires indemnisés dans les tranches d'âge
entre 20 et 60 ans, à gauche les femmes, à droite les hommes.
Les courbes de régression logistique sont dessinées.**



Terminons cette section par l'étude des emplois intérimaires en France, qui se fait de façon analogue, et que, par souci de concision, on résume aux figures 9 et 10 sans donner les résultats intermédiaires. Là encore, F.-T. donne de nombreuses statistiques et le lecteur en fera son profit,

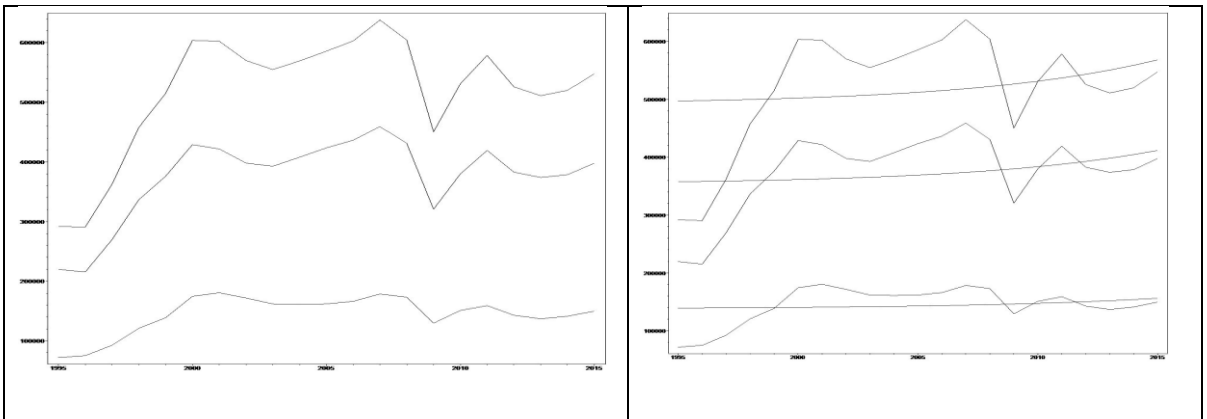
Figure n° 9 : Évolution des emplois intérimaires A.



Bien entendu on peut affiner de tels modèles, lorsque ceux-ci révèlent de grandes inadéquations aux données réelles en ajoutant ou modifiant les termes apparaissant dans la prévision. On sait combien le risque de compliquer artificiellement les modèles économétriques leur ôte du sens sans apporter parfois beaucoup de précision. Un bon modèle doit ainsi comporter peu de facteurs, des facteurs pouvant être interprétés valablement, et offrir une analyse de variance « rassurante ». Cependant, on peut employer également des équations fonctionnelles, soit différentielles, soit aux différences, à délais telles que l'équation $\dot{u}(t) = a[1 - u(t - \tau_1)] - bu(t - \tau_2)$, dans laquelle les délais τ_1, τ_2 sont tels que les effets dus à la rupture du travail salarié, d'une part, ou dus aux fruits de la recherche active d'emploi aient pu être tenus en compte. L'auteur a fait des simulations sur les deux modèles à temps continu ou à temps discret formulés sur cette base de dynamique à délais, mais n'a pas observé d'amélioration remarquable des modèles en question. En revanche, l'existence de formules explicites pour les solutions demeure dans ce contexte d'équations linéaires du

premier ordre. On peut aussi être tenté d'employer des modèles logistiques tels que $\dot{u}(t) = a + bu(t - \tau_1) + cu(t - \tau_2)^2$, avec ou sans délais, et dans des scénarii à temps discret ou continu. Là encore, la pratique n'a pas montré que ces modèles étaient plus adaptés aux chiffres réels. Le terme $cu(t - \tau_2)^2$ traduit un effet d'emballement de la population des D.E. parce qu'il signifie que le ratio du taux d'accroissement de cette population à son effectif total est proportionnel à l'effectif de la population. Cela pourrait peut-être s'interpréter ainsi : plus grande est la population des DE, plus important est la crise du chômage, et, dès lors, plus forte est la pension des DE à rester au chômage ainsi que des employeurs à se séparer des actifs.

Figure n° 10 : Emplois intérimaires en France
à gauche Femmes, Hommes et ensemble (moins de femmes intérimaires que d'hommes intérimaires). À droite, les mêmes courbes avec les courbes régressives logistiques qui les traversent suivant leur lieu de moindre inertie.



6. Modèles markoviens discrets homogènes ou inhomogènes.

Dans ce paragraphe, nous donnons le cadre approprié pour traiter les chaînes de Markov inhomogènes sur des ensembles d'états changeant lors des époques, notés $\{1, \dots, k, \dots, K\}$. Soit $\{\mathcal{X}_{it}; i = 1, \dots, I, t = 1, \dots, T\}$ la suite des observations sur I classes pendant une époque de longueur T , avec \mathcal{X}_{it} une matrice rectangulaire de format fixé, et soit $\{S_{it}; i = 1, \dots, I, t = 1, \dots, T\}$ une chaîne de Markov définie sur cet espace. Le processus $\{S_{it}\}$ doit satisfaire à la propriété de Markov, i.e.

$$\Pr(S_{i,t} = s_{i,t} | S_{i,1} = s_{i,1}, \dots, S_{i,t-1} = s_{i,t-1}) = \Pr(S_{i,t} = s_{i,t} | S_{i,t-1} = s_{i,t-1}),$$

Lorsque les observations dépendent des états $\{\mathcal{X}_{it}\}$ la propriété d'indépendance conditionnelle devient :

$$\begin{aligned} f(\mathcal{X}_{i,t} = \mathbf{X}_{i,t} | \mathcal{X}_{i,1} = \mathbf{X}_{i,1}, \dots, \mathcal{X}_{i,t-1} = \mathbf{X}_{i,t-1}, S_{i,1} = s_{i,1}, \dots, S_{i,t} = s_{i,t}) \\ = f(\mathcal{X}_{i,t} = \mathbf{X}_{i,t} | S_{i,t} = s_{i,t}), \end{aligned}$$

où $f(\cdot)$ est la densité de probabilité. Les paramètres d'une chaîne de Markov sont les probabilités initiales $\pi_{i,k} = Pr(S_{i,1} = k)$, $k = 1, \dots, K$, K étant le nombre des états, et les probabilités de transition

$$\pi_{ik|j} = Pr(S_{it} = k | S_{it-1} = j), t = 2, \dots, T, j, k = 1, \dots, K,$$

Dans le cas du marché du travail et du chômage, les états peuvent être définis de façon multiple. La définition précédente d'une chaîne de Markov impose l'oubli des périodes antérieures à la période $t-1$ pour estimer les transitions possibles de l'état $t-1$ vers l'état t . Mais ceci paraît discutable, car l'état de chômage est la résultante d'une histoire, voire d'une carrière...

Le changement de structure de la population des DE réagit à l'apparition sur le marché d'une population entrante Ent et à la disparition d'une population sortante Sor. Explicitons les mécanismes sous-jacents à ces deux populations. D'une part, de nombreuses personnes entrent sur le marché du travail à l'issue d'un processus de formation scolaire ou professionnelle. Ce sont aussi des personnes retraitées qui reprennent du service ou des travailleurs immigrés, mais pas leurs familles. D'autre part, la sortie du marché de l'emploi concerne les personnes entrant dans la phase de retraite, ou étant décédées dans l'intervalle, ou ayant quitté le territoire.

La distribution stationnaire de probabilités détermine les transitions, en régime permanent, entre les différentes classes et on montre qu'elle est donnée par l'unique vecteur propre normalisé pour la valeur propre 1 de la matrice T . Pour atteindre cette distribution, il faut des manipulations sur des polynômes et des vecteurs propres dont l'étude générale semble inaccessible.

Donnons un exemple numérique intéressant de cette approche. Des études statistiques du chômage sont faites aussi en Italie par l'Institut Italien National des Statistiques (ISTAT), qui découpe la population des 98 provinces (NUTS3) en six catégories disjointes, suivant le genre et trois tranches d'âge : 15 à 24 ans, 25 à 34 ans et 35 ans et plus. On trouve sur le site de l'ISTAT une banque de données sur 16 années au format $2 \times 3 \times 98 \times 16$. Ces séries sont toutefois parcimonieuses. Dans leur étude du chômage, les trois auteurs S. D. Tomarchio, A. Punzo, A. Maruotti ont découpé la population des provinces en six catégories disjointes, suivant des caractères statistiques obtenus par une analyse économétrique. Leur modèle repose sur la matrice stochastique par colonnes

$$T = \frac{1}{100} \begin{pmatrix} 80 & 3 & 0 & 0 & 0 & 0 & 0 \\ 20 & 72 & 14 & 3 & 0 & 0 & 0 \\ 0 & 1 & 72 & 8 & 0 & 1 & 0 \\ 0 & 24 & 5 & 83 & 2 & 0 & 0 \\ 0 & 0 & 6 & 6 & 84 & 4 & 0 \\ 0 & 0 & 3 & 0 & 14 & 86 & 4 \\ 0 & 0 & 0 & 0 & 0 & 9 & 96 \end{pmatrix}$$

La distribution stationnaire est donnée par le vecteur propre normalisé unique pour la valeur propre 1, à savoir

$$\frac{1}{549106} [1371,9140,11620,21940,47760,140700,316575]^T.$$

La valeur approchée est $[0.00249,0.01664,0.02116,0.03995,0.08698,0.25623,0.57653]^T$. Ce vecteur fournit les compositions des classes de DE italiens lorsque les années passent en assez grand nombre pour que la chaîne de Markov entre dans son régime permanent. Nous donnerons les vecteurs des distributions de probabilité stationnaires pour les catégories de DE en France dans les trois paragraphes ci-dessous.

Cela étant, on peut imaginer un modèle ouvert et formé dans l'esprit des trois classifications déjà énoncées. Ici, on aura six classes CDI, CDD, A, B, C, D, pour lesquelles une progression de A à B, puis de B à C, puis de C à D serait envisageable, mais de façon à ce que les états A, B, C, D ne puissent pas être absorbants. Le système n'est pas fermé et fait apparaître des entrants E et des sortants S, de sorte que les effectifs des six classes en question évolueront d'une période à l'autre grâce aux équations :

$$\begin{aligned} I_{t+1} &= s_1 I_t + s_2 T_t + p_1 A_t + p_2 B_t + p_3 C_t + u_1 E_t - v_1 S_t, \\ T_{t+1} &= s_3 I_t + s_4 T_t + q_1 A_t + q_2 B_t + q_3 C_t + u_2 E_t - v_2 S_t, \\ A_{t+1} &= s_5 I_t + s_6 T_t + u_3 E_t - w_1 S_t, \\ B_{t+1} &= r_1 A_t - w_2 S_t, C_{t+1} = r_2 B_t - w_3 S_t, D_{t+1} = r_3 C_t + r_4 D_t - w_4 S_t. \end{aligned}$$

Pour finir cette section, évoquons maintenant de façon concise les modèles markoviens, dont les réalisations comportent des données dites censurées et/ou se forment grâce à des modèles statistiques parcimonieux. Lorsque la structure du découpage de la population est variable au fil du temps, disons d'époque à époque, le modèle markovien décrit dans les lignes précédentes n'est plus correctement adapté aux données recueillies. C'est précisément ce qu'on rencontre avec les données de F.-T., puisque le découpage du temps peut parfois être irrégulier (par exemple, des données sur des mois consécutifs suivis de données trimestrielles, ou l'inverse), ou des catégories qui sont l'agrégation de catégories plus fines, mais non décrites dans les données et entre lesquelles les transitions prennent du sens (par exemple, les découpages en ancienneté d'inscription sur des laps de temps variables devant être rendus homogènes).

7. Modèle markovien pour les cinq catégories A, B, C, D, E.

Nous avons déjà indiqué les insuffisances des modèles de régression statistiques pour comprendre l'évolution parfois imprévisible des populations, ainsi que le montrent assez bien les figures 11 et 12. Dans cette section, nous mettons en place un modèle qui montre les interactions entre les classes A, ...E.

Figure n° 11 : Évolution des DE dans la catégorie A (en pointillé) et des entrants (en traits pleins) au fil des 52 trimestres.

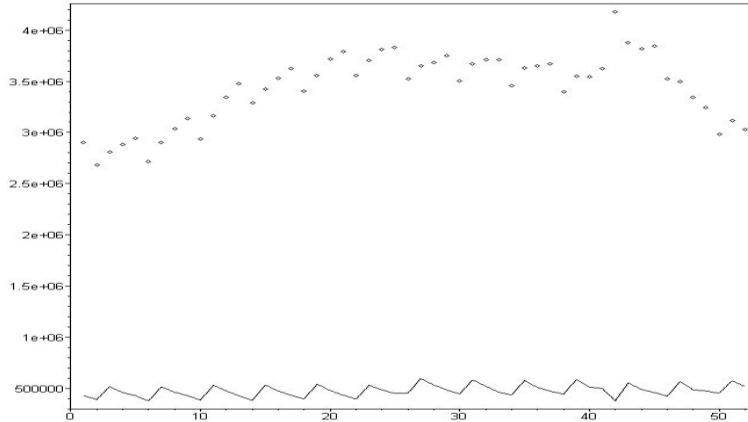
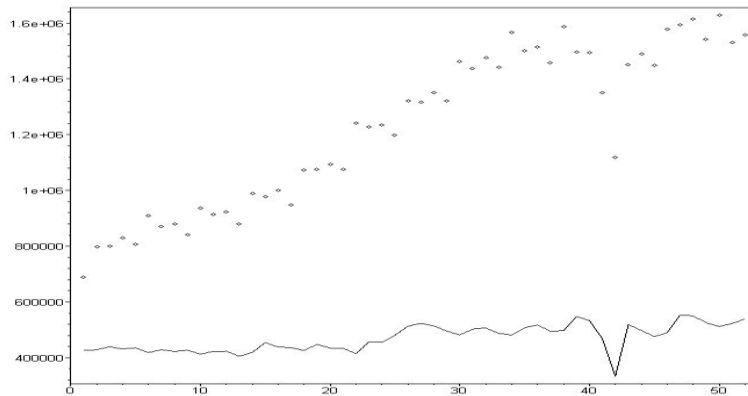


Figure n° 12 : Évolution des DE dans la catégorie C (en pointillé) et des sortants (en traits pleins) au fil des 52 trimestres.



Notons $A_t, B_t, C_t, D_t, E_t, R_t, S_t$ les effectifs des personnes des cinq classes A, B, C, D, E , ainsi que les nombres d'entrants et de sortants lors du trimestre t . Nous avons en vue d'obtenir un modèle dynamique linéaire qu'on ne suppose pas markovien a priori, comme suit :

$$\begin{aligned}
 A_{t+1} &= x_{11}A_t + x_{12}B_t + x_{13}C_t + x_{14}D_t + x_{15}E_t + y_1R_{t+1} + \varepsilon_{a,t}, \\
 B_{t+1} &= x_{21}A_t + x_{22}B_t + x_{23}C_t + x_{24}D_t + x_{25}E_t + y_2R_{t+1} + \varepsilon_{b,t}, \\
 C_{t+1} &= x_{31}A_t + x_{32}B_t + x_{33}C_t + x_{34}D_t + x_{35}E_t + y_3R_{t+1} + \varepsilon_{c,t}, \\
 D_{t+1} &= x_{41}A_t + x_{42}B_t + x_{43}C_t + x_{44}D_t + x_{45}E_t + y_4R_{t+1} + \varepsilon_{d,t}, \\
 E_{t+1} &= x_{51}A_t + x_{52}B_t + x_{53}C_t + x_{54}D_t + x_{55}E_t + y_5R_{t+1} + \varepsilon_{e,t}, \\
 S_{t+1} &= z_1A_t + z_2B_t + z_3C_t + z_4D_t + z_5E_t + \varepsilon_{s,t}.
 \end{aligned}$$

Explicitons ces notations et formules et leur sens. Les 25 coefficients réels (x_{ij}) définissent une matrice carrée d'ordre six

$$X = \begin{pmatrix} x_{11} & x_{12} & x_{13} & x_{14} & x_{15} & y_1 \\ x_{21} & x_{22} & x_{23} & x_{24} & x_{25} & y_2 \\ x_{31} & x_{32} & x_{33} & x_{34} & x_{35} & y_3 \\ x_{41} & x_{42} & x_{43} & x_{44} & x_{45} & y_4 \\ x_{51} & x_{52} & x_{53} & x_{54} & x_{55} & y_5 \\ z_1 & z_2 & z_3 & z_4 & z_5 & 0 \end{pmatrix},$$

bordée par les deux quintuplets de nombres réels $(y_i), (z_i)$ et qui, en règle générale, doit dépendre du trimestre t . Le caractère complet des transitions possibles entre les cinq états A, ..., E et les deux flux entrants R et sortants S signifie que la population formée par ces sept classes est un « système fermé » et se traduit, de ce fait, par les sept exigences suivantes. On doit avoir $\sum_{i=1}^5 x_{ij} + z_j = 1$, pour tout indice $j \in [1,5]$, et également $\sum_{i=1}^5 y_i = \sum_{i=1}^5 z_i = 1$. Ainsi, tous les DE d'une époque sont « dispatchés » dans une et une seule des six classes considérées dans ce système fermé, exception faite des entrants, et tous les entrants eux-mêmes vont dans une des cinq classes A, ..., E, et enfin, tous les sortants proviennent des classes A, ..., E, au trimestre précédent. Bien entendu, le terme « fermé » ne sous-entend nullement la conservation de l'effectif total des DE $T_t = A_t + B_t + C_t + D_t + E_t$ ni même celle de l'effectif total des actifs $T_t + R_t + S_t$, mais le fait que les transitions des DE se font dans ces seules catégories. D'ailleurs, on aura :

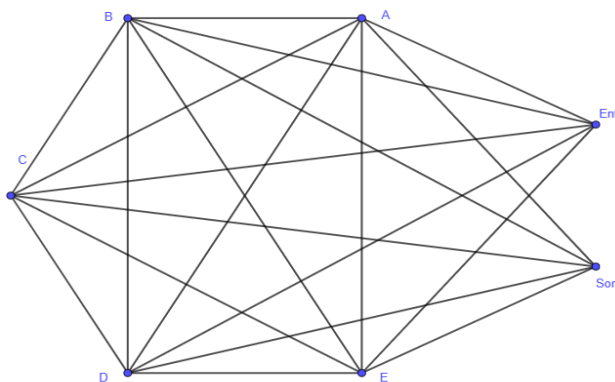
$$T_{t+1} = T_t - z_1 A_t - z_2 B_t - z_3 C_t - z_4 D_t - z_5 E_t + R_{t+1} + \sum_{\ell=a}^e \varepsilon_{\ell,t},$$

et par conséquent

$$\sum_{\ell=a}^s \varepsilon_{\ell,t} = (T_{t+1} + S_{t+1}) - (T_t + R_{t+1}).$$

Cette équation a une interprétation naturelle si la somme des résidus trimestriels est nulle, car elle signifie que les nouveaux venus dans la population active se sont ajoutés aux DE de l'époque précédant leur arrivée, pour former une totalité identique à celle de la population des DE de l'époque nouvelle accrue des sortants en son commencement.

Fig. 13. Le graphe des classes de DE suivant leur catégorie et les transitions possibles d'un trimestre à l'autre pour les DE.



La somme des carrés des erreurs du modèle sur toute la période s'écrit

$$\delta(X) = \sum_{t=1}^T (\varepsilon_{a,t}^2 + \varepsilon_{b,t}^2 + \varepsilon_{c,t}^2 + \varepsilon_{d,t}^2 + \varepsilon_{e,t}^2 + \varepsilon_{s,t}^2).$$

Ainsi, nous devons rechercher la matrice X pour que les résidus $\varepsilon_{a,i}, \dots, \varepsilon_{s,i}$ soient minimaux dans le sens des *moindres carrés ordinaires*. On emploie pour cela le théorème de Lagrange relatif aux optima sous contraintes, et on introduit pour ce faire les sept multiplicateurs additionnels (u_j), v , w des contraintes écrites auparavant, et dont on prouve aisément qu'elles sont *qualifiées*. Aux 35 coefficients précédents, les sept multiplicateurs s'ajoutent pour former 42 inconnues. Ces dernières sont solutions d'un système linéaire du premier ordre de 42 équations qu'on peut décrire concisément comme suit. Pour ce faire, on introduit le *lagrangien augmenté* du problème :

$$L(X, \mathbf{u}, v, w) = \delta(X) - \sum_{j=1}^5 u_j \left(\sum_{i=1}^5 x_{ij} + z_j - 1 \right) + v \left(\sum_{i=1}^5 y_i - 1 \right) + w \left(\sum_{i=1}^5 z_i - 1 \right).$$

Puisque les contraintes sont qualifiées, la condition nécessaire du premier ordre se traduit par les 42 équations suivantes :

$$\frac{\partial L}{\partial x_{ij}} = \frac{\partial L}{\partial y_i} = \frac{\partial L}{\partial z_i} = \frac{\partial L}{\partial u_j} = \frac{\partial L}{\partial v} = \frac{\partial L}{\partial w} = 0,$$

pour tous les indices possibles i et j . On n'aura aucun mal à reconnaître dès lors, outre les sept équations données par les contraintes, les dix équations suivantes

$$\frac{\partial \delta(X)}{\partial z_i} = u_i + w, \quad \frac{\partial \delta(X)}{\partial y_i} = v,$$

pour tout indice $i \in [1,5]$. A ces 17 équations dites secondaires, s'ajoutent, répondant aux 25 variables primaires (x_{ij}), les 25 conditions dites primaires du premier ordre $\frac{\partial \delta(X)}{\partial x_{ij}} = u_j$. Même si la taille de ce système est respectable, on peut résoudre tout ceci en arithmétique exacte avec Maple. On trouve ainsi la matrice exceptionnelle E suivante

$$\begin{pmatrix} 0.6947225307 & 1.852569103 & -0.1579603232 & -0.6943341103 & 0.5331733895 & -0.1981141463 \\ 0.0405093857 & 0.4302952474 & 0.08421717944 & 0.1247930415 & 0.2473403309 & 0.07009251524 \\ 0.2117162622 & -0.9252119462 & 1.007275189 & 0.1935766002 & -0.04725622603 & -0.1995316988 \\ 0.03758085870 & -0.2509788860 & -0.01839428422 & 0.9132595167 & -0.9181787552 & 0.9836075481 \\ 0.02224967745 & -0.1076337723 & -0.03740046107 & 0.2972957838 & 0.4667746682 & 0.3439457818 \\ -0.0067787148 & 0.0009602544902 & 0.1222626996 & 0.1654091681 & 0.7181465926 & 0 \end{pmatrix}$$

qui fournit un minimum strict local de la somme quadratique résiduelle.

On rappelle qu'une matrice carrée M est équilibrée lorsque toutes les sommes de ses colonnes sont égales entre elles. L'ensemble des matrices équilibrées est un monoïde, autrement dit, est stable par produit matriciel ; plus précisément, si M_1 et M_2 sont équilibrées et ont pour sommes de colonnes respectives s_1, s_2 , alors le produit matriciel $M_3 = M_1 M_2$ est équilibré et a pour somme de colonnes $s_3 = s_1 s_2$; en particulier les puissances M^n d'une matrice équilibrée M de somme de colonnes s sont équilibrées et ont pour sommes de colonnes respectives s^n . Les trois ensembles constitués des matrices stochastiques (par ligne, par colonnes, ou bien bistochastiques) sont, semblablement, trois monoïdes convexes, compacts et inclus dans le monoïde des matrices équilibrées.

La question de la caractérisation des points extrémaux de ces monoïdes est fort compliquée et a reçu des réponses fragmentaires. Au rang des théorèmes les plus notables de tous les temps, la caractérisation par J. Von Neumann des points extrémaux parmi les matrices bistochastiques a donné à la théorie des chaînes de Markov une forte impulsion. Mais, pour des monoïdes matriciels arbitraires, la caractérisation du squelette extrémal semble inaccessible. Par contre, la question de l'existence de matrices équilibrées dont les puissances peuvent être stochastiques semble nouvelle.

On note que la matrice exceptionnelle E est équilibrée (de somme de colonnes 1), mais n'est pas stochastique, ni par lignes ni par colonnes, parce qu'elle comporte des entrées négatives. Il est crucial de noter que les cinq éléments diagonaux sont positifs. Cependant, le calcul révèle la découverte surprenante que voici. Les transitions du modèle linéaire matriciel précédent, associées aux taux constituant la matrice E , ne sont pas régies par le modèle markovien au cours des itérations, mais donnent lieu à des relations d'équilibre, dans lesquelles les coefficients sont rendus positifs en migrant tout simplement du « bon côté » de la relation. Par exemple, les lignes centrales de E permettent d'obtenir les deux relations suivantes :

$$\begin{aligned} (C_{i+1} - C_i) + 0.9252119462B_i + 0.04725622603E_i + 0.1995316988R_i = \\ 0.2117162622A_i + 0.007275189C_i + 0.1935766002D_i, \\ 0.2509788860B_i + 0.01839428422C_i + 0.0867404833D_i + 0.9181787552E_i = \\ (D_i - D_{i+1}) + 0.03758085870A_i + 0.9836075481R_i. \end{aligned}$$

On interprète alors les cinq formules en question comme les différentes répartitions des accroissements des classes A, B, C, D, E entre les deux époques i et $i + 1$ comme pouvant résulter d'arrivées ou de départ vers ou depuis chacune des six catégories à l'époque i voire de l'ensemble des arrivants sur le marché du travail. Même si notre propos n'est pas de modéliser le risque de faillite du système, on voit quel profit tirer des signes des entrées de la matrice $E - I_6$ puisque les coefficients de celle-ci joueront un rôle pour évaluer la pression des classes de DE pour changer progressivement, de mois en mois, la structure de cette population.

Aucune des puissances E^k avec $1 \leq k \leq 38$ n'est stochastique, car ces 38 matrices ont toutes au moins une entrée négative. Et, assez miraculeusement¹, en effet, on trouve cachée dans le processus une matrice stochastique S^{39} par colonnes d'ordre que voici :

0.5151185370	0.5427002886	0.5082114435	0.4493684514	0.5484477028	0.4561445324
0.1099463243	0.1113328330	0.1089098936	0.1142584769	0.1125799310	0.1145420540
0.2008354285	0.1672655802	0.2135517312	0.2332290613	0.1542789049	0.2253386028
0.04737432030	0.04361376825	0.04741956035	0.06624694300	0.04407648987	0.06524887128
0.05691333119	0.06348253353	0.05362716480	0.05939109583	0.06713292319	0.06086912700
0.06981205438	0.07160499245	0.06828020029	0.07750597160	0.07348404287	0.07785681304

Le calcul des puissances ultérieures E^k avec $39 \leq k \leq 80$ montre que toutes les puissances venant après sont à leur tour stochastiques. Démontrons dès lors, très simplement, que pour tout entier p , avec $p \geq 40$, la matrice E^p est stochastique. On procède par récurrence, comme suit. Si le résultat est vrai dans l'intervalle d'exposants $[40q, 40(q + 1)]$, pour un certain entier $q \geq 1$, alors, pour tout exposant e dans le segment $[40(q + 1), 40(q + 2)]$, les deux matrices E^{e-40} et E^{40} sont stochastiques, et donc le produit matriciel $E^e = E^{e-40} \cdot E^{40}$ l'est à son tour. D'où la proposition prouvée par induction infinie.

Nous voudrions montrer aussi comment la découverte de la matrice E joue un rôle intéressant dans ce qu'on appelle le *problème du plongement pour les chaînes de Markov* discrètes dans des processus stochastiques à temps continu. Ce problème revient essentiellement à savoir si la matrice de transition P d'une chaîne de Markov donnée est l'exponentielle d'une autre matrice de transition Q , de sorte que $P = \exp Q$. C'est une question fort intéressante qui a une longue histoire, et qui fut posée en 1937 par Elfving². Si, pour une certaine chaîne, la réponse est négative, on ne pourra pas davantage construire de processus de Wiener dont la chaîne de départ sera la restriction à une suite arithmétique d'instantants. On montre d'ailleurs que, s'il est possible de plonger une chaîne discrète comme restriction à des instantants formant un sous-ensemble dénombrable, alors il en va de même avec une suite d'instantants qui est une progression arithmétique. Il est apparu que la propriété de plongement a des applications aux mouvements de population, comme l'ont montré B. Singer et S. Spilerman, ainsi qu'aux risques de crédit comme l'ont montré R. Israel, J. Rosenthal, J. Wei. Aujourd'hui, ce problème n'est pas résolu et suscite encore des travaux³. Pour $n = 2$, D. G. Kendall a démontré qu'une C.N.S. pour une réponse positive au problème du plongement est que la

¹ Qu'on pardonne à l'auteur cet Eureka.

² G. Elfving, Zur Theorie der Markoffschen Ketten, Acta Soc. Sci. Finn. A, 2, 1-17. (1937)

³ P. Carette, Characterizations of Embeddable 3×3 Stochastic Matrices with a Negative Eigenvalue, New York J. Math. 1, 120-129. (1995).

somme des deux entrées diagonales est plus grande que 1. En dimension trois, l'auteur a découvert, par le calcul formel, tout un ensemble diophantien de matrices non markoviennes de transition dont les carrés sont des matrices stochastiques. Tel est le cas, par exemple, de la matrice suivante :

$$\begin{pmatrix} 0,7 & -0,2 & 0,1 \\ 0,2 & -0,1 & 0,2 \\ 0,1 & 1,3 & 0,7 \end{pmatrix}$$

Aucune caractérisation générale des matrices de transitions discrètes donnant lieu à des plongements à temps continus n'est connue à l'heure actuelle. L'auteur, intrigué par cet exemple, a trouvé une famille continue infinie à deux paramètres rationnels de matrices carrées d'ordre 3 jouissant de ces propriétés.

Montrons, pour mettre en exergue notre matrice exceptionnelle, que ni la matrice E de la population des actifs en France, ni même ses différentes puissances, ne sont des exponentielles de matrices de transition. La preuve est simple et repose sur la propriété suivante, qui est formulée en dimension d « pour fixer les idées ».

Proposition. Soit P une matrice stochastique indécomposable, soit $\mu^T = (\mu_1, \mu_2, \dots, \mu_d)$ l'unique distribution de probabilités stationnaires normalisée par $\mu_1 + \mu_2 + \dots + \mu_d = 1$. S'il existe une matrice de transition Q telle que $P = \exp(tQ)$, pour un certain réel $t > 0$, alors on a $\mu'Q = 0$.

Démonstration. Si une distribution ν est telle que $\nu'Q = 0$, alors ceci donne un vecteur propre de Q à gauche pour la valeur propre 0. Par suite la série $P = \exp(hQ) = \sum_{n=0}^{\infty} \frac{1}{n!} h^n Q^n$ implique $\nu'P = \nu'$. Mais comme P est indécomposable, on a $\nu = \mu$. CQFD.

Cette proposition permet de prouver l'assertion qui la précède. En effet, d'une part, E est indécomposable, et, d'autre part, son déterminant vaut -0.02323 , de sorte que ni E ni E^T n'admettent de vecteur non nul dans leurs noyaux. Ce même raisonnement s'applique aux puissances de E . En effet, E^{39} est à la fois indécomposable, stochastique, régulière. On peut donc lui appliquer la proposition qui précède et dont la conclusion montre, par contraposition, que E^{39} n'est pas plongeable dans un schéma markovien à temps continu, CQFD.

La stratégie que nous avons employée et décrite avec précision repose sur le lagrangien augmenté $L(X, \mathbf{u}, v, w)$ et est, bien entendu, la démarche régulière pour les questions d'estimation par les moindres carrés ordinaires, cf. quelques articles cités dans la bibliographie¹²³⁴⁵. Mais il existe une stratégie différente, remarquée dans une autre source⁶,

¹ FRIEDMAN J.H., « Multivariate Adaptive Regression Splines », *Annals of Statistics*, vol. 19, no 1, 1991, pages 1–67

² GOURIEROUX C., MONTFORT A. (1995), *Séries temporelles et modèles dynamiques*, 2ème édition, Economica, Paris

³ GOURIEROUX C., MONTFORT A. (1999), *Statistiques et Modèles économétriques, notions générales, estimations, prévisions, algorithmes*, première édition, Economica, Paris

qui consiste à introduire des lagrangiens augmentés sur des intervalles de temps partitionnant l'intervalle $[1, T]$, avec un découpage choisi pour que, par exemple, une fonction objectif soit minimisée et rende le modèle régressif efficace, puis à faire la moyenne des matrices X obtenues sur chaque intervalle intermédiaire, comme estimation de la matrice X efficace. Nous avons testé cette méthode, qui se programme aussi simplement que la méthode sur l'intervalle complet, avec une partition des 52 trimestres en quatre sections de 11, 10, 10, 10, 11 trimestres. Le résultat n'est pas vraiment différent, mais permet d'approcher trois questions connexes au problème du plongement. D'une part, soit Ξ l'ensemble des matrices équilibrées donnant un plongement de leur processus temporel dans un processus markovien à temps continu. Bien entendu, Ξ est un sous-ensemble compact dans l'algèbre des matrices carrées, stable par exponentiation. Mais est-ce que Ξ est lui-même un monoïde ? Mais est-ce que Ξ est convexe ? Peut-on, si tel est le cas, trouver des combinaisons convexes, voire des moyennes, d'éléments de Ξ avec des hauteurs différentes ? Par exemple, la matrice exceptionnelle est une combinaison convexe des cinq matrices sur les quatre sections, qui, toutes, appartiennent à Ξ et ont des hauteurs, c'est-à-dire des exposants les rendant stochastiques pour la première fois, inégaux, et valant 3,13,13,13, 39.

Comme on le perçoit, toutes ces questions ouvrent donc des pistes de recherche dont l'exploration paraît prometteuse.

8. Modèle markovien pour les six catégories de demandeurs d'emploi en fonction de l'ancienneté.

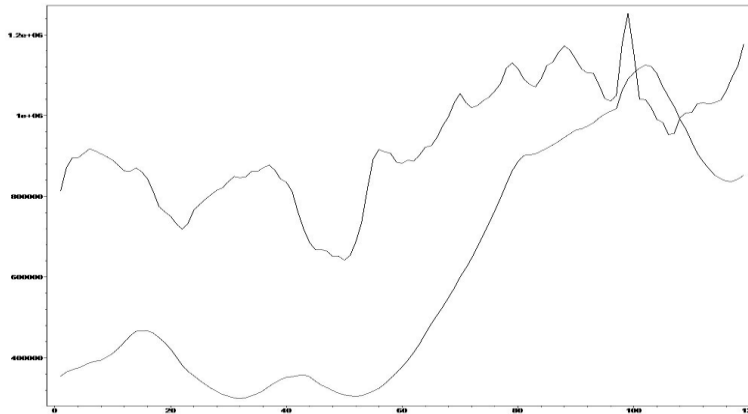
Dans cette dernière section, nous proposons un cadre de modélisation de la dynamique du marché de l'emploi qui entend appréhender les difficultés techniques liées aux données censurées, c'est-à-dire des catégories de DE qui ne sont pas documentées ni recensées, mais permettant de réunir en sous-groupes homogènes et cohérents les autres catégories, dont les statistiques de F.-T. donnent l'évolution dynamique. Pour que ces modèles puissent « fonctionner », il est nécessaire d'ajouter aux lois algébriques qu'on verra ci-dessous, des lois « phénoménologiques » permettant de diminuer la quantité d'inconnues et la mettre à égalité avec la quantité de statistiques disponibles.

⁴ SAPORTA G., (2006), *Probabilités, analyse des données et statistique*, Technip, 2006, Paris

⁵ WALLIS K. F., *Time series analysis of bounded economic variables*, Journal of Time Series Analysis, volume 8, nb 1, pp. 115–123, 1987, Wiley Online Library

⁶ HOLZMANN H., SCHWAIGER F., *Hidden Markov models with state-dependent mixtures: minimal representation, model testing and applications to clustering*, Statistics and Computing, volume 25, nb 6, pp. 1185–1200, 2015, Springer

Figure n° 14 : Évolution des classes A_{12} et AI au fil des 119 mois

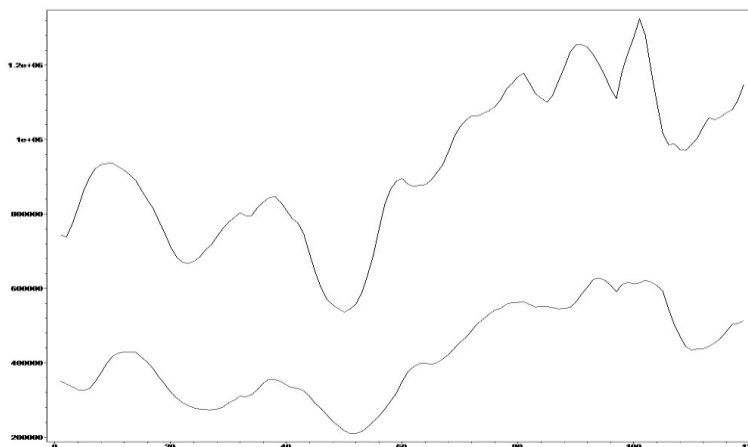


La courbe A_{12} est très au-dessus de la courbe AI sauf pendant sept trimestres des deux années 2021 et 2022

Pour tous les entiers $t, k \geq 1$, notons $x_{k,t}$ le nombre DE, au trimestre t , et dont la recherche d'emploi dure depuis k trimestres. Ainsi donc, et de manière équivalente, $x_{k,t}$ est le nombre de DE au mois $3t$ pour lesquels la recherche d'emploi a eu lieu entre les mois $t - 3k + 1$ et t mois (inclus) et a excédé $k - 1$ trimestres, c'est-à-dire a démarré au plus tard au mois $t - 3k + 3$. Les statistiques de ces effectifs qui partitionnent la population au chômage ne sont pas données explicitement par France-Travail. En revanche, les valeurs suivantes sont connues :

$$x_{1,t} = \#A_3(t), x_{2,t} = \#A_6(t), x_{3,t} + x_{4,t} = \#A_{12}(t), x_{5,t} + x_{6,t} + x_{7,t} + x_{8,t} = \#A_{24}(t), \\ x_{9,t} + x_{10,t} + x_{11,t} + x_{12,t} = \#A_{36}(t), \sum_{k \geq 13} x_{k,t} = \#AI(t).$$

Figure n° 15 : Évolution des classes A_{24} et A_{36} au fil des 119 mois.



La courbe A_{24} est toujours au-dessous de la courbe A_{36} .

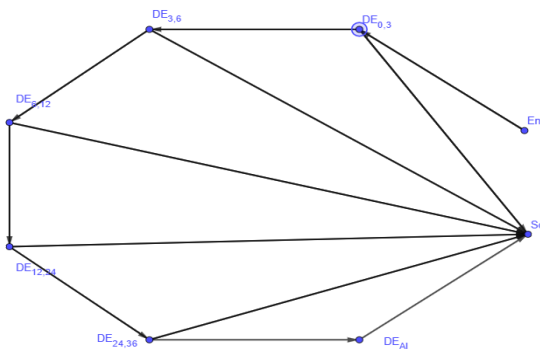
Afin de modéliser les transitions dans les six classes ci-dessus, on est obligé de tenir en compte la disparité des durées, et prévoir un modèle de transition trimestriel. Ce qui se passe, par exemple, au cours de la seconde année de chômage, qui n'est pas uniformément répartie pour toutes les personnes concernées, entre comme un artefact du modèle, nécessaire pour rendre homogène la base de temps. Pour tous les entiers $t, k \geq 1$, notons $p_{k,t}$ la probabilité, pour un individu arbitraire de la classe $A_k(t)$, de rester au chômage un trimestre de plus. On a donc, par définition $x_{k+1,t+1} = p_{k,t}x_{k,t}$. Voici les graphiques des séries avec délais

$$\begin{aligned} \frac{\#A_6(t+1)}{\#A_3(t)} &= \frac{x_{2,t+1}}{x_{1,t}} \approx p_{1,t}, \\ \frac{\#A_{12}(t+1)}{2\#A_6(t)} &= \frac{x_{3,t+1} + x_{4,t+1}}{2x_{2,t}} = \frac{p_{2,t}x_{2,t} + p_{3,t}p_{2,t-1}x_{2,t-1}}{2x_{2,t}} \approx \frac{1}{2}(p_{2,t} + p_{3,t}p_{2,t-1}) \\ \frac{\#A_{24}(t+1)}{2\#A_{12}(t)} &= \frac{x_{5,t+1} + x_{6,t+1} + x_{7,t+1} + x_{8,t+1}}{2(x_{3,t} + x_{4,t})} = \\ &= \frac{p_{4,t}x_{4,t} + p_{5,t}p_{4,t-1}x_{4,t-2} + p_{6,t}p_{5,t-1}p_{4,t-2}x_{4,t-3} + p_{6,t}p_{5,t-1}p_{4,t-2}p_{4,t-3}x_{4,t-4}}{2(p_{4,t+1}^{-1} + 1)x_{4,t}} \approx \\ &\approx \frac{p_{4,t} + p_{5,t}p_{4,t-1} + p_{6,t}p_{5,t-1}p_{4,t-2} + p_{6,t}p_{5,t-1}p_{4,t-2}p_{4,t-3}}{2(p_{4,t+1}^{-1} + 1)} \\ \frac{\#A_{36}(t+1)}{\#A_{24}(t)} &= \frac{x_{9,t+1} + x_{10,t+1} + x_{11,t+1} + x_{12,t+1}}{x_{5,t} + x_{6,t} + x_{7,t} + x_{8,t}}, \end{aligned}$$

Si T est un segment contenu dans $[1,118]$, posons :

$$\begin{aligned} \mu_1(T) &= \min_{t \in T} \left(\frac{A_6(t+1)}{A_3(t)} \right), \quad \mu_3(T) = \min_{t \in T} \left(\frac{A_{12}(t+1)}{2A_6(t)} \right), \quad \mu_5(T) = \min_{t \in T} \left(\frac{A_{24}(t+1)}{2A_{12}(t)} \right), \quad \mu_7(T) = \\ &= \min_{t \in T} \left(\frac{A_{36}(t+1)}{A_{24}(t)} \right), \\ \mu_2(T) &= \max_{t \in T} \left(\frac{A_6(t+1)}{A_3(t)} \right), \quad \mu_4(T) = \max_{t \in T} \left(\frac{A_{12}(t+1)}{2A_6(t)} \right), \quad \mu_6(T) = \max_{t \in T} \left(\frac{A_{24}(t+1)}{2A_{12}(t)} \right), \quad \mu_8(T) = \\ &= \max_{t \in T} \left(\frac{A_{36}(t+1)}{A_{24}(t)} \right). \end{aligned}$$

Figure n° 16 : Le graphe des classes de DE suivant leur ancienneté



Considérons les deux vecteurs formés des minima ou des maxima possibles pour les valeurs des quotients figurant aux seconds membres des formules ci-dessus.

$$PMI(T) = [\mu_1(T), \mu_3(T), \mu_5(T), \mu_7(T)], PMM(S) = [\mu_2(T), \mu_4(T), \mu_6(T), \mu_8(T)].$$

Sur tout l'intervalle possible, $T = [1, 118]$, on obtient les estimations suivantes :

$$PMI([1, 118]) := [0.6139040808, 0.5457970529, 0.4107992023, 0.3590271055],$$

$$PMM([1, 118]) := [0.7950819672, 0.7330513745, 0.6151701596, 0.5499819885].$$

Les moyennes des séquences sur l'intervalle $T = [1, 118]$ sont des nombres pouvant servir de points de départ pour une méthode itérative d'obtention des valeurs les plus sûres ; elles sont données ainsi :

$$\left(\text{moy}_{t \in T} \left(\frac{A_6(t+1)}{A_3(t)} \right), \text{moy}_{t \in T} \left(\frac{A_{12}(t+1)}{2A_6(t)} \right), \text{moy}_{t \in T} \left(\frac{A_{24}(t+1)}{2A_{12}(t)} \right), \text{moy}_{t \in T} \left(\frac{A_{36}(t+1)}{A_{24}(t)} \right) \right).$$

On trouve des moyennes raisonnables pour des segments T contenus $[1, 118]$, lorsque la distance de Hamming entre les deux vecteurs PMI et PMM est faible, inférieure à une erreur acceptée a priori. Ces moyennes sont données dans le tableau ci-dessous.

Déb.	Fin	Déb.	Fin	\bar{p}_1	\bar{p}_2	\bar{p}_3	\bar{p}_4
1	118	1996 T1	2025 T3	0,6861	0,6330	0,4946	0,4457
16	52	2000 T1	2009 T1	0,6685	0,5993	0,4612	0,4115
62	85	2011 T3	2017 T2	0,7036	0,6427	0,5097	0,4749
66	89	2012 T3	2018 T2	0,7051	0,6490	0,5153	0,4776
18	30	2000 T3	2003 T3	0,6840	0,6137	0,4623	0,4077
19	31	2000 T4	2003 T4	0,6858	0,6142	0,4615	0,4042
20	32	2001 T1	2004 T1	0,6879	0,6138	0,4617	0,4006
21	33	2001 T2	2004 T2	0,6910	0,6145	0,4627	0,3980
22	34	2001 T3	2004 T3	0,6930	0,6150	0,4639	0,3968
23	35	2001 T4	2004 T4	0,6943	0,6161	0,4653	0,3966
71	83	2013 T4	2016 T4	0,7067	0,6463	0,5213	0,4872
72	84	2014 T1	2017 T1	0,7061	0,6467	0,5204	0,4898

Ce tableau fournit des estimations des probabilités de rester au chômage d'une période à l'autre. Pour paraphraser ces résultats, environ 7 personnes sur 10 dans la classe A_3 risquent d'entrer dans la classe A_6 , 62 personnes sur 100 dans la classe A_6 risquent d'entrer six mois après dans la classe A_{12} , et ainsi de suite. Il vient donc

$$x_{2,t+1} = p_{1,t}x_{1,t}, x_{3,t+1} = p_{2,t}x_{2,t}, \dots, x_{3,t+1} = p_{2,t}x_{2,t}.$$

La classe des DE entrant dans le cycle du chômage se constitue ainsi :

$$x_{1,t+1} = q_{1,t}CDI_t + q_{2,t}CDD_t + u_{3,t}E_t - v_{4,t}S_t,$$

Les classes CDD et CDI évoluent quant à elles comme suit :

$$CDI_{t+1} = q_{1,t}CDI_t + q_{2,t}CDD_t + \sum u_{k,t}x_{k,t} - v_{4,t}S_t.$$

9. Modèle markovien pour les vingt catégories de demandeurs d'emploi en fonction de l'âge

France Travail donne les statistiques du nombre de chômeurs inscrits et indemnisés, des deux sexes, répartis par tranche d'âge. On a donc aussi les totaux par genre, et le total d'ensemble pour chaque mois. Les données sont disponibles pour une période de neuf années, pendant 108 mois, entre janvier 2016 et décembre 2024. On forme non pas un modèle markovien, mais deux, pour chacun des genres. La difficulté qu'on rencontre dans ces traitements est le fait que les êtres ne changent pas de tranche d'âge assez large de cinq années, aussi rapidement que le décompte des DE est effectué. Ainsi, il serait préférable pour le chercheur d'avoir soit des statistiques sur une période bien plus longue, qui permette aux individus de changer de tranche d'âge pleinement, soit des statistiques sur des classes d'âge bien plus resserrées, pour une raison tout à fait similaire. Notons, pour un genre donné G , au mois t , $x_{t,k}$ le nombre de DE indemnisés de ce genre, et d'âge dans la tranche K d'indice $k \in [1,10]$. On dispose donc des sommes partielles suivantes

$$G_{t,<20} = \sum_{k=18 \cdot 12}^{20 \cdot 12 - 1} x_{t,k}, G_{t,20,24} = \sum_{k=20 \cdot 12}^{25 \cdot 12 - 1} x_{t,k}, G_{t,24,29} = \sum_{k=25 \cdot 12}^{29 \cdot 12} x_{t,k}, \dots$$

$$G_{t,40,44} = \sum_{k=40 \cdot 12}^{45 \cdot 12 - 1} x_{t,k}, \dots, G_{t,55,59} = \sum_{k=55 \cdot 12}^{60 \cdot 12 - 1} x_{t,k}, G_{t,>60} = \sum_{k \geq 60 \cdot 12} x_{t,k}, \dots$$

autrement dit encore $G_{t,K} = \sum_{k \in K} x_{t,k}$. Si les conditions de durée d'observation sont remplies (et elles le sont, bien entendu, quand bien même les statistiques ne sont pas communiquées), on peut introduire une matrice de grand format $T = (p_{t,k})$ composée des probabilités de transition. Ici $p_{t,k}$ est donc la probabilité qu'une personne au chômage d'âge exactement k soit dans un mois encore au chômage. Cela se traduit par la loi suivante: $x_{t+1,k+1} = p_{t,k}x_{t,k}$. Chacun des effectifs intermédiaires $G_{t,K}$ est une somme de 60 sommants $x_{t,k}$. Pour examiner l'évolution de ces effectifs $G_{t,K}$, on procède ainsi. Soient K, K' deux tranches adjacentes, disons longues de cinq années $K = [12m - 60, 12m - 1]$ et $K' = [12m, 12m + 59]$. On impose bien sûr que m soit un multiple de 5. On a

$$G_{t+1,K'} = \sum_{k \in K'} x_{t+1,k} = \sum_{k=12m}^{12m+59} x_{t+1,k} = \sum_{k=12m}^{12m+59} p_{t,k-1} x_{t,k-1},$$

et le seul terme commun à $G_{t,K}$ et $G_{t,K'}$ est $p_{t,12m-1} x_{t,12m-1}$. Pour rendre commun un second terme, il faut calculer $G_{t+2,K''}$ (où $K'' = [12m + 12, 12m + 119]$ est la tranche d'âge suivante) et faire surgir le terme $p_{t+1,12m} p_{t,12m-1} x_{t,12m}$, puis on continue ainsi de suite en faisant apparaître des produits de plus en plus compliqués $\prod_{j=0}^i p_{t+j,12m-j-1} x_{t,12m-j-1}$. Lorsqu'il en est ainsi, après 60 itérations, un système linéaire se met en place pour les 60 effectifs $x_{t,12m-j}$ avec des coefficients qui sont des produits de probabilités de continuation de l'état de chômage, en fonction de l'âge précis des DE dans la tranche concernée. Or, les effectifs cumulés sont connus sur toute la période. Pour obtenir un premier vecteur de solution, on peut admettre que la chaîne de Markov est homogène. Faisons la supposition que chaque probabilité de transition $p_{t+j,12m-j-1}$ est quasi-constante dans la classe K et ne dépend que de celle-ci, disons donc p_K , de sorte que $p_{t+j,12m-j-1} = p_K + \varepsilon q_{t,j,m}$ pour toute tranche mensuelle $t + j$ dans la tranche K caractérisée par m , à la date t . On obtient alors un système d'équations pour les effectifs qui admet pour approximation

$$G_{t+1,K'} = \sum_{k=12m-60}^{12m-1} p_K^{k-12m+60} x_{t,k-12m+60} + O(\varepsilon).$$

En effet, les termes négligés viennent d'équivalents de produits finis, en nombres finis, dans les seconds membres, et les règles de calcul sur les équivalents sont légitimes. Par rapport aux inconnues $(x_{t,k})$, ces dix systèmes linéaires sont largement sous-déterminés dans le sens de Rouché, et mal-conditionnés parce que les matrices sont voisines de matrices de Vandermonde à déterminants proches de zéro. Par rapport aux variables $(p_{t,k})$, ces dix systèmes sont polynômiaux de degré ≤ 60 . Ainsi donc, ces modèles sont numériquement très instables et représentent un « challenge » pour le mathématicien. Pour pouvoir résoudre celui-ci, il faut faire de nouvelles hypothèses. Nous avons expérimenté ces systèmes dans deux situations. La première est celle où les proportions $x_{t,k}/G_K$ sont constantes, donc valent $1/60$. La seconde est celle où les proportions $k \rightarrow x_{t,k}/G_K = k a_K + b_K$ forment une suite arithmétique par rapport à l'indice k de la classe d'âge dans la tranche considérée K . Ceci traduit la plus grande fragilité devant l'exclusion par le chômage due à l'âge. Dans ce second cadre, et en première approximation, on doit évaluer des expressions de la forme

$$G_{t,K} = a_K \sum_{k=12m-60}^{12m-1} k p_K^{k-12m+60} + b_K \sum_{k=12m-60}^{12m-1} p_K^{k-12m+60} + O(\varepsilon).$$

qui se calculent explicitement sous la forme

$$G_{t,K} = (a_K p_K + b_K (1 - p_K)) (1 - p_K)^{-2} (1 - p_K^{60}) + a_K (1 - p_K)^{-1} (12m - 60 - 12m p_K^{60}).$$

Bien entendu, ces quelques indications des détails techniques se généralisent à d'autres découpages et à d'autres valeurs que celles employées ici. On cherche ainsi les coefficients a_K, b_K des suites arithmétiques dans chacune des tranches K , en résolvant dix équations polynomiales de degrés élevés et en privilégiant les solutions pour lesquelles $b_K \approx \frac{1}{60}$. Les différentes tentatives numériques d'obtention des solutions et des bons paramètres $p_{t,k}$ pour toutes les classes K donnent effectivement, dans le premier cadre, des résultats un peu décevants. Par contre, le cadre des suites arithmétiques par classes d'âge a donné des résultats meilleurs que les régressions linéaire ou logistique pour l'ensemble des dix séries G_K .

Conclusion : La démarche suivie dans ce travail.

On a fixé en premier lieu les limites des modèles régressifs unidimensionnels, car ceux-ci reposent sur une formulation entièrement endogène, avec la seule variable descriptive égale au temps (discret ou continu). Mais avant d'en voir les limites, nous les avons explorés, tant dans le cas des modèles d'adéquation à des droites que dans celui des modèles lentement exponentiels. Les modèles multidimensionnels (dans cette étude, les dimensions ont pu être 5, 6, 8 ou même 10, selon les catégorisations choisies) permettent d'expliquer différentes séries économiques grâce aux interactions que produisent sur elles des séries économiques différentes et participant des phénomènes que l'on étudie. Les dynamiques matricielles linéaires à plusieurs dimensions offrent des comportements beaucoup plus variés que celles qui sont unidimensionnelles. Nous n'avons pas abordé les dynamiques matricielles non linéaires pour lesquelles, hormis les relations de récurrence, on ne dispose d'aucune étude théorique de portée générale sur les propriétés de convergence, de stabilité, ou d'estimation de paramètres. Mais chaque modèle de plus en plus sophistiqué et proche des réalités risque de n'être ni aisément interprétable, ni généralisable, ni même stable en ce sens qu'on peut modifier légèrement les paramètres sans modifier profondément la dynamique de départ.

L'étude précédente a été faite sans que l'auteur veuille en tirer ni de conclusions politiques, ni de préceptes économiques, ni d'explications historiques. Évidemment, les fluctuations de la population des actifs et des chômeurs ne sont pas indépendantes des politiques menées, des contextes sociologiques, et sont corrélées également de façon plutôt mécanique à certains indicateurs démographiques qui sont parfois d'une grande régularité ou qui se conforment avec une précision pouvant être extraordinaire à certains modèles économétriques. L'auteur en a déjà donné des exemples frappants¹. Ici, la démarche est tout autre, et les modèles économétriques seulement temporels sont plutôt insatisfaisants pour le chômage.

On trouvera sur le site ArXiv de l'Université Cornell de très nombreux articles en langue anglaise visant à analyser les populations de chômeurs (le plus souvent aux États-Unis) presque exclusivement par des outils économétriques. Toutefois, les modèles markoviens pour le chômage sont parfois abordés, mais l'on ne trouvera sur ArXiv aucune étude de la

¹ MARUOTTI A., *Mixed hidden markov models for longitudinal data: An overview*, International Statistical Review, volume 79, nb 3, pp. 427–454, 2011, Wiley Online Library

conformité de ces modèles markoviens au cas de la France ou d'un autre pays. Une étude du chômage en Italie sort un peu de cet ensemble bibliographique, mais les auteurs définissent des états de chômage d'une façon peu naturelle, et fondée sur des vecteurs statistiques formés par un modèle économétrique, et non pas sur des classes naturelles qui ne seraient pas altérées. D'assez nombreux travaux emploient des régressions logistiques, comme ils le feraient d'autres modèles régressifs. Aussi, voulons-nous observer que la démarche théorique donnée au §6 est une contribution originale de l'auteur.

Les conclusions qualitatives peuvent devenir polémiques, et nous nous sommes abstenus d'en donner. Par contre, les modèles mathématiques probabilistes peuvent parfois s'adapter avec d'inégaux succès, et les considérations méthodologiques ont été préférées à d'autres qui eussent pu être sujettes à caution. Par ailleurs, et pour finir, l'auteur reconnaît que toutes les données chiffrées proviennent de France-Travail ; à cela près, toutes les représentations graphiques et les expérimentations et les démarches plus théoriques sont originales et sont sa propriété.

Bibliographie

1. Baum, L.E., Petrie, T., Soules, G. and Weiss, N. (1970) 'A maximization technique occurring in the statistical analysis of probabilistic functions of Markov chains', *The Annals of Mathematical Statistics*, 41(1), pp. 164–171. JSTOR.
2. Biernacki, C., Celeux, G. and Govaert, G. (2003) 'Choosing starting values for the EM algorithm for getting the highest likelihood in multivariate Gaussian mixture models', *Computational Statistics & Data Analysis*, 41(3–4), pp. 561–575. Elsevier.
3. Celeux, G. and Govaert, G. (1995) 'Gaussian parsimonious clustering models', *Pattern Recognition*, 28(5), pp. 781–793. Elsevier.
4. Dhyvert, D. and Ryckelynck, Ph. (2024) 'Analyse statistique et économique de la consommation des ménages français', *Cahiers du Cedimes – Enjeux Sociaux et Stratégies Économiques*, 19(4), pp. 133–157. <https://doi.org/10.69611/cahiers19-4-08>.
5. Friedman, J.H. (1991) 'Multivariate adaptive regression splines', *Annals of Statistics*, 19(1), pp. 1–67.
6. Frühwirth-Schnatter, S. (2006) *Finite Mixture and Markov Switching Models*. New York : Springer Science & Business Media.
7. Gouriéroux, C. and Montfort, A. (1995) *Séries temporelles et modèles dynamiques*. 2e éd. Paris : Economica.
8. Gouriéroux, C. and Montfort, A. (1999) *Statistiques et modèles économétriques : notions générales, estimations, prévisions, algorithmes*. Paris : Economica.
9. Holzmann, H. and Schwaiger, F. (2015) 'Hidden Markov models with state-dependent mixtures: minimal representation, model testing and applications to clustering', *Statistics and Computing*, 25(6), pp. 1185–1200. Springer.
10. INSEE (2025) *Emploi, chômage, revenus du travail*. Insee Références, édition 2025, 143 p.
11. Israel, R., Rosenthal, J. and Wei, J. (2001) 'Finding generators for Markov chains via empirical transition matrices, with applications to credit ratings', *Mathematical Finance*, 11, pp. 245–265.
12. Koop, G. and Potter, S.M. (1999) 'Dynamic asymmetries in US unemployment', *Journal of Business & Economic Statistics*, 17(3), pp. 298–312. Taylor & Francis.
13. Maruotti, A. (2011) 'Mixed hidden Markov models for longitudinal data: An overview', *International Statistical Review*, 79(3), pp. 427–454. Wiley.

14. Nalpantidi, A. and Karlis, D. (2025) 'A bivariate DAR() model for ordinal time series'. *arXiv preprint*, arXiv:2510.05680.
15. Punzo, A., Browne, R.P. and McNicholas, P.D. (2016) 'Hypothesis testing for mixture model selection', *Journal of Statistical Computation and Simulation*, 86(14), pp. 2797–2818. Taylor & Francis.
16. Richevaux, M. and Ryckelynck, Ph. (2023) 'Sur le marché du travail et du chômage : analyse juridique et modèle probabiliste', *Cahiers du Cedimes*, n° 2/2023. <https://doi.org/10.69611/cahiers18-2-20>.
17. Ryckelynck, Ph. (2024) 'Sur les séries temporelles économiques ou démographiques très corrélées', *Cahiers du Cedimes – Enjeux Sociaux et Stratégies Économiques*, 19(3), pp. 208–230.
18. Ryckelynck, Ph. (2025) 'Pics pour les séries statistiques bivariées', *Actes du Congrès National de la Recherche des IUT*. Disponible à : <https://cnriut2025.sciencesconf.org/ressource/page/id/5>.
19. Saporta, G. (2006) *Probabilités, analyse des données et statistique*. Paris : Technip.
20. Sarkar, S., Zhu, X., Melnykov, V. and Ingrassia, S. (2020) 'On parsimonious models for modeling matrix data', *Computational Statistics & Data Analysis*, 142. Elsevier.
21. Singer, B. and Spilerman, S. (1976) 'The representation of social processes by Markov models', *American Journal of Sociology*, 82, pp. 1–54.
22. Tomarchio, S.D., Punzo, A. and Maruotti, A. (s.d.) *Parsimonious Hidden Markov Models for Matrix-Variate Longitudinal Data*. arXiv preprint.
23. Wallis, K.F. (1987) 'Time series analysis of bounded economic variables', *Journal of Time Series Analysis*, 8(1), pp. 115–123. Wiley.

CONCLUSION

Nous n'avons pas pu ni voulu faire ici un inventaire exhaustif de toutes les problématiques auxquelles est confrontée la jeunesse. Nos prochains ouvrages, consacrés à d'autres thèmes, seront aussi l'occasion d'évoquer certaines de celles qui n'ont pas été traitées ici.

Paraphrasant un poète connu qui avait dit la femme est l'avenir de l'homme¹, on pourrait dire que la jeunesse est l'avenir de l'humanité, encore faut-il que les moins jeunes l'admettent et laissent aux jeunes des possibilités d'agir pour créer les conditions nécessaires pour que la terre devienne une planète où il fait bon vivre.

¹ Aragon, L. (1963) *Le Fou d'Elsa*. Paris : Gallimard.

PRÉSENTATION DES AUTEURS

Roméal ÉBOUÉ

Enseignant-chercheur à l'École Normale Supérieure d'Enseignement Technique, Université de Douala (Cameroun), il collabore également avec l'Université de Yaoundé II (Cameroun). Il a conduit diverses recherches empiriques sur le travail des enfants au Cameroun, apportant une compréhension nuancée des interactions entre le travail des enfants et celui de leurs parents. Ses conclusions sont reprises dans les débats sur la protection de l'enfance et les stratégies de réduction de la pauvreté en Afrique centrale.

Louis de Berquin EYIKE MBONGO

Jeune économiste camerounais, il est titulaire d'un Master PTCI en économie appliquée et d'un Doctorat/Ph.D en économie, obtenu à l'Université de Dschang (Cameroun). Il enseigne à la Faculté des Sciences économiques et de Gestion, rattachée à l'Université de Dschang (Cameroun). Il est l'auteur de plusieurs articles parus dans des revues scientifiques en économie.

Cédric FOYET KAMGA

Enseignant-chercheur au Département d'Economie Publique, sociale et solidaire de l'Université de Douala (Cameroun), il est spécialiste de l'économie du travail, de l'éducation et de la santé.

Joelle GELLERT

Fonctionnaire d'État honoraire, conseillère technique et pédagogique supérieure, chargée de la rénovation des diplômes d'État du ministère de la Jeunesse et des Sports, elle a travaillé sur les problématiques de la jeunesse. Toujours motivée par ce sujet, elle est encore investie au Congo-Brazzaville en tant que responsable pédagogique de l'institut de formation aux métiers de la ville (IFMV) et que codirectrice de l'IFMV, France/Congo. Forte de cette expérience, elle a participé à l'ouvrage *la justice restaurative au Congo et en France entre angélisme et reconstruction*, publié par DIDACTIPOLIS en décembre 2025.

Elle est présidente de la LICRA (ligue internationale de lutte contre le racisme et l'antisémitisme) Loiret et membre de son conseil fédéral national. Elle est aussi auteure de livres pour la jeunesse et de jeux de sociétés.

Alexandre Turpin IROUME A BOUEBE

Enseignant à la Faculté des Sciences économiques et de Gestion appliquée, Université de Douala (Cameroun), il est Chef de service de la scolarité et des statistiques à l'École supérieure des transports, de logistique et de commerce de l'Université d'Ebolowa à Ambam (Cameroun). Spécialiste de statistiques, ses travaux portent notamment sur les statistiques du travail.

Anatole Collinet MAKOSSO, Premier ministre, chef du gouvernement congolais

Titulaire d'un doctorat en droit de l'université de Paris 2, cet ancien magistrat, auteur d'une dizaine d'ouvrages (dont une monographie sur le Parti congolais du travail), fait son entrée au gouvernement comme ministre de la Jeunesse et de l'Instruction civique en 2011. De 2016 à 2021, il a occupé le poste de ministre de l'Enseignement primaire et secondaire, en charge de l'alphabétisation. Depuis cette date, il est le chef du gouvernement du Congo.

Brice Arsène MANKOU

Sociologue, Maître de conférences à Université de Rouen, spécialiste des migrations internationales, il est professeur associé au Centre International de Recherches sur L'Afrique et le Moyen-Orient (CiRAM) de l'Université de Laval à Québec, il a été Professeur invité par le Centre de Recherche en Éthique (.CRE) de l'Université de Montréal.

Il est actuellement Professeur titulaire et Vice-Président du Centre de Valorisation professionnelle de Tunis (CVPT) et Directeur de l'IARPA (Institut Africain de Recherches. Pluridisciplinaires Appliquées).

Il est aussi titulaire de la Chaire de mobilité internationale et francophone de l'Université d'Ottawa au Canada.

Catherine Christelle NGONO

Apprenante à l'École Normale Supérieure de l'Enseignement Technique, Université de Douala, Cameroun

Isabel QUINTANO LOPEZ

Médecin psychiatre espagnole, forte d'un double parcours médical et culturel, Diplômée en médecine par l'université de Navarre (Espagne), elle obtient la spécialité en psychiatrie à l'université Pierre et Marie Curie (Pitié-Salpêtrière). Elle enseigne à l'Université de Navarre (UNAV, privé - Espagne), à l'Université Pierre et Marie Curie – Paris VI et dans d'autres établissements, en exerçant aussi une activité de psychiatre. Spécialiste en psychiatrie des adultes, elle prend en charge le patient dans sa globalité. Elle exerce depuis plus de 37 ans en

France et à l'international. Conférencière qui a conçu et animé de nombreuses conférences pour médecins, institutions et publics cultivés, autour de la psychiatrie, des neurosciences, de l'histoire de la médecine et un cycle sur l'évolution du cerveau humain entièrement créée par ses soins. Elle cherche à allier savoir scientifique et art de la transmission, dans un esprit humaniste et accessible.

Marc RICHEVAUX

Magistrat du 1^{er} février 1974 au 31 août 1991 au tribunal d'instance de Lille, il a été chargé de mission auprès du préfet de région du 1^{er} septembre 1991 au 31 août 1994 (enseignement, recherche et transfert de technologie).

Détaché comme maître de conférences à l'université du littoral Côte d'Opale du 1^{er} septembre 1994 à ce jour, il a été membre du Conseil national des universités de 2004 à 2012.

Invité dans diverses universités étrangères, il est spécialisé dans le droit social (droit individuel et droit collectif du travail), le droit civil (introduction, droit des obligations : contrats-responsabilité), le droit européen et le droit européen du travail, la théorie générale du droit.

Il est l'un des directeurs de la collection DIDACTIPOLIS.

Philippe RYCKELYNCK

Maître de conférences hors-classe et habilité à diriger des recherches, à l'Université du Littoral-Côte d'Opale. Ancien élève de l'ENS de Cachan, il a été reçu à l'agrégation de mathématiques en 1985 puis a soutenu sa thèse en 1989 à Paris VI « sur les variétés de configurations en élasticité non linéaire tri-dimensionnelle ». Ses centres d'intérêt se sont développés, au fil du temps, dans quatre parties différentes des mathématiques ; d'abord l'algèbre des polynômes multivariés et leurs invariants algébriques ou différentiels ; ensuite les questions liées à la géométrie computationnelle ; puis encore le calcul des variations pour des systèmes présentant des délais d'interaction ; enfin, dans la dernière décennie, la théorie du choix social, qui présente de nombreux aspects formels et des applications variées.

CONSIGNES ÉDITORIALES

RÈGLES DE PRÉSENTATION DES TEXTES PUBLIÉS PAR LA COLLECTION DIDACTIPOLIS

S'agissant de textes destinés à constituer tout ou partie d'un chapitre, ou plusieurs, d'ouvrages collectifs, celui, ou ceux, qui le dirigent se chargent de l'introduction, de la conclusion et, lorsqu'elles apparaissent nécessaires, des transitions entre les chapitres et se réservent le droit d'apporter aux textes proposés les modifications nécessaires à l'uniformisation de l'ouvrage. Cette même règle sera appliquée par l'éditeur. Les auteurs en acceptent le principe par avance. Toutefois, **autant que possible**, les modifications proposées leur seront communiquées avant publication.

Pour sa proposition, **l'auteur, ou les auteurs acceptent de ne pas publier leurs textes chez un autre éditeur ou dans une ou des revues sans l'accord préalable des responsables de la présente collection (à demander à Marc RICHEVAUX : marc.richevaux@yahoo.fr)**, ils doivent respecter les règles indiquées ci-dessous.

Résumé

L'auteur propose un résumé en français et en anglais qui n'excède pas 250 mots. Il limite son propos à une brève description du problème étudié et des principaux objectifs à atteindre et la logique de la place de son texte dans le collectif constitué par l'ouvrage et le thème abordé.

Mots-clés

Ils accompagnent le résumé. Ne dépassent pas 5-6 mots et sont indiqués en français et en anglais. Ils sont séparés par des points-virgules.

Classification JEL

Elle est disponible à l'adresse : <http://www.aeaweb.org/jel/guide/jel.php>

Introduction

- **La problématique** : l'auteur expose clairement la question abordée tout au long de l'article et justifie son intérêt et sa place dans l'ouvrage au regard du thème abordé. Il formule des hypothèses qui sont des réponses provisoires à la question.
- **La méthodologie et les principaux résultats** : l'auteur précise la raison du choix d'une méthode particulière et les outils utilisés de collecte de l'information, si nécessaire. Il cite ses principaux résultats. Il annonce son plan.

Développements

- **Le contexte** : l'auteur situe la question posée dans son environnement théorique en donnant des références bibliographiques et en évoquant les apports d'autres chercheurs.
- **La méthode** : l'auteur explique en détail comment il a mené son étude et quel est l'intérêt d'utiliser ses outils de collecte de données par rapport aux hypothèses formulées.
- **Les résultats** : (si le papier n'est pas uniquement conceptuel) : l'auteur présente un résumé des données collectées et les résultats statistiques qu'elles ont permis d'obtenir.
- **La discussion** : l'auteur évalue les résultats qu'il obtient. Il montre en quoi ses résultats répondent à la question initiale et sont en accord avec les hypothèses initiales. Il compare ses résultats avec les données obtenues par d'autres chercheurs. Il mentionne certaines des faiblesses de l'étude et ce qu'il faudrait améliorer en vue d'études futures.

Conclusion

L'auteur résume en quelques paragraphes l'ensemble de son travail. Il souligne les résultats qui donnent lieu à de nouvelles interrogations, et il essaie de proposer des pistes de recherche pouvant y apporter une réponse. Il peut aussi suggérer des thèmes pour les futurs ouvrages de la collection.

Bibliographie

Elle reprend tous les livres et articles qui ont été cités dans le corps de son texte.

CONSEILS TECHNIQUES

Mise en page et volume

- **Document Word** : format B5 (18,2 × 25,7 cm) ; • **Marges** : haut 2,20 cm, bas 1,90 cm, gauche 1,75 cm, droite 1,75 cm, reliure 0 cm, en tête 1,25 cm, bas de page 1,25 cm.
- **Volume** : Le texte ne doit pas dépasser 30 pages au maximum en format B5 du papier ni être inférieur à 10 pages dans ce même format.
- **La numérotation des notes de bas de page** : si elles existent, recommence à un à chaque nouvelle page, elles sont en caractère Times new roman 10.
- **Les tableaux et graphiques** : ils doivent être conçus pour ne pas déborder des marges. Toute contribution qui ne respecterait pas cette contrainte serait retournée à son auteur avant toute prise en considération ou évaluation.

Style et Polices

Arial, taille 12 pour le titre de l'article. Pour le reste du texte, Times New Roman, taille 11, sauf pour le résumé, les mots-clés, en italique, les notes de bas de page et la bibliographie, qui sont en taille 10, simple interligne, sans espace avant ni après, alignement à gauche et à droite. Le titre de l'article, l'introduction, les sous-titres principaux, la conclusion et la bibliographie sont précédés par deux interlignes et les autres titres/paragraphes par une seule interligne.

Titres

Le titre de l'article est en gras, en majuscules, en caractères Arial 12, et centré. Les autres titres sont alignés gauche et droite ; leur numérotation doit être claire et ne pas dépasser 3 niveaux (exemple : 1. – 1.1. – 1.1.1.). Il ne faut pas écrire en majuscules les titres, les sous-titres et l'introduction.

Auteur, résumé, mots-clés, citations et tableaux

- **Mention de l'auteur** : sera faite après le titre de l'article et 2 interlignes, alignée à droite. Elle comporte : Prénoms, NOM (en gras, sur la première ligne).
- **Titres universitaires** : Rang universitaire, fonctions, Nom de l'institution (en italique, sur la deuxième ligne). Nom de l'université de rattachement et ville et pays, courriel (sur la troisième ligne).
- **Résumé et mots-clés** : Leur titre est écrit en gras, en italique, en taille 10 (Résumé, Mots-clés, Abstract, Key words). Ils sont écrits en italique, en taille 10. Les mots-clés sont écrits en minuscules et séparés par un point-virgule. L'ensemble est présenté en français et en anglais.
- **Notes et citations** : Les citations sont reprises entre guillemets, en caractère normal. Les mots étrangers sont mis en italique. Les pages de l'ouvrage d'où cette citation a été extraite doivent être précisées dans les notes.
- **Tableaux, schémas, figures** : Ceux-ci doivent entrer dans le format de la revue (B5), sans dépasser sur les marges à gauche 1,75, à droite 1,75. Ils sont numérotés et comportent un titre en italique, au-dessus du tableau/schéma. Ils sont alignés au centre. La source (si c'est le cas) est placée en dessous du tableau/schéma/figure, alignée au centre, en italique de taille 10.

PRÉSENTATION DES RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Le format de présentation des références bibliographiques s'appuie sur la norme définie par le « style Harvard » et se décline comme suit :

- **Dans le texte** : les citations de références apparaissent entre parenthèses avec le nom de l'auteur et la date de parution. Dans le cas d'un nombre d'auteurs supérieur à 3, la mention et al. en italique est notée après le nom du premier auteur. Dans le cas où deux références ont le même auteur et la même année de publication, elles seront distinguées par une lettre, qui sera également incluse dans la bibliographie (a, b, c, etc.).

- **À la fin du texte** :

Pour les périodiques : le nom de l'auteur et le prénom sont suivis de l'année de la publication entre parenthèses, du titre de l'article entre guillemets, du nom du périodique (sans abréviation) en italique, du numéro du volume, du numéro du périodique dans le volume et numéro des pages. Lorsque le périodique est en anglais, les mêmes normes sont à utiliser avec toutefois les mots qui commencent par une majuscule.

Pour les ouvrages : on note le nom et le prénom de l'auteur suivis de l'année de publication entre parenthèses, du titre de l'ouvrage en italique, du lieu de publication et du nom de la société d'édition.

Pour les extraits d'ouvrages : le nom de l'auteur et le prénom sont à indiquer avant l'année de publication entre parenthèses, le titre du chapitre entre guillemets, le titre du livre en italique, le lieu de publication, le numéro du volume, le prénom et le nom des responsables de l'édition, le nom de la société d'édition, et les numéros des pages concernées.

Pour les écrits non publiés, tels que les thèses et les mémoires : on doit indiquer le nom de l'auteur et le prénom, suivis de l'année de soutenance ou de présentation, le titre et les mots « rapport », « thèse » ou « papier de recherche », qui ne doivent pas être en italique. On ajoute le nom de l'Université ou de l'École, et le lieu de soutenance ou de présentation.

Pour les actes de colloques : les citations sont traitées comme les extraits d'ouvrages avec notamment l'intitulé du colloque mis en italique. Si les actes de colloques sont sur CD-ROM, indiquer : les actes sur CD-ROM à la place du numéro des pages.

Pour les papiers disponibles sur Internet : le nom de l'auteur, le prénom, l'année de la publication entre parenthèses, le titre du papier entre guillemets, l'adresse Internet à laquelle il est disponible et la date du dernier accès

Pour les contenus générés à l'aide d'outils d'intelligence artificielle : les modalités de leur génération doivent être mentionnées en note de bas de page ou dans le texte concerné.

ENVOI DU TEXTE

Envoi du document en français ou en anglais par courriel à M. Marc RICHEVAUX : marc.richevaux@yahoo.fr et à : editions.ouvrages@didactipolis.fr. Les auteurs sont invités à mentionner le titre de leur article dans l'objet du mail d'envoi et dans toute correspondance, afin de faciliter le suivi des échanges.

La jeunesse et ses problématiques

Cet ouvrage collectif se penche sur la jeunesse et ses problématiques, en tenant compte du fait que parler de la jeunesse aujourd'hui, ce n'est pas seulement décrire une catégorie d'âge : c'est observer, avec une intensité particulière, les tensions profondes qui traversent nos sociétés contemporaines.

Ce volume interroge en particulier les recherches, les souffrances et les effets de la diversité socioculturelle de la jeunesse. Il porte également un regard sur la thématique de l'adoption ou sur celles de la mise en œuvre de démarche d'accompagnement à l'insertion sociale.

En cela, ce volume complète les réponses apportées à la délinquance juvénile qui avaient été présentées dans le volume 1 consacré à la justice restaurative.

Adoptant une approche pluridisciplinaire chère à la direction de la collection, ce volume croise les regards de sociologues, de psychiatres, de praticiens du terrain et de décideurs publics. Sous la direction du Professeur Brice Arsène MANKOU, ce volume s'adresse aux chercheurs, magistrats, avocats, travailleurs sociaux, étudiants en droit et en sciences sociales, ainsi qu'à tous les acteurs engagés dans la définition des politiques publiques en faveur de la jeunesse.

Celles-ci sont en partie illustrées par les propos introductifs de Son Excellence Anatole Collinet MAKOSSO, Premier ministre du Congo, qui a signé la préface de ce 3^e volume de la collection.

